

Sous la direction de
Josette Combes
Jean-Louis Laville
Bruno Lasnier

L'économie solidaire en mouvement

Draft

Table des matières

Introduction : les intentions de l'ouvrage.....	1
I. Historique et définitions en débat.....	2
L'associationnisme.....	3
L'économie solidaire est un terrain favorable à une nouvelle conception du vivre ensemble : le délibéralisme.....	4
II. Les fondations du Mouvement.....	10
De l'émergence des entreprises alternatives à l'inter-réseaux de l'économie solidaire 1970 - 1998.....	11
Petite histoire de l'Agence de Développement des Services de Proximité, (ADSP).....	17
Sa contribution au développement d'une économie solidaire.....	17
De l'IRES au Village de l'économie sociale et solidaire : La construction d'un mouvement..	22
Petite histoire des structures territoriales de l'économie solidaire.....	32
Les textes fondateurs de l'économie solidaire :	40
appel de 1995.....	40
Appel en faveur de l'ouverture d'un espace pour l'économie solidaire.....	41
Déclaration de Lima.....	44
II. La contribution à la structuration de l'ESS du MES et de ses réseaux.....	45
Le MES et les politiques publiques.....	46
Des initiatives des acteurs à la reconnaissance des entreprises de l'ESS.....	46
III. Les grandes innovations de la fin du XXème siècle jusqu'à aujourd'hui.....	47
Les crèches parentales, lieux d'ancrage de réseaux de solidarité.....	48
Les Régies de Quartier et de Territoire, « au cœur du lien civil ordinaire ».....	54
Le commerce équitable.....	59
Des amap aux supermarchés coopératifs.....	67
L'habitat groupé partagé participatif une formule qui a le vent en poupe.....	72
Enercoop, un outil d'action pour la transition énergétique aux mains des citoyens.....	77
Mobilités douces et Economie Solidaire.....	81
De la finance solidaire à la finance éthique.....	86
Les enjeux démocratiques des monnaies locales.....	91
Culture et économie solidaire.....	95
Médias libres et économie solidaire.....	96
économie solidaire et féminisme.....	97
Plateformes numériques et contre mouvement solidaire.....	98
Les enjeux démocratiques du développement du numérique.....	103
Le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs, le mouvement Partage, le Mouvement National des Chômeurs et Précaires, les maisons de chômeurs, rencontrent la proposition d'économie plurielle.....	107
Travail social et économie solidaire : du dialogue à l'interpellation démocratique.....	112
IV. Le MES en dialogue.....	117
Dialogue entre mouvements sociaux, de la transition citoyenne et d'économie solidaire.....	118
Le Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire et le Mouvement pour l'économie solidaire.....	123
(M)ES et communs, dialogue et compagnonnage.....	128
Le lien entre l'Économie Sociale et Solidaire et le développement local, une histoire de militants engagés.....	133
V. Le niveau européen et international.....	136
De Lima au FSMET : le rôle du RIPESS international.....	137

De la construction du RIPESS Europe, aux stratégies d’alliance pour une transformation sociale et économique.....	138
VI. L’économie Solidaire Demain.....	139
De l’accompagnement d’initiatives à la coopération territoriale.....	140
La démocratie économique,.....	145
plus qu'une réappropriation citoyenne, un droit.....	145
Sofia Pereira.....	153
La recherche–action instrument de promotion et d’amélioration des pratiques de l’économie solidaire.....	153
Le bénévolat : comme un levain dans la société.....	161
Repenser le service public avec l’économie solidaire.....	173
Économie solidaire et transition écologique converger pour une transformation durable de la société.....	174
Conclusion : L'urgence démocratique sociale et environnementale.....	179

Introduction : les intentions de l'ouvrage

Texte en attente Josette

I. Historique et définitions en débat.

Jean Louis Laville

L'associationnisme

L'économie solidaire est un terrain favorable à une nouvelle conception du vivre ensemble : le délibéralisme

L'économie solidaire est vue par les économistes orthodoxes comme un tiers secteur chargé de réinsérer vers l'économie de marché les inévitables perdants des lois de marché. Pour les sociologues critiques, elle est perçue comme un moyen de détricoter le service public en faisant appel à un secteur associatif moins coûteux que les fonctionnaires. Dans la perspective qui est la nôtre, l'économie solidaire est réellement une alternative permettant de penser une société post-capitaliste démocratique, écologique et solidaire. Cette perspective nous la nommons « délibéralisme » (Dacheux, Goujon, 2020). Il s'agit donc d'arriver à se défaire du libéralisme (régime de justification mais non de vérité du capitalisme). La force de ce dernier étant d'articuler, en un tout cohérent, théorie économique (le laisser faire), vision politique de la démocratie (les libertés individuelles) et conception symbolique du social (les Lumières) ; le délibéralisme s'efforce d'articuler une nouvelle conception évaluative de l'économie, une vision délibérative du politique et une nouvelle utopie sociale.

Pour ce faire, nos travaux portent simultanément sur deux champs articulés : une étude de terrain des initiatives solidaires et une synthèse théorique proposant une nouvelle conception du vivre ensemble.

Dans le premier temps empirique, nous décrivons les initiatives de l'Economie Solidaire (ES) comme étant à la fois des preuves empiriques d'une économie plurielle (Polanyi, 1983) et des critiques en actes du capitalisme et de son régime de justification le libéralisme. Pour le dire autrement, l'économie solidaire est une critique empirique qui permet de déconstruire la naturalité du capitalisme présentée par le libéralisme. En effet, les initiatives d'ES ont le mérite de montrer qu'il existe, ici et maintenant, des logiques économiques alternatives à ce système. Elles offrent ainsi aux chercheurs (Fraisie, 2003 ; Gardin, 2006 ; Roustang, 2010 ; Viveret, 2009) une base empirique permettant de penser de nouveaux principes économiques. Voyons un exemple concret permettant d'illustrer notre propos : le SEL (système d'échange local). Le SEL n'est pas un simple espace de troc, mais une organisation qui permet aux adhérents d'échanger des biens ou des services par l'intermédiaire d'une unité de compte définie collectivement. En effet, le SEL comptabilise

les échanges en utilisant une monnaie qui n'est ni régie par l'intérêt privé d'une banque, ni mise en œuvre par l'État. De plus, la monnaie d'un SEL entend se déjouer des rapports de domination qui sont à l'origine d'inégalités dans l'échange : l'échange se fait directement entre les membres (on échappe ainsi aux contraintes du marché), la création monétaire est décentralisée et non pas dévolue à une banque centrale, la monnaie est gérée démocratiquement, par des règles définies collectivement (par exemple remettre à zéro tous les comptes chaque trimestre) et échappe ainsi à la logique spéculative qui caractérise la finance actuelle.

Ainsi, comme l'illustre le tableau 1, le SEL est une initiative d'ES qui est une réponse concrète à un des maux du capitalisme : la financiarisation du monde. Cette initiative fait naître une modalité d'action économique alternative au capitalisme : l'autogestion monétaire.

Tableau 1. Les initiatives d'ES qui s'opposent à la financiarisation du monde

MAUX DU CAPITALISME	RÉPONSE CONCRÈTES DES INITIATIVES D'ESS	PRINCIPES D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE ÉMERGEANT DES RÉPONSES CONCRÈTES
Une gestion privée de la monnaie qui conduit à l'avènement d'une économie financière		Limiter et démocratiser la sphère monétaire
<i>A. Une monnaie qui fabrique de l'exclusion</i>	Les incroyables comestibles Les SEL	Développer des échanges non monétaires Autogestion monétaire
<i>B. Une monnaie dérégulée qui provoque la financiarisation de l'économie</i>	Monnaies sociales	Réguler démocratiquement la monnaie

Dans le second temps théorique, nous cherchons à systématiser la démarche pour mettre à jour des principes d'économie solidaire

Comme nous l'avons vu précédemment à l'aide de l'exemple des SEL, les initiatives d'ES portent en elles des principes économiques alternatifs qui s'opposent, à la fois, à la logique

lucrative du capitaliste et à la logique centralisatrice de l'État. Ces principes visent une solidarité démocratique (volontaire et choisie ; Laville 2010), c'est pourquoi nous les avons nommés (Dacheux, Goujon, 2018) « principes d'économie solidaire » (tableau 2)

Tableau 2. Des maux du capitalisme aux principes d'économie solidaire

MAUX DU CAPITALISME	RÉPONSES CONCRÈTES DES INITIATIVES D'ESS	PRINCIPES D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE ÉMERGEANT DES RÉPONSES CONCRÈTES
1. La propriété privée : la constitution de patrimoine et creusement des inégalités	L'habitat participatif	Pluralité des formes de propriété et pratiques égalitaires
2. Le salariat : un régime de subordination	Association française pour le Revenu d'existence	Autonomie dans le travail et hors du travail
3. La division du travail : une perte d'autonomie	Les Fablab Les Zones permanentes de gratuité	Restauration d'une autonomie collective
4. Les échanges marchands : la marchandisation du monde	Les circuits courts économiques solidaires	Les échanges délibérés au sein d'institutions démocratiques
5. La croissance : fracture la société et menace la planète	Le collectif pour une transition citoyenne	Recherche d'un meilleur vivre ensemble
6. Les crises récurrentes qui broient les individus mais régénèrent le système	Les régies de quartier	L'innovation sociale collective pour dépasser les incohérences du système capitaliste
7. Une gestion privée de la monnaie qui conduit à l'avènement d'une économie financière	Les SEL	Limiter et démocratiser la sphère monétaire
8. La globalisation économique	Le RIPESS	Globalisation de la solidarité

et les ségrégations spatiales du capitalisme		au service de la valorisation des territoires
9. La prédominance donnée au temps court qui s'accélère avec les nouvelles technologies	Le mouvement slow	Réappropriation collective du temps dans sa pluralité
10. La domination d'une conception utilitariste des sciences	Sciences citoyennes	Une science publique alimentant les débats publics
11. La dictature de la quantification au détriment du débat démocratique	Le guide « les richesses autrement » du CCFD-terre solidaire	Des évaluations qualitatives et participatives
12. La constitution de monopoles au dépend de l'innovation et de la démocratie	Les sociétés coopératives d'intérêt collectif	Favoriser la pluralité économique pour encourager l'innovation sociale
13. L'instrumentalisation des fonctions de l'État aux dépens de la démocratie	Territoire zéro chômeurs	Dynamiser la démocratie participative
14. Une hiérarchie des pouvoirs qui engendre de multiples dominations	Femmes solidaires	Combattre la domination en développant l'autonomie des acteurs et le métissage des pratiques

Cette identification de nouveaux principes économiques tirés de l'expérimentation, offre un cadre réflexif aux initiatives d'ES. En effet, ces dernières ne répondent souvent que de façon partielle aux maux du capitalisme. Par exemple, les circuits courts s'attaquent frontalement à la marchandisation de la terre mais répondent de façon plus atténuée aux inégalités de revenus et autres maux. C'est pourquoi, avoir un ensemble cohérent de principes solidaires peut aider ces initiatives à expérimenter des voies alternatives plus radicales correspondant plus étroitement à leurs valeurs.

Fort de ce constat de l'existence de principes économiques alternatifs au capitalisme (vérité de l'économie de marché), nous nous efforçons, dans un deuxième temps théorique, de

construire un nouveau paradigme alternatif (voir tableau 3) au paradigme libéral (justification de l'économie de marché).

Tableau N°3. Du libéralisme au délibéralisme.

Concept	(néo-)libéralisme	délibéralisme
Économie	La sphère, potentiellement illimitée, des échanges	La sphère des échanges monétaires
Capitalisme	L'économie de la modernité	Un système pathologique qui domine l'économie plurielle et menace la démocratie.
Problème central	La rareté des ressources face à l'infinité des besoins	L'organisation de l'intelligence collective
Solution centrale	La croissance	La démocratie radicale
Marché	Un système autorégulateur de l'activité humaine	Une construction théorique qui nous éloigne de la compréhension complexe des rapports entre les acteurs
Prix	Déterminé en concurrence par la confrontation de l'offre et de la demande	Issu d'une délibération dans des espaces publics de proximité
Monnaie	Un outil au service de l'État ayant une action de court terme sur l'activité économique, mais débouchant à long terme sur l'inflation et la spoliation des individus.	La monnaie est active. C'est un système de comptabilité sociale qui témoigne de la confiance d'une société en elle-même. Cependant, la monnaie est ambiguë : c'est un facteur de cohérence et de solidarité d'une communauté et simultanément un facteur qui détruit le lien social.

Le délibéralisme met en évidence le point commun unissant toutes les initiatives d'ES présentées dans le tableau 2. En effet, ce sont toutes des organisations démocratiques qui agissent suite à une délibération interne. Pour répondre à la crise économique les SEL, les monnaies sociales ou les circuits courts sont des organisations où les questions économiques

clés (Que produire ?, Comment ?, A quel prix ?) sont débattues entre les membres de l'organisation. Sur le principe démocratique une personne une voix, chaque membre de l'organisation peut prendre part à la décision collective. Dans cette perspective, ce que nous nommons le délibéralisme est une généralisation de cette constatation. Notre originalité est donc de présenter l'économie comme une des composantes de la société démocratique qui n'a aucune raison d'échapper à son mode de régulation principal : la délibération dans l'espace public. Ainsi, l'économie solidaire est le point départ du délibéralisme. Espérons que la démocratie radicale (Dewey, 1997) soit son point d'arrivée.

II. Les fondations du Mouvement

Bruno Lasnier

(11396 caractères)

De l'émergence des entreprises alternatives à l'inter-réseaux de l'économie solidaire 1970 - 1998

La notion d'économie alternative est née, dans la mouvance d'après-68, au croisement de ceux qui contestent la société de consommation¹; ceux pacifistes qui soutiennent les premières tentatives de désobéissance civile; ceux qui agissent pour l'émancipation des femmes; ceux paysans ou acteurs locaux qui revendiquent le retour à la terre et à la proximité; ceux écologistes qui revendiquent un autre rapport au vivant ou enfin ceux autogestionnaires qui revendiquent démocratie et autogestion dans les entreprises. Ces mouvements sont nourris des travaux de chercheurs du club de Rome et des Tiers mondialistes qui remettent en cause de la notion de croissance et de développement.

Cette montée des contestations s'amplifient avec la fin des trente glorieuses et donne naissance à de nouvelles formes de luttes contre la paupérisation des banlieues, le racisme, le chômage de masse et génère une demande de plus en plus forte « d'alternative » dans tous les domaines et notamment celui de l'économie.

Des Groupes Espérance à l'Agence de liaison pour le développement des entreprises alternatives

C'est dans ce contexte que naît en 1981 l'Agence de liaison pour le développement des entreprises alternatives. Les racines de cette agence se trouvent en partie dans la continuité des réseaux autogestionnaires et en partie dans les réseaux Espérance constitués à la double source de la pensée de Roger Garaudy² et de René Macaire³. Ce dernier lance dans les années 1970 les Groupes Espérance, s'adressant à toute personne en recherche de cohérence de vie, entre son désir d'accomplissement personnel et ses engagements dans la société. Appelant une rencontre entre une vision spirituelle du Je au Nous et la prise en

¹ dont l'une des références majeures est *La société de consommation* de Jean Baudrillard, paru en 1970, qui défend l'idée que dans les sociétés occidentales contemporaines, les relations sociales deviennent structurées par un élément nouveau : la consommation de masse. Dans cette approche, la consommation n'est plus, pour chaque individu, le moyen de satisfaire ses besoins, mais plutôt de se différencier.

² Roger Garaudy (1913-2012) est un philosophe, ancien résistant, parlementaire et théoricien du Parti Communiste Français, dont il est exclu en 1970 après son ralliement aux thèses autogestionnaires et sa critique du totalitarisme. Converti au catholicisme, il se rapproche des écologistes et lance en 1976 *Le projet espérance*, un livre-manifeste où il élabore un projet de contre-société et en 1979 *L'Appel aux Vivants*.

³ René Macaire est le fondateur des « Réseaux Espérance » et co-fondateur de « Résistance à l'Aggression Publicitaire (RAP) ». Auteur de l'ouvrage *La mutance, clé pour un avenir humain*.

compte du Vivant, les réseaux Espérance se construiront sur deux mots-clés, développés par René Macaire la « mutance » et le « « réseau ». La « mutance » oppose aux valeurs de l'individualisme et de la société de consommation, la communauté et la spiritualité, « *La militance qui n'est pas la mutance, c'est-à-dire qui ne mène pas à l'objection de conscience en matière de défense, à la création d'éco-entreprises en matière de production et de commerce, à un autre type d'alimentation et de santé, etc., est toujours en danger d'être une école d'oppression. Certes, il faut lutter contre l'injustice et la misère, mais il faut savoir d'un même pas que si cette lutte ne fait pas de ceux qui la mènent des « mutants », elle en fait les outils inconscients d'un monde où l'injustice est remplacée par la contrainte.* »⁴. Quant au réseau, il vise à relier les mutants, c'est-à-dire ceux engagés dans une transformation de leur mode de vie, à l'intérieur ou à l'extérieur du système. Les groupes espérance s'appuient sur cinq principes d'action⁵ : la non-violence, l'autogestion, l'écologisme, la communauté et la plénitude, pour s'engager dans des actions notamment autour du montage d'éco-entreprises. C'est l'idée d'organisme d'aide aux éco-entreprises qui incitera Patrice Sauvage⁶ alors animateur des Réseaux espérance à créer l'ALDEA, en novembre 1981. Ses membres issus d'horizons divers (haut fonctionnaires, militants chrétiens, de la non violence, ou alternatifs) partagent la conviction que le modèle de développement construit au cours des trente glorieuses mène progressivement à un désastre économique, écologique, social et culturel. Ils ont pour ambition de créer une voie alternative avec pour critères commun, l'autogestion comme nouvelle forme d'organisation du pouvoir dans l'entreprise, l'autonomie par rapport au marché ou à l'état et la solidarité avec les parties prenantes de l'entreprise (clients, usagers, fournisseurs, partenaires,...).

Des entreprises Alternatives à l'économie Alternative

L'ALDEA se donne pour mission de rapprocher alternatifs, entrepreneurs et épargnants, pour financer des activités différentes et aider au montage des projets, pour cela elle va développer son action autour de trois axes⁷ :

⁴Macaire R, *La mutance, clé pour un avenir humain*

⁵Duverger T, Des alternatives économiques à l'économie alternative : une histoire de l'ALDEA (1976-1989) Dans [Histoire, économie & société 2018/2 \(37e année\)](#), pages 88 à 104

⁶Patrice Sauvage, énarque, s'engage en 1977 dans les *Réseaux Espérance*, dont il devient l'animateur. En 1981 Haut Fonctionnaire au Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, il se met en disponibilité pour créer l'ALDEA, Rapporteur général de la commission nationale d'évaluation du Revenu Minimum d'Insertion, fondateur de plusieurs associations dont notamment Démocratie et spiritualité, avec Jean Baptiste de Foucault. Il est diacre de l'Église catholique et conseiller technique au secour catholique.

⁷Ros E. Petit historique des réseaux de l'économie alternative et solidaire : ALDEA, Solidarité Emploi et Réas, in *L'économie solidaire en pratiques*, Eres, 2014, pages 179 à 188

- Développer un réseau d'intercommunication, pour de nouveaux comportements économiques. L'ALDEA a réalisé plusieurs études visant à baliser le champ des entreprises et des initiatives alternatives⁸ et créé un annuaire des entreprises alternatives⁹. En 1982 l'ALDEA se dote d'une cellule d'information et de réflexion qui édite son bulletin de liaison, intitulé d'abord *À faire* puis *ALDEA Journal : le journal des entreprises alternatives*, pour informer, suivre les projets et les interconnecter.

- Créer des outils pour favoriser de nouveaux comportements économique : L'ALDEA lance les premiers outils financiers solidaires. Le 14 juillet 1983, les statuts du premier club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire (CIGALES)¹⁰ sont créées à Paris, un an plus tard les clubs se multiplient et la Fédération nationale des CIGALES est créée. Dans la foulée, profitant de la loi du 11 juillet 1985 instituant les sociétés de capital-risque, l'ALDEA détourne la finalité libérale de ce nouvel outil pour créer le 12 juillet 1985, la première coopérative de capital-risque solidaire Garrigue. La mise en place de ces outils a notamment contribué au développement de structures comme la SCOP Ardelaine, ou la société anonyme de participation ouvrière (SAPO) Ambiance bois¹¹.

- Expérimenter de nouveaux modes de de vie et d'emploi, Les entreprises alternatives ont alors essentiellement vocation à illustrer la possibilité d'autres modes de vie basés sur le partage du travail et la pluriactivité.

En 1984, l'ALDEA publie son Manifeste pour l'économie alternative¹² l'économie alternative, sans changer l'orientation fondamentale, il ne s'agit plus seulement de développer les entreprises alternatives mais d'inventer un modèle économique viable, l'économie alternative L'ALDEA devient l'Agence de Liaison pour le Développement de l'Économie Alternative.

Dans cette notion d'alternative, il faut entendre plusieurs dimensions et conceptions¹³ :

- Alternatif comme autrement : travailler, consommer, échanger, épargner, gouverner autrement. Modifier les règles du jeu, agir autrement, changer nos fonctionnement pour les mettre au service de l'humain et du vivant.

⁸Voir notamment Outrequin P, Potier A, Sauvage P, Les entreprises Alternatives, Paris, Syros, 1986.

⁹Annuaire des démarches économiques alternatives, Paris, ALDEA, 1988.

¹⁰Un club CIGALES est un groupe de 5 à 20 personnes qui pour une période de cinq ans renouvelable en statut d'indivision, épargne en commun pour investir solidairement dans des structures locales, en création ou en développement. En plus du financement apporté, les membres mettent à disposition des projets, leur écoute et leurs compétences. 721 Clubs CIGALES réunissant 5000 épargnants sont en activité en France en 2021.

¹¹Frère B, Le Nouvel Esprit solidaire, Paris, Declée de Brouwer, 2009, p. 281-289.

¹²Cf. encadré page

¹³Lorthiois J, Économie Alternative, extrait du "Dictionnaire de l'autre Économie", Éditions Declée de Brouwer, Paris, 2005.

- Alternatif comme ailleurs : sortir du cadre , des sentiers battus, explorer de nouvelles voies pour quitter le modèle de la pensée unique . De l'école libre au radios libres, libérer les échanges de la seule logique monétaire pour de nouvelles richesses. Les Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs ou les Systèmes d'Échanges Locaux en sont de parfaites illustrations.

- Alternatif comme altérité : valoriser non seulement nos différences, mais aussi la pluralité de nos origines, de nos histoires, de nos approches et nos cultures.

- Alternatif comme renouvelable : s'inscrire dans le cycle d'un développement durable, une gestion des ressources dans la durée, se régénérer, se renouveler

Ainsi L'économie alternative c'est d'abord un mouvement de la société civile qui revendique une autre manière de faire de l'économie que celle imposée par les économistes classiques, il ne s'agit pas de choisir entre deux partis pris (le marché ou la redistribution) mais d'inventer une autre voie, alternative, qui ne s'oppose pas mais qui ouvre d'autres possibles. A coté de l'économie capitaliste, à coté de l'économie publique, l'économie alternative propose l'appropriation de l'économie par les citoyens eux même.

De l'économie alternative à l'économie alternative et solidaire

Entre 1981 à 1984, la population active au chômage passe de 7,4 à 10,2% et le nombre de chômeurs de longue durée double de 1981 à 1986. Des la fin des années 70, des comités de chômeurs se constituent pour trouver des solutions alternatives à la fermeture de nombreuses petites usines. A Paris, le 4 décembre 1985, Aline Archimbaud entouré de quelques militants lance la campagne Solidarité Emploi. L'appel consiste à demander à des personnes volontaires de reverser le 1 % Solidarité, suspendu par le gouvernement, à un fond spécial destiné à aider les chômeurs à créer des emplois d'utilité sociale. La campagne rencontre l'intérêt des médias et de personnalités comme Monseigneur Gaillot, Gilles Deleuze, François Chatelet, André Gorz, Jean-Michel Belorgey, Alain Lipietz, Yves Cochet ou Bernard Gomel qui acceptent de soutenir et de parrainer l'appel. Un nouveau mouvement militant se structure. L'association Solidarité Emploi est créée pour gérer l'argent collecté et favoriser la constitution de relais locaux afin de mobiliser localement les fonds qui serviront à soutenir les projets dans la proximité. Le succès de l'appel a permis à de nombreux porteurs de projet de bénéficier de ces cagnottes et à Solidarité Emploi d'essaimer dans

toute la France¹⁴. La prise en compte des chômeurs comme source de solutions, développé par Solidarité Emploi, a contribué à la création de structures comme les Maisons de chômeurs ou Solidarité nouvelle face au chômage (SNC) et à la construction d'une critique des politiques d'emploi reposant sur l'assistanat et dans la promotion d'actions dont les bénéficiaires sont également les acteurs.

En 1988 L'ALDEA est chargée par The Alternative Economic Summit (TOES) d'organiser à Paris le contre-sommet du G7 prévu au mois de juillet 1989, la préparation de cet évènement devient l'occasion de rapprocher les réseaux et d'organiser de nombreuses initiatives sous l'étendard TOES89, dont notamment le « Sommet des sept peuples parmi les plus pauvres » à l'initiative d'Agir Ici et du CEDETIM et « Les États-Généraux de la démocratie économique », pilotés par l'ALDEA. Si le TOES89 constitue les prémises du mouvement Altermondialiste, il est également le déclencheur du rapprochement entre les militants de Solidarité Emploi et de l'ALDEA, Pour Solidarité Emploi apparaît la nécessité d'étendre le champs de son action vers l'économie alternative et solidaire et signe de ce rapprochement Jacques Archimbaud succède à Patrice Sauvage à la tête de l'ALDEA en 1989. Le terme d'économie solidaire est forgé par Bernard Eme en 1990 puis développé par Jean-Louis Laville pour désigner "l'ensemble des activités économiques soumises à la volonté d'un agir démocratique où les rapports sociaux de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel. L'économie solidaire contribue ainsi à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens" et il trouve une réalité concrète, dès 1991, avec la création du Réseau d'Économie Alternative et Solidaire (REAS).

Du Réseau d'Économie Alternative et Solidaire à l'InteRéseaux de l'Économie Solidaire

La dynamique de rassemblement entre l'ALDEA et Solidarité Emploi se construit dès mai 1989, par un appel, dans le journal des «réseaux associés » À Faire, au regroupement des correspondants locaux des deux mouvements. Elle conduira à la création du REAS, lors du congrès de décembre 1992, sous forme de coopérative d'union d'économie sociale (UES)¹⁵. L'ALDEA légue sa connaissance de l'économie alternative et Solidarité Emploi apporte sa dimension solidaire. L'économie défendue devient alternative et solidaire. Les principaux

¹⁴ROS E, Le Réseau de l'Économie Alternative et Solidaire (REAS), Thèse de doctorat de science politique, École doctorale de sciences sociales (ED 401), Cresppa - CSU (Cultures et sociétés urbaines), Université Paris VIII Vincennes – Saint-Denis, 201, pp99-101

¹⁵Statut juridique créé en 1983 pour permettre aux associations, coopératives et mutuelles de monter des projets communs ou des partenariats avec les collectivités locales. dans lesquels elles ont vocation à rester majoritaires

animateurs du REAS sont les fondateurs¹⁶ de Solidarité Emploi et d'anciens salariés ou membres de l'ALDEA¹⁷, rejoints par des acteurs impliqués localement comme Jeanne Meunier fondatrice de l'APEAS¹⁸ ou Christian Tytgat du GIEPP qui participera à la création de l'APES en Nord Pas de Calais. Ils seront ralliés par les militants de PIVOD, Génération banlieue, Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), Culture et liberté, Comité chrétien de solidarité avec les chômeurs. Il se compose de 70 structures locales et thématiques, plus de 100 correspondants et relais locaux et d'environ 80 clubs d'investisseurs essaimés sur l'ensemble du territoire français.

La stratégie du REAS est d'accompagner le développement de pratiques solidaires au sein d'initiatives économiques locales portant des valeurs d'utilité sociale, de solidarité, de respect de l'environnement, de citoyenneté ; de les valoriser pour mieux les diffuser et ainsi sortir de l'expérimentation et de l'innovation pour devenir « *un véritable secteur économique* ».

Après cinq ans d'actions, le REAS est parvenu à être reconnu en France comme un laboratoire d'innovation économique et sociale. La mise en place des pôles d'économie solidaire en est une belle illustration. Le REAS a su également se positionner sur le champs du politique : promoteur de la mise en œuvre de politiques municipales en faveur de l'économie alternative et solidaire¹⁹, il a également joué un rôle dans la création d'un secrétariat d'état à l'économie solidaire et accompagné la mise en place de dispositif comme les emplois jeunes . Enfin le REAS aura surtout été un énorme catalyseur de mise en lien d'initiatives locales. Alors que l'économie solidaire accentue sa visibilité en 1995 dans le cadre d'un premier appel en faveur de l'économie solidaire suivi d'un deuxième appel en 1997 qui donnera naissance à l'inter réseau d'économie solidaire (IRES), le REAS, faute de savoir renouveler ses animateurs, se diluera dans le mouvement de structuration des initiatives tant sur des logiques de filières au niveau national (Repas, Finansol, MINGA, CNLRQ, UFISC,...) qu'au niveau transversal et territorial avec la naissance de réseaux régionaux.

16Aline et Jacques Archimbaud, Bernard Gomel, Simone Scaraffiotti

17Emmanuel Antoine, Éric Lavillunière, Jacqueline Lorthiois, Jean-Paul Gauthier, Olivier Nicol,

18Agence provençale de l'économie alternative et solidaire

19Aline Archimbaud, sera une des premières élues municipales à avoir la charge de l'ES et Jacqueline Lorthiois, a été conseillère technique de Guy Hascoët au ministère de l'Économie solidaire.

Petite histoire de l'Agence de Développement des Services de Proximité, (ADSP)

Sa contribution au développement d'une économie solidaire

C'est à la fin des années 80, période de montée du chômage, de désindustrialisation, dans toute l'Europe que des universitaires, sociologues, économistes pour la plupart, prirent l'initiative « d'aller voir » comment sur les territoires particulièrement touchés, des habitants, des associations parfois des collectivités locales, se mobilisaient pour développer une économie de services qui prendrait le relais d'une économie secondaire qui périclitait.

Dans les villes françaises qui faisaient l'objet des premières politiques de développement social des quartiers, dans les villages en voie de désertification, des initiatives voyaient le jour dans de nombreux domaines : services à la petite enfance, de protection de l'environnement, éducation populaire, réinstallation de petits commerces, aide aux personnes malades ou vieillissantes etc... Certes, il s'agissait de créer des emplois, mais aussi de repenser notre vivre ensemble, menacé par la non activité, les inégalités croissantes, la pauvreté.

C'est dans ce contexte et après un travail de repérage de ces initiatives que l'ADSP, Agence de Développement des Services de Proximité, fut créée en juillet 1989.

Il fut proposé par le premier conseil d'administration de cette agence associative, à ces porteurs d'initiatives balbutiantes d'être accompagnés par ces chercheurs, principalement membres du CRIDA,²⁰ Bernard Eme et Jean Louis Laville et par des économistes, des agents de développement, des banquiers alternatifs, des conseillers d'éducation populaire, dans le cadre d'une recherche action ; le but était de créer de nouveaux services, visant à améliorer la vie quotidienne, essayer de rendre l'accès aux services moins discriminant, créer des emplois pérennes et qualifiés.

J'ai eu la chance de faire partie de cette aventure ; à l'époque je travaillais à Hérouville Saint Clair, une ville nouvelle concernée par la désindustrialisation et les quartiers d'habitat social, fortement affectés par le chômage. J'avais repéré des habitantes qui tentaient de

²⁰Centre de recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie

s'organiser pour améliorer l'accès au soin, créer des services dans le secteur de la petite enfance ou l'entretien des immeubles , créer des activités de loisir. Cet accompagnement proposé par l'ADSP « tombait bien ».

Nous avons été invités d'emblée à ouvrir « Des ESPACES PUBLICS DE DÉBAT» avec toutes les personnes concernées par les services ; d'abord les habitants, qui cherchaient des modes de garde pour leurs enfants, un café pour la convivialité du quartier, des services pour accompagner une personne âgée en évitant la maison de retraite déjà refusée, des loisirs de qualité pour les enfants ; s'associèrent très vite des professionnels insatisfaits par leurs conditions de travail, et surtout le contenu de leur travail, la crainte d'être remplacés par des personnes en contrats aidés ou d'insertion en pleine expansion du fait de la montée du chômage.

Ainsi la démarche proposée valorisait l'initiative citoyenne, construisait des pratiques de démocratie à partir du quotidien, rendait les citoyens acteurs de leur vie et de la vie de la cité.

A titre d'exemple, des personnes vieillissantes, leurs proches et des assistantes de vie essayant de construire des réponses dignes pour les fins de vie, ont créé une association qu'ils ont appelée « ETRE, Vivre et Mourir dans la cité ». D'autres habitants ont ouvert des restaurants associatifs ou des cafés musique aidés par l'association OPALE, spécialisée dans le montage de ces projets. D'autres encore s'organisaient pour ouvrir un centre de santé associatif, co géré par des habitants et des professionnels de santé.

L'espace de rencontres, d'analyse des problèmes économiques, sociaux , culturels , que l'ADSP ouvrit , permit en sus de construire une méthodologie d'accompagnement de projets de services de proximité, appelés plus tard services solidaires qui fit la spécificité de cette agence.

Le modèle économique de ces services, un modèle très controversé

L'autre grand apport théorique et méthodologique de l'ADSP aux promoteurs de nouveaux services , lui aussi issu des travaux du CRIDA, fut le modèle économique : construire une économie , des services qui concilient la liberté d'entreprendre, de créer des services, le droit à l'initiative , en l'articulant pour faciliter l'accès à ces services au plus grand nombre et en particulier les usagers aux conditions les plus modestes. Il s'agissait d'activer les ressources de la redistribution et d'impliquer les usagers, les habitants dans le fonctionnement des services , en mobilisant les ressources non monétaires. Cet apport fut considérable qui pourtant se heurta à de nombreux contradicteurs : les acteurs

économiques libéraux qui voyaient dans cette approche une concurrence déloyale, les défenseurs des services publics qui voyaient une menace susceptible de porter atteinte au service public, les professionnels qui n'acceptaient pas d'échanger avec les usagers, estimés souvent incompetents pour contribuer à l'enrichissement de ces activités et services.

D'autres personnes y virent le développement d'une économie de la pauvreté, de la misère, ou encore exclusivement réparatrice, confondant solidarité et charité.

Au niveau des territoires, des communes, il fallut engager de nombreux débats, pour lever les inquiétudes, pour entraîner l'adhésion des élus pris entre leur personnel de proximité, leur acceptation de solution à des problèmes de leur commune venant des citoyens. Cette approche dérangeait fortement; d'où l'importance du débat public, citoyen exprimé plus haut.

Les politiques d'insertion et la question de la qualité de l'emploi

Les années 1980 ont été marquées par le développement de nombreuses politiques de lutte contre le chômage, des jeunes en particulier. Se développaient aussi les emplois familiaux, précaires, mal rémunérés et dont on pensait qu'ils ne nécessitaient pas de grandes qualifications. De plus ces emplois étaient la plupart du temps occupés par des femmes, qui « naturellement » sont aptes à les exercer. Il s'agissait rarement d'emplois à temps plein. Avec la pandémie actuelle, on se rend compte que ce sont ces métiers là qu'on considère comme « essentiels »... Dans le cadre du développement de ces services accompagnés par l'ADSP, une attention particulière a été portée au contenu de ces emplois, aux qualifications nécessaires, à la formation. S'occuper d'un enfant, de personnes vulnérables, de collectifs associatifs demande de grandes compétences et une bonne santé mentale et physique.

Il convenait de penser « nouveaux métiers » avec des rémunérations convenables.

Ce point est tellement important que lorsque nous avons rédigé la charte des services solidaires, le paragraphe « Principes » lui est entièrement consacré :

« Les services solidaires ont pour objet d'offrir des services de qualité, l'emploi est une résultante non un but. Les emplois ainsi générés répondent à des critères de professionnalisation, formation, valorisation des compétences, reconnaissance des qualifications.

Dans une perspective d'insertion de personnes en difficulté, ces services peuvent avoir recours à des contrats aidés mais s'engagent dans tous les cas à développer en leur sein l'accès à des contrats de travail de droit commun. »

La démocratie dans les entreprises et associations solidaires

Comme mentionné ci-dessus , ce point a fait l'objet d'attention particulière dans les processus de création de services, citons une nouvelle fois la charte :

« *Les promoteurs de services solidaires s'engagent à :*

- Rechercher des modes de participation démocratique des usagers, mettre en œuvre des modes de fonctionnement qui favorisent les réponses adaptées aux personnes
- *Rechercher avec la collectivité des conventionnements négociés afin de rendre les services accessibles au plus grand nombre en modulant les prix pratiqués en fonction des revenus. »*

L'ADSP de 1995 à 2002²¹

L'agence fut administrée par un conseil composé essentiellement d'acteurs engagés dans les services. Cette période a été marquée par le rôle de Guy Michel, son directeur qui s'engagea dans une démarche de formation sur site, de terrain, de toutes celles et ceux qui souhaitaient inscrire la création de services dans un cadre de développement territorial.

Avec Dominique Binzenbach et Jean Patrick Abelsohn , Guy Michel a sillonné la France métropolitaine mais aussi les Antilles et l'île de la Réunion pour développer ces services solidaires et imaginer une méthodologie d'accompagnement de ces projets.

Dans le même temps, s'amorçait un changement des objectifs et des méthodes d'intervention publique pour que celle-ci concoure à un développement socio-économique mobilisant la société, tout en veillant à une prise en compte des principes d'équité et de qualité de la vie sociale. Ainsi dans la région Nord Pas de Calais, Guy Hascoët, alors vice président du Conseil Régional, fit voter des propositions pour la mise en place d'une politique régionale des services de proximité. L'ADSP contribua à l'élaboration de cette politique.

Malheureusement, peu de régions suivirent cet exemple. Avec la création du RTES²² un peu plus tard de telles politiques locales co construites avec la société civile, les acteurs associatifs, se sont développées, et ont même fait l'objet d'approches méthodologiques.

L'ADSP fut invitée à participer aux formations dispensées au sein d l'université de Valenciennes , la première en France à former des étudiants au développement de cette économie.

²¹ Annie Berger à été Présidente de l'ADSP de 1996 à 2006

²²Réseau des Territoires pour l'Économie Solidaire

Ces actions nous ont conduits à formaliser nos orientations politiques, notre approche méthodologique en rédigeant en mars 1998 le guide des services de proximité édité chez Desclée de Brouwer, un guide qui sortit en même temps que celui des régies de quartier, un réseau avec lequel nous avons noué des liens importants, un réseau qui fut d'ailleurs à l'origine de l'IRES, (Inter Réseau pour l'Economie Solidaire) préfiguration du MES .

L'ADSP avait rejoint ce réseau qui associait des mouvements nationaux à des approches territorialisées et des chercheurs . Les débats y furent parfois vifs, mais ce fut un espace qui permit à chacun d'avancer dans la construction d'une autre économie, d'une autre société.

De l'approche hexagonale à l'altermondialisme

C'est aussi au sein de l'IRES que chaque réseau comprit qu'il nous fallait dépasser la seule approche hexagonale d'un autre modèle de développement. La question de la proximité travaillée par l'ADSP, ne s'opposait pas à un modèle de développement mondialisé. Nous avons établi des contacts avec des porteurs d'initiatives citoyennes dans d'autres pays d'Europe ou au Canada, en particulier au Québec.

Mais un grand pas fut franchi lorsqu'avec d'autres membres de l'IRES , nous avons décidé de participer à la rencontre qui s'est tenue à Lima en Juillet 1997. Y ont participé des acteurs provenant de 32 pays, refusant le néo libéralisme qui « *génère un modèle de développement qui aussi bien au Sud qu'au Nord, détruit la planète et produit pauvreté, exclusion sociale et politique, chômage...* ».

A l'issue de ces rencontres, nous nous sommes mis d'accord sur une déclaration , appelée la déclaration de LIMA du 4 juillet 1997, dans laquelle nous nous retrouvions bien. Citons en quelques lignes :

« La solidarité en économie s'inscrit dans une perspective éthique, enracinée dans la vie et les relations quotidiennes des gens. Elle recherche l'harmonie de l'être humain avec la nature, l'édification de la justice et de la paix, la convivialité et le bonheur de l'humanité. »

Le RIPESS voyait le jour dans lequel l'IRES s'inscrivit et partant les adhérents de l'ADSP.

L'ADSP n'a pas atteint l'âge de 20 ans. En 2006, nous avons décidé de dissoudre l'association, ses membres s'étant engagés dans des dynamiques régionales et/ou internationales. Mais le mouvement pour l'économie solidaire a poursuivi son chemin. Il a continué à rassembler les initiatives qui se sont beaucoup diversifiées en se déployant dans quasiment tous les secteurs d'économie.

Madeleine HERSENT

25763 caractères

De l'IRES au Village de l'économie sociale et solidaire : La construction d'un mouvement

Deux appels dans le journal *Le Monde* en 1995 et 1997 ont permis de lancer le processus de construction, du Mouvement de l'Economie Solidaire, en France. Inquiets des différentes interprétations du terme économie solidaire notamment par les politiques qui amalgament caritatif et économie solidaire, plusieurs acteurs impliqués ont décidé de préciser les valeurs sous-tendant leur engagement. Créé en 1997, l'Inter-réseaux de l'Economie Solidaire, s'est constitué pour rassembler l'ensemble des acteurs concernés par une autre manière de faire de l'économie au service de l'homme. En intervenant à la fois sur les conditions de production, de distribution mais aussi sur les modes de consommation, les acteurs de l'économie solidaire veulent avoir une maîtrise sur l'ensemble de la chaîne de production, du producteur au consommateur en intégrant la dimension Nord-Sud. Les usagers, les salariés, les bénévoles se mobilisent pour instituer des modes de régulation plus démocratiques. Des personnes veulent créer leur propre emploi, initient de nouveaux champs, répondent à des besoins non couverts et renforcent un tissu social trop souvent distendu. Pour être citoyen, agir dans sa ville, il faut aussi devenir acteur économique en intervenant sur des secteurs où se mêlent l'économique, le social, le culturel et le politique. Par exemple, ouvrir un restaurant associatif dans une zone sensible urbaine, dans un quartier en grande paupérisation où vit un public de plus en plus marginalisé, c'est inventer un espace, un lieu de rencontres interculturelles et intergénérationnelles, pour lutter contre l'anomie et le communautarisme. C'est aussi faire connaître sa culture et contribuer à la diminution des violences, dépasser le sentiment d'impuissance, réintroduire du positif dans des quartiers trop souvent laissés à l'abandon. Mettre en place une structure d'entrepreneuriat collectif permet de dépasser les fragilités individuelles. Mais faire fonctionner réellement une telle activité demande à la fois de faire appel aux ressources marchandes apportées par les services rendus, en l'occurrence les plats vendus, à des conventions avec les pouvoirs publics reconnaissant le rôle de régulation sociale de ces activités et aussi aux investissements des femmes, à la nécessité de mixer des financements publics et privés.

Pour l'IRES, il s'agit à la fois de militer pour une reconnaissance des différentes initiatives portées par des acteurs atypiques, de favoriser leur développement mais aussi de faire évoluer les représentations, les mentalités, et d'intervenir sur les dispositifs législatifs. La première phase de cette aventure est celle de l'identification de valeurs et de pratiques communes. L'IRES souhaite représenter une force collective capable d'interpeller les réalités quotidiennes à partir d'un concept partagé. Identifier les objectifs communs d'une mouvance en construction, rassembler autour de lignes de force des activités très diverses, préserver une certaine autonomie face aux décideurs institutionnels et pouvoirs politiques, tel est le challenge de ce nouveau collectif. L'enjeu est de faire cohabiter de manière dynamique, autour de valeurs communes trois composantes, les finances solidaires, le commerce équitable, ainsi que les initiatives solidaires. L'Inter-réseaux représente une construction singulière du fait de la multiplicité d'acteurs qui la compose. Dès l'origine, il se veut pluriel, regroupant des acteurs qui font vivre l'économie solidaire : chercheurs, groupes d'appui, acteurs de terrain et organisations de solidarité internationale. En France, comme dans l'ensemble des pays développés, la paupérisation touche une partie de la population souvent regroupée dans des quartiers relégués en périphérie des villes. Des personnes, souvent soumis à des conditions de vie difficiles, se regroupent autour de projets de créations d'activités. Des habitants de quartiers populaires comme le mouvement national des régies de quartier, des femmes d'origine immigrée comme beaucoup d'associations du réseau Ré-Actives, des mouvements de chômeurs se mobilisent pour créer des initiatives économiques citoyennes. L'économie solidaire rassemble de nombreux acteurs. C'est sa force, mais aussi sa faiblesse, car la diversité et la multiplicité peuvent être autant des facteurs de richesse que de dispersion et d'éparpillement, s'il n'y a pas une épine dorsale commune. Beaucoup d'initiatives se sont construites dans un contexte difficile, dans une logique d'opposition et de conflit. Compte tenu de la difficulté d'exister dans un environnement peu facilitateur sinon hostile (législation inadaptée, manque de moyens spécifiques, manque de surface sociale des nouveaux acteurs), la majorité des initiatives a tendance à se comporter un peu en forteresse assiégée craignant toute récupération et entrant dans des logiques d'enfermement et ne voit pas la nécessité d'intégrer un ensemble plus vaste pour peser politiquement. Pourtant la dynamique collective permet de dépasser les fragilités individuelles et de transcender des clivages souvent construits au fil des années sur un souci de sauvegarder l'intégrité de démarches complexes. La clarification, la rigueur et l'explicitation ont été importantes à la création de l'IRES. Il s'agit de ne pas perdre le sens

et l'essence des initiatives et en même temps de rassembler sur des bases communes pour porter une parole politique cohérente. Beaucoup des réseaux adhérents à l'IRES considèrent qu'ils s'inscrivent dans des démarches de création d'activités pérennes, même s'ils doivent s'inscrire dans des dispositifs d'insertion. Ils veulent instaurer une nouvelle manière de faire de l'économie en articulant plusieurs sources de revenus, marchand, non marchand, non monétaire et tracer une voie différente entre le tout marché et le tout public et non s'inscrire dans une démarche temporaire en ouvrant des pistes rentables à terme pour le marché. C'est pour ces raisons que dès l'origine l'Inter-réseaux a pris des distances avec le secteur de l'insertion par l'économie plus centré sur une logique de dispositifs que sur une volonté de transformation sociale. Au-delà de la lutte contre l'exclusion, sur laquelle les pouvoirs publics ont trop souvent voulu la rabattre, l'économie solidaire s'inscrit dans une démarche de démocratie participative où les personnes, elles-mêmes, prennent en charge des besoins non couverts en négociant avec les pouvoirs publics. En revendiquant un droit à l'initiative pour tous, l'économie solidaire tente de mettre en acte une philosophie économique et une manière d'agir différente au quotidien, dont l'objectif à long terme est une appropriation collective non étatique des moyens de production. Compte tenu de cette diversité de champs et d'acteurs, le regroupement a pris une forme singulière d'organisation transversale et horizontale, une forme plus rhizomatique²³. Se reconnaître comme acteur d'un même champ est déjà d'une extrême importance. Le défi est de regrouper et de rassembler mais en gardant ses spécificités. Nous ne voulions pas nous considérer comme une structure fermée, mais comme une organisation ouverte, vivante, constructive. Nous avons collectivement privilégié le statut d'association de fait. Nous nous sommes donnés un minimum de règles de fonctionnement communes : comité de pilotage, qui fonctionne plutôt comme un groupe ressource, délégations collectives par chantiers. Nous avons également privilégié la parité Nord-Sud. L'Inter-Réseaux d'Economie Solidaire, a choisi la forme du réseau ouvert non structuré basé sur l'engagement²⁴ de ses membres, leur disponibilité et leur investissement. Des coordinations regroupent toutes les six semaines l'ensemble des représentants des réseaux pour décider collectivement les priorités et les mettre en œuvre. Le réseau fonctionne sur le volontariat et à la prise de responsabilités personnelles. Trois chantiers prioritaires mobilisent ses membres pendant plusieurs années: le développement de l'international, la structuration régionale et la communication.

23Deleuze G, Guattari F, Rhizome, Editions de Minuit, 1976

24Fraisie L, in Conduire le changement dans les associations, Editions Dunod, 2002

Pour l'international, deux chantiers sont particulièrement dynamiques. Une auto-évaluation croisée Nord/Sud permet de comparer les méthodologies d'intervention des acteurs de l'économie solidaire au Nord comme au Sud. La création d'activité par des associations de chômeurs et celles des artisans au Mali ont été mis en parallèle, ainsi que les dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat féminin en France et le soutien au micro-crédit au Burkina Faso. Ceci a permis de constituer un partenariat Nord-Sud sur des pratiques et des objectifs communs. Un chantier de coopération France-Québec en économie sociale et solidaire a fonctionné de manière particulièrement innovante et dynamique. Pendant trois années, quatre collègues d'acteurs québécois et français se sont mobilisés: un représentant du monde de recherche, un institutionnel, un représentant du monde syndical et deux personnes issues des réseaux de l'économie sociale et de l'économie solidaire. Ce travail pluriinstitutionnel a facilité une analyse comparative de la situation de l'économie sociale et solidaire en France et au Québec, à partir de visions d'acteurs impliqués de manière différente dans les processus. Il a permis d'élaborer des préconisations en direction des deux gouvernements pour le développement de l'économie sociale et solidaire. Surtout, ce chantier de coopération a été l'occasion d'une meilleure inter connaissance en France, entre économie sociale et économie solidaire, de construction de passerelles entre les mutuelles, les coopératives, le mouvement associatif et des initiatives plus récentes. Il a aussi favorisé le tissage de liens entre initiatives, pouvoirs publics et syndicat. Le rapprochement avec le mouvement syndical, très dynamique au Québec ou au Brésil, reste une grande difficulté en France où la tradition de contestation du mouvement syndical ne l'amène pas naturellement vers les alternatives économiques considérées comme réformistes. Mais l'aspect international doit être articulé avec les préoccupations locales. Penser et agir à la fois de manière locale et globale est une nécessité pour les acteurs de l'Economie Solidaire. Porté par ce souci d'articuler de manière dynamique les différents niveaux d'intervention, l'Inter-réseaux a porté ses efforts sur la consolidation des initiatives locales en les regroupant pour être force de proposition sur le plan régional. L'investissement régional a favorisé la structuration de plate-formes régionales telle que l'Assemblée Permanente de l'Economie Solidaire en Nord-Pas-de-Calais ou l'Agence Régionale de Développement de l'Economie Solidaire en Basse-Normandie. Parfois des rapprochements avec les Chambres Régionales d'Economie Sociale ont eu lieu, mais celles-ci restent majoritairement occupées par les représentants de l'économie sociale, en particulier les mutuelles et la place de l'économie solidaire n'est pas toujours facile à prendre. Le dernier point fort de la stratégie du

mouvement est la communication afin de favoriser la lisibilité et la visibilité du mouvement et de faciliter son développement. L'IRES a publié une lettre bi-mensuelle centrée sur différentes thématiques, telles que solidarité internationale, culture, femme, santé mentale. Des dossiers ont également été rédigés en direction de parlementaires, d'élus ou de la presse.

Au milieu du travail engagé est apparue une nouvelle donne qui a modifié profondément le panorama : la création du Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire. Cette nomination représente une reconnaissance officielle, institutionnelle d'un secteur qui a jusqu'à présent souffert d'invisibilité et manqué de légitimité. Plusieurs membres de l'IRES ont fait partie d'un groupe de stratégie, mis en place par le Secrétaire d'Etat, réunissant diverses personnes concernées par l'économie solidaire et favorisant un rapprochement entre pouvoirs publics et société civile. Mais, le Secrétariat d'Etat n'a duré qu'un temps court, deux années, et n'a pu mettre en place un cadre de travail favorisant la création et le développement des initiatives. C'est pourquoi nous suivons avec beaucoup d'intérêt ce qui se passe au Brésil avec la nomination d'un Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire et la mise en place d'une véritable politique publique. Mais l'existence du secrétariat d'Etat a permis des avancées. Les rencontres européennes des acteurs de l'Economie sociale et solidaire « Ensemble pour une économie plurielle », organisées à Tours les 23 et 24 novembre 2000 ont été l'occasion d'approfondir les liens entre acteurs de l'économie sociale et de l'économie solidaire et de nouer des rapports de co-construction avec le Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire. Dans ces rencontres l'Inter-réseaux a joué un véritable rôle de cheville ouvrière en mobilisant ses réseaux locaux, nationaux et européens. Enfin, la signature d'un certain nombre de conventions pluri-annuelles avec les têtes de réseaux de l'économie solidaire a pour la première fois donné une légitimité et des moyens d'intervention aux acteurs engagés sur le terrain, même si ces conventions ont été d'une extrême complexité, conquises de haute lutte et ensuite remises en question par le nouveau pouvoir en place. Mais les enjeux politiques ont souvent affaibli le travail commun. Une des difficultés auxquelles les acteurs ont été confrontés réside dans le fait que l'économie solidaire est portée par un seul parti, le parti écologiste, et que les autres formations politiques sont actuellement peu sensibilisées à ce thème. Aujourd'hui la politique est pensée en terme d'appartenance. L'indépendance des mouvements devrait être considéré comme un gage de démocratie, de pluralité des débats, or la non-affiliation à un parti entraîne de la suspicion face aux mouvements de la société civile qu'on craint de ne pouvoir

contrôler. A l'heure des coordinations, des forums, des campagnes et de nouvelles formes politiques, construire des rassemblements dans la durée, se révèle complexe. S'il est facile de mobiliser, fédérer sur des événements ponctuels, tout essai d'organisation est pris dans un double mouvement. Les tentatives de regroupement sont perçues comme issues d'un comité central fantasmé par les acteurs de terrain. Traumatisés par les logiques d'organisation et d'appareil et les risques d'instrumentalisation, ils redoutent toute tentative de récupération et perçoivent tout essai d'organisation comme un risque de perte identitaire. Dans le même temps, ces nouvelles formes de regroupements ne sont pas vécues comme légitimes par les représentants des institutions qui ne reconnaissent pas les modes d'organisation horizontaux ou en réseau et souhaitent négocier qu'avec un seul interlocuteur élu. Les nouvelles formes d'organisation sont prises en tension entre une demande de démocratie participative et de transparence de leurs membres et une demande de représentativité traditionnelle de la part des pouvoirs publics et des politiques. Si le modèle de la démocratie participative fleurit, les modes d'organisations sont encore conçus selon les modes représentatifs classiques. Tenter une forme de structuration différente moins structurée, plus ouverte avec des porte-paroles, des directions tournantes, est un véritable challenge et le risque d'être ignoré, dénié par la classe politique traditionnelle. Or les choses se construisent dans le mouvement et les organisations se doivent d'être en cohérence avec les discours et les actions. Pour ces différentes raisons, pour dépasser les tensions, l'IRES a décidé de se lancer dans un processus d'ouverture et de transformation. Le but est d'essayer de dépasser les tensions pour créer à terme un vaste mouvement fédérant l'ensemble des initiatives de ce champ et sortir de la confidentialité. Les Assises du mouvement à Lille, le 22 mars 2002 ont permis le lancement de cette nouvelle organisation. L'IRES se transforme en Mouvement d'Economie Solidaire. Pour tenir ses objectifs d'ouverture et de pluralisme, celui-ci se lance dans un vaste jeu d'alliances plurielles avec des mouvements de culture très différentes pour enclencher une véritable dynamique de changement. Les réseaux d'économie solidaire recherchent des alliances concrètes ancrées sur des actions communes et veillent à ne pas se laisser enfermer dans des alliances uniquement de façade et de représentation. Les organisations de solidarité internationales ont été dès le début des alliés importants du Mouvement de l'Economie Solidaire. Les réseaux d'économie solidaire ont participé à plusieurs universités d'été, rédigé des cahiers en commun, mis en place plusieurs groupes de travail avec des organisations de solidarité internationales. Mais le travail en commun le plus significatif s'est déroulé dans le cadre de

l'organisation des forums sociaux européens et mondiaux. A ces occasions, une dynamique commune a été mise en place pour favoriser la reconnaissance d'alternatives économiques. Le deuxième allié de l'économie solidaire est l'économie sociale, un des alliés principaux, mais complexe. Si des valeurs communes, comme la démocratie économique, le regroupement des organisations de personnes et non de capitaux, relie incontestablement ces deux champs, les pratiques et l'histoire et les modes de représentation sont très différents. Les logiques sont à la fois proches et lointaines entre un mouvement constitué depuis la fin du XIX^{ème} siècle et structuré en organisations établies, coopératives, mutuelles et regroupements importants et de l'autre côté un foisonnement de petites initiatives revendiquant de nouveaux modes d'organisation et de régulation avec les pouvoirs publics. Si les références autour d'une autre manière de faire de l'économie, de l'entrepreneuriat collectif sont incontestables, les cultures, les modes d'intervention sont très différents. Si l'économie sociale se fonde et s'organise à partir des statuts, l'économie solidaire se mobilise plus autour de nouvelles formes d'activité, les statuts ne garantissant pas nécessairement le fonctionnement démocratique. L'économie sociale s'adresse naturellement à ses membres, les coopératives aux coopérateurs, les mutuelles aux mutualistes et les interactions sont assez rares entre les différentes composantes de l'économie sociale et encore moins avec l'économie solidaire. L'économie solidaire au contraire, de par les conditions de sa création, travaille dans une logique de mixité et d'hybridité. Le secteur de l'économie sociale s'est constitué comme une force représentative, alors que l'économie solidaire s'investit plus dans des formes de démocratie participative et dans une dynamique de contestation du modèle économique libéral. Mais des rencontres se font autour d'objectifs et de travaux communs. L'organisation de manifestations rapprochent ces deux courants, qui ont du mal à se fréquenter, à se connaître et à accepter leurs différences et tracer des convergences. Déjà, divers événements comme les Assises de l'économie sociale et solidaire, les Rencontres de Tours « Ensemble pour une économie plurielle », le chantier de coopération France-Québec ont facilité une meilleure inter-connaissance et une construction commune de propositions. Mais la dynamique la plus intéressante a été réalisée lors du Forum Social Européen²⁵. Le troisième jeu d'alliance concerne le mouvement altermondialiste, en particulier les forums sociaux. Ce rapprochement est essentiel, car il permet de démultiplier les énergies et de sensibiliser un large public qui pourrait s'engager sur des actions concrètes au quotidien. Construire

²⁵Hersent M, Les dynamiques du Forum Social, article paru dans Culture en Mouvement, novembre 2003.

collectivement des alternatives à la mondialisation, en les articulant avec les mouvements de résistance au modèle libéral pour faire reconnaître un droit à l'initiative économique pour toutes et tous, est un axe politique essentiel. Le Forum Social Européen de Paris Saint Denis représente un véritable enjeu pour la mouvance de l'économie solidaire. Il s'agit de poursuivre dans le contexte national les avancées construites dans les forums sociaux mondiaux. A Porto Alegre, en 2002, nous avons dû longuement batailler avec le comité d'organisation pour tenir une conférence, des séminaires, des ateliers sur la question de l'économie solidaire. Cela a été possible grâce à la mobilisation conjointe de différents réseaux français et européens et au soutien des réseaux brésiliens avec lesquels les mouvements de l'économie solidaire avaient noué des contacts, notamment dans le cadre des rencontres de Globaliser la solidarité à Lima et à Québec. La dynamique des forums s'est ainsi transformée dans une perspective de construction d'alternatives et de propositions. Fort du succès à Porto Alegre 2 et à Porto Alegre 3, où l'économie solidaire représentait dix pour cent des manifestations, le Mouvement de l'Economie Solidaire a construit une stratégie d'alliances plurielles pour réussir son engagement dans le Forum Social de Paris-St Denis en novembre 2003. Le Centre de Recherche et d'Information pour le Développement qui fédère des organisations internationales et est très impliqué dans la préparation des forums, comme partie prenante du comité d'organisation du Forum Social Mondial, a été le premier allié. Ceci a permis aux acteurs de l'économie solidaire de prendre une place dans les structures d'organisation du Forum, en particulier le comité d'initiatives et le secrétariat d'organisation à côté des mouvements syndicaux et d'autres grandes organisations. Mais rapidement, le mouvement a compris qu'il fallait se renforcer pour être véritablement représentatif et prendre une véritable place dans le processus de construction de forum puis dans les rencontres elles-même. Le MES a organisé rapidement une plate-forme des diverses composantes de l'économie solidaire et de l'économie sociale. Une coordination économie sociale / économie solidaire se crée en mars 2003 pour mettre en place un Village de l'Economie Sociale et de l'Economie Solidaire inclus dans le processus du Forum. Cette coordination permet d'engager une dynamique commune entre les acteurs. La première réunion est d'ailleurs particulièrement révélatrice, car elle réunit des acteurs d'une alternative radicale comme les « no border », mais aussi les instances plus officielles de l'économie sociale comme la Coordination des Présidents des Coopératives et des Associations. Le mouvement joue un rôle de mailleur et d'intercesseur en réunissant sur un objectif commun, différentes composantes, dont certaines sont peu au fait, sinon réservées

sur les nouvelles formes d'organisation. Mais surtout cette coordination a permis une mutualisation des moyens pour réussir cette manifestation. L'Union Régionale des SCOP met à disposition une chargée de mission pour assurer le suivi de l'action, la Fondation pour le Progrès de l'Homme embauche la coordinatrice et un système de financement collectif est mis en place pour respecter les spécificités des différentes organisations. Une plaquette spécifique et une affiche signée par quatre-vingt organisations, sont réalisées. La participation aux groupes de travail, restreints mais paritaires de l'économie sociale et solidaire, est un élément fort de la constitution d'une identité commune face aux acteurs de l'altermondialisation peu au fait de cette mouvance et même des expériences comme les coopératives, pourtant anciennes. La présence conjointe au comité d'initiatives, aux Assemblées Européennes, au secrétariat d'organisation permet de resserrer les liens dans une perspective constructive et de se faire reconnaître comme partie intégrante du mouvement altermondialiste. Le Village de l'Economie Sociale et Solidaire montre les différentes facettes de l'économie sociale et solidaire par la tenue de stands, mais aussi engage des débats, tient des ateliers et séminaires co-organisés au niveau européen par les différents acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ces différentes manifestations ont rencontré un public large surtout de jeunes et se sont déroulées dans une ambiance chaleureuse, notamment par l'organisation de soirées conviviales, qui rompaient avec l'ambiance austère du Forum. La solidarité inter-réseau et inter-mouvement a fonctionné de manière dynamique tant au niveau du financement des stands que de la tenue des séminaires et des plénières et de la présence conjointe dans les différentes instances de décision. Le Village de l'Economie Sociale et Solidaire a été un succès conquis de haute lutte, que le bilan du Forum Social Européen présente comme une des réussites de l'élargissement. Dans une société souvent structurée de manière très verticale et cloisonnée, traversée par des logiques de notables et de représentants officiels, la mouvance de l'économie solidaire a réussi à faire entendre une petite musique différente, à faire reconnaître sa spécificité transversale, horizontale, ainsi que ses modes d'organisation plus participatifs que représentatifs. Elle a mis en avant ses modes de regroupement plus proches des forums que des congrès, ses modes décisionnels pris au consensus, ses engagements au quotidien. Elle a réussi à faire converger des acteurs de cultures très différentes, comme les mouvements traditionnels de l'économie sociale, les organisations de solidarité internationale et le mouvement altermondialiste sur des perspectives communes. Mais c'est la mise en œuvre d'actions communes, la réalité sociale de ces différents

mouvements, le passage à des actions concertées et collectives qui peuvent véritablement construire un autre monde plus respectueux des femmes et des hommes et de leur environnement.

Texte rédigé le 17 Décembre 2004

Petite histoire des structures territoriales de l'économie solidaire

Si le Mouvement pour l'Économie Solidaire (MES) a été à l'origine un regroupement de réseaux, fédérations ou agences positionnés à l'échelle nationale, il a toujours compté parmi ses adhérents des structures locales d'économie solidaire. Ces dernières ont d'ailleurs joué un rôle croissant dans sa gouvernance et son animation à partir du milieu des années 2000.

Ce chapitre propose une mise en perspective historique des regroupements des acteurs locaux de l'économie solidaire en distinguant trois périodes. La première (1995-2004) rappelle la singularité de l'ancrage local de l'économie solidaire par rapport à la territorialisation de l'économie sociale. La seconde (2005-2014) montre comment ces regroupements ont contribué à la co-construction de l'économie sociale et solidaire (ESS) comme nouveau domaine de l'action publique locale. La dernière période (2014 à nos jours) explique pourquoi les structures locales de l'économie solidaire doivent désormais faire valoir leurs spécificités au sein d'écosystèmes de l'ESS qui se sont densifiés, technicisés et spécialisés.

1995-2004 - L'émergence d'associations et de pôles locaux d'économie solidaire.

Cette première période correspond à celle de la création d'agences, de pôles et d'associations locales de « promotion » et de « développement » de l'économie solidaire en France. Citons notamment : l'agence provençale pour une économie alternative et solidaire (APEAS, 1995), l'association régionale pour le développement de l'économie solidaire (ARDES, 1995), le pôle d'économie solidaire de Côte d'Or (PES21, 1997), l'association de promotion de l'économie solidaire (ADEPES, 1997), l'assemblée permanente pour une économie solidaire (APES, 2000), le centre réseau économie solidaire (CRESOL, 2002). Cette liste ne comprend pas l'ensemble des regroupements existants à l'époque²⁶, mais uniquement ceux qui ont adhéré au MES à partir de 2002. Pour saisir rétrospectivement l'originalité des structures locales de l'économie solidaire, il convient de souligner ce qui les différencie de la structuration de l'économie sociale de l'époque.

²⁶ Pour un état des lieux se reporter à l'étude du MES : « Réseaux, pôles, collectifs, assemblées permanentes, associations régionales... Comment les acteurs de l'économie solidaire s'organisent au niveau territorial. rédigé par Simon Bailleul, Jean Berger et Véronique Porteneuve en avril 2005, https://www.socioeco.org/bdf_fiche-document-2521_fr.html, consulté le 6 avril 2022.

Rappelons qu'au tournant des années 2000, les débats entre les tenants de l'économie sociale et ceux d'une économie solidaire étaient vifs. Les premiers considéraient que l'économie sociale était forcément solidaire, nombre d'initiatives locales adoptant des statuts coopératif ou associatif. Les seconds critiquaient la banalisation des grandes entreprises de l'économie sociale, leurs rapports acritiques au marché et à la croissance face aux impératifs de développement durable. Les controverses portaient sur la pertinence des statuts comme critère discriminant du périmètre d'une population d'entreprises spécifiques (coopératives, mutuelles et associations gestionnaires). Les partisans de l'économie solidaire soulignaient alors que « les statuts ne font vertus ». Ils insistaient sur la finalité de l'activité et sur les critères solidaire et équitable des modes de production et de consommation en expérimentant des démarches (charte, démarche progrès, certification) pour les garantir. Plus largement, pour les acteurs locaux de l'économie solidaire, la création et la promotion d'activités économiques à partir d'initiatives citoyennes était indissociables d'un projet d'une autre économie territoriale. Ils se réclamaient d'un développement local durable²⁷ et d'une « globalisation de la solidarité »²⁸.

Ces positionnements ne sont pas sans rapport avec les trajectoires militantes des promoteurs de l'économie solidaire. Certains étaient des élus locaux, d'autres militaient chez les Verts. Beaucoup n'étaient pas « encartés » et cherchaient à faire de la « politique autrement », hors du jeu institutionnel partidair. L'engagement citoyen en économie apparaissait comme une « action politique hors du champ politique » (Rodet, 2014). Beaucoup avaient des engagements associatifs ou syndicaux. Ils prenaient leur distance avec « l'Etat PS »²⁹ pour reprendre l'expression de Christian Tytgat alors que l'économie sociale s'était historiquement rattachée à la seconde gauche et ses figures tutélaires que furent Michel Rocard et Jacques Delors.

Une autre ligne de démarcation repérable est rétrospectivement le rapport au territoire. Rappelons que la reconnaissance et la structuration de l'économie sociale dans les années 1980 et 1990 est avant tout nationale, statutaire et sectorielle. La

²⁷Par exemple, le développement durable est un objectif explicite de l'appel de création de l'APES en 2000 (Fautrez et al., 2014).

²⁸En référence à la première rencontre « Globalisation de la solidarité » qui se déroula à Lima et qui déboucha dans les années 2000 sur la création du RIPESS (réseau intercontinental pour l'économie sociale et solidaire).

²⁹« L'Elysée, Matignon, la mairie de Lille, la Communauté urbaine, la région, les départements du Nord et du Pas-de-Calais, tout était PS. », Christian Tytgat, un idéaliste pragmatique ? Par Francine Aizicovicin 4 juin 1996.

territorialisation de l'économie sociale fût principalement descendante, les GRCMA (groupements régionaux des coopératives, mutuelles et associations) étant des duplications locales des alliances statutaires nouées historiquement à l'échelle nationale. A l'inverse, les agences, associations et autres pôles de promotion de l'économie solidaire se sont affirmés dès l'origine comme des structures territorialisées. Si plusieurs d'entre elles (ARDES, APEAS) affichaient une prétention à un rayonnement régional, le territoire de leurs projets et de leurs adhérents se déployait autour de capitales régionales (Caen, Dijon, Lille, Tours, Toulouse, etc.) et leur communauté urbaine. L'ancrage territorial des réseaux d'acteurs comme des activités accompagnées rapprochaient l'économie solidaire des démarches de développement local. L'appui aux « services de proximité »³⁰, le soutien aux « initiatives locales » (Gardin et Laville, 2007) ou la promotion d'un développement local communautaire (Lorhois, 1996, p.35) étaient différentes formulations de l'époque.

Une autre différence tenait au mode de regroupement des acteurs et à la légitimité de l'action collective. Là où l'adhésion par homologie statutaire ou sectorielle sur le modèle pyramidale de l'Union ou de la Fédération prédominait dans les familles de l'économie sociale, les adhérents des structures territoriales de l'économie solidaire étaient composites mixant personnes morales et physiques agissant dans des domaines divers. La volonté de promouvoir et l'engagement quotidien pour une autre économie territoriale à travers le soutien d'initiatives solidaires concrètes motivaient le rassemblement des acteurs plus que les appartenances à tel ou tel type d'entreprises. La légitimité locale de l'économie solidaire ne tenait pas à une représentativité par le nombre d'adhérents ou par les statistiques sur le nombre d'emplois dans l'ESS. Elle s'inscrivait dans un « activisme du faire » qui articule « la persuasion par l'action » et « l'expérimentation comme réalisation » (Ros, 2017) avec un discours critique sur le modèle économique dominant. La finance solidaire se veut à la fois mobilisation citoyenne de l'épargne locale au service de projets d'économie solidaire mais aussi critique en acte de la financiarisation de l'économie. Une AMAP interroge nos modes de consommation et de distribution alimentaire. Cette volonté d'inventer une action collective territorialisée s'est aussi traduite par des tentatives transitoires, repérables à l'IRES ou à l'APES, d'organiser en réseau des modes de décisions et de représentations

30 ASDP (1998), *Topo-guide des services de proximité*, Desclée de Brouwer.

plus horizontaux. Ainsi, des modalités de participation plus large que la simple adhésion et des formes de représentation plurielle avec la désignation de plusieurs porte-parole ont été expérimentées.

Dans cette première période, les structures territoriales se rattachaient ou du moins s'inspiraient de dynamiques nationales de l'économie solidaire. Plusieurs des promoteurs de l'APEAS, de l'ADEPES ou du PES21 étaient issus du Réseau pour une économie alternative et solidaire (REAS). D'autres, comme l'ARDES, furent des membres actifs de l'Agence pour le développement pour les services de Proximité (ADSP). Les premiers mettaient en avant l'épargne solidaire et ont créé les premiers outils de capital risque pour faire localement de la finance solidaire. Les seconds inscrivaient la co-construction de services solidaires dans la dynamique de tertiarisation des économies et des emplois en inventant des activités d'utilité sociale dans les domaines de la petite enfance, de l'aide à domicile, de la culture ou de la protection de l'environnement. Les structures territoriales de l'économie solidaire étaient autonomes dans leur projet et leur dynamique. Elles ne pouvaient être considérées comme des antennes ou des émanations de réseaux nationaux. La pluralité de leurs dénominations en atteste. Cette relation plus réticulaire que hiérarchique entre le national et le territorial s'est traduite par le rôle secondaire qu'elles ont joué dans la gouvernance du REAS (1992-1998), puis de l'Inter-réseaux pour l'économie solidaire (IRES, 1997-2002).

2004-2014 - Acteurs pionniers de la co-construction des politiques locales de l'ESS

Les périodisations historiques ont toujours un caractère discutable. La césure du milieu des années 2000 peut se justifier par trois changements notables. Le premier est celui d'une consolidation des structures territoriales de l'économie solidaire. Elles ont gagné localement en légitimité politique, ont diversifié leurs missions et affiné leurs compétences territoriales. En même temps, le milieu des années 2000 correspond à la fin de la dynamique locale de regroupement d'acteurs de l'économie solidaire, à l'exception des tentatives franciliennes³¹. L'absence d'impulsion nationale au niveau du MES témoigne rétrospectivement d'un déficit de stratégie politique d'essaimage de l'économie solidaire dans les territoires, mais aussi d'une insuffisance de ressources dédiées au rapprochement avec d'autres collectifs ou regroupements locaux.

³¹ Acteurs et Collectifs Pour l'Économie Solidaire en Ile de France (ACPES, 2001), Collectif des acteurs de l'économie solidaire en Île-de-France (Cesif, 2006).

Pour autant, deux autres changements majeurs de cette période expliquent ce mouvement de polarisation territoriale sans diffusion de l'économie solidaire. Le principal fût l'apparition à plusieurs échelons de politiques locales de l'ESS. En 2004, plusieurs élus de conseils régionaux ont revendiqué et obtenu la compétence ESS et ont rejoint la première vague d'élus qui agissaient depuis 2001 dans les villes et les communautés d'agglomération. Les politiques locales de l'ESS, souvent portées à cette époque par des élus verts, vont apporter légitimité et soutien à plusieurs structures locales de l'économie solidaire en les associant à la co-construction d'un nouveau domaine de politique publique. Ainsi, l'APEAS comme l'APES vont jouer un rôle actif dans l'élaboration des plans de développement de l'ESS en Provence- Alpes-Côtes d'Azur ou dans le Nord-Pas-de-Calais. Les structures territoriales de l'économie solidaire vont contribuer à ouvrir la participation à l'action publique à des initiatives locales et des porteurs de projets au-delà d'un dialogue exclusif entre élus et têtes de réseau représentatives. Elles vont aussi influencer une définition ouverte de l'ESS au-delà d'une approche strictement statutaire. C'est ainsi que nombre d'appels à projet ESS des collectivités locales ont intégré des critères comme l'utilité sociale, l'échange équitable, la participation citoyenne ou le développement durable, l'innovation sociale, etc. Elles ont participé à l'émergence de nouveaux enjeux : les circuits courts alimentaires, les arts et la culture, les ressourceries et le réemploi, la consommation responsable et critique, les jardins partagés et l'agriculture urbaine, les mobilités douces, les communs, etc. Cette nouvelle légitimité locale s'est traduite nationalement par une participation accrue, notamment de l'ARDES, de l'APES, l'APEAS et l'ADEPES, à la gouvernance et aux activités du MES. En témoigne leur implication active dans la conduite de la recherche-action « Avec les régions, l'économie sociale et solidaire en mouvement »³², coproduction de connaissance pionnière et originale sur les politiques régionales de l'ESS. Reste que la recherche d'interlocuteurs collectifs va aussi conduire les élus locaux à l'ESS à soutenir une structuration territoriale de réseaux d'ESS plus large et inclusive, soit par la création de réseaux infrarégionaux ad-hoc (comme les Ecosolies sur la métropole de Nantes), soit en incitant à élargir le périmètre d'adhésion et de représentation des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS).

Le troisième changement notable de cette période est la transformation des GRCMA en CRESS. Au-delà du débat de la période d'ajouter le « s » de solidaire, préfiguration de la

³²<http://www.le-mes.org/IMG/pdf/livremesdef.pdf>, consulté le 28 mars 2022.

notion composite d'ESS, l'apparition des CRESS peut s'interpréter comme un processus de territorialisation de l'économie sociale et de conversion de ses représentants au développement local. Dans certaines régions, des tentatives de division du travail politique entre l'économie sociale et l'économie solidaire ont été esquissées : aux CRESS la représentation du champ et la production de données statistiques ; aux structures de l'économie solidaire, l'animation territoriale et l'accompagnement d'initiatives. Elles n'en demeuraient pas moins fragiles, les complémentarités fonctionnelles affichées masquant mal une concurrence stratégique pour la reconnaissance et les ressources. En outre, nombre de missions d'accompagnateur, d'animateur et de développeur expérimentées par les structures locales de l'économie solidaire vont se trouver ici ou là récupérées par certaines CRESS qui devenaient de plus en plus gestionnaires de dispositifs d'appui (DLA, fonds européens, etc.). Le « tournant territorial de l'ESS » n'était plus l'apanage de l'économie solidaire mais devenait une compétence partagée avec les collectivités locales et les CRESS.

2014 à aujourd'hui : faire valoir les spécificités du solidaire dans les écosystèmes locaux de l'ESS

La dernière période commence en 2014. Cette date fait explicitement référence à la Loi Hamon sur l'ESS. Son article 6 institutionnalise les missions des CRESS qui « assurent au plan local la promotion et le développement de l'économie sociale et solidaire ». Cette légitimité acquise par la loi ne sera pas sans impacts sur les structures locales de l'économie solidaire. Par isomorphisme, elles vont adhérer aux CRESS dans un collège ad-hoc et participer plus ou moins activement à leurs actions. A force d'interactions et de collaborations, une acculturation réciproque des référentiels s'est produite et des liens interpersonnels se tissent tant aux niveaux des administrateurs que des chargés de mission. Cette participation se traduit par le positionnement actif des acteurs et structures de l'économie solidaire sur des agendas de l'ESS, locaux comme nationaux. A cet égard, la participation croissante du MES aux travaux et commissions d'ESS France illustre ce glissement stratégique d'une opposition originelle à des formes de « coopétition »³³ effective, voire de coopération assumée.

Mais, au-delà du rapport aux CRESS, cette dernière période est aussi celle d'une densification, spécialisation, technicisation des écosystèmes locaux de l'ESS. Par

³³ « La coopétition est une collaboration ou une coopération de circonstance ou d'opportunité entre différents acteurs économiques qui, par ailleurs, sont des concurrents », <https://fr.wikipedia.org/wiki/Coop%C3%A9tition>, consulté le 6 avril 2022.

écosystème, nous entendons l'interdépendance réticulaire d'initiatives et d'entreprises emblématiques, de têtes de réseaux, de structures d'accompagnement et de financement, d'élus et de techniciens de collectivités locales, d'universitaires et responsables de formations spécialisées... qui structurent localement le champ de l'ESS. Ces parties prenantes connaissent l'ESS locale, ses composantes et son poids socio-économique, ses acteurs emblématiques, les plans d'action des collectivités et les dispositifs locaux de soutien et de financement. Elles participent activement aux événements et instances relatifs à l'ESS. Elles collaborent ponctuellement sur des projets d'observation, de sensibilisation, d'animation ou d'accompagnement de l'ESS dans les territoires.

Cette densification et technicisation des écosystèmes locaux de l'ESS n'a pas été sans conséquences pour les structures territoriales de l'économie solidaire. De pionnières d'une problématique émergente au début des années 2000, les responsables et salariés de l'économie solidaire doivent aujourd'hui faire valoir leur spécificité et se différencier. D'autant que les thématiques qui étaient au début des années 2000 des repères identitaires du solidaire - les services de proximité, l'hybridation des ressources, l'utilité sociale, la finance solidaire, le développement durable, la consommation responsable, les circuits courts équitables, les monnaies locales - ont été aujourd'hui en partie appropriées par la galaxie de l'ESS.

Pour autant, le tournant gestionnaire et entrepreneurial pris par certains écosystèmes locaux de l'ESS peut être l'occasion de réaffirmer les spécificités du solidaire. D'abord, la réhabilitation de la notion d'initiative citoyenne permet de réaffirmer que l'ESS n'est pas qu'une affaire d'entreprises fussent-elles sociales. La notion d'initiative pourrait être d'ailleurs source d'alliances puisqu'elle est également mobilisée chez les promoteurs du développement local, de la transition écologique ou des droits culturels. La citoyenneté économique, un autre marqueur identitaire, permet de rappeler que la démocratisation de l'économie ne se réduit pas au processus de décision dans l'entreprise mais tient aussi au pouvoir d'agir collectivement sur l'économie locale à partir des actes de la vie quotidienne (travailler, consommer, échanger, habiter, se déplacer, etc.).

Face aux tendances à la spécialisation et au formatage de la chaîne de l'accompagnement local en ESS, souvent attribuée par lots dans des appels d'offre régionaux, les structures locales de l'économie solidaire ont tout intérêt à revendiquer avec d'autres les

spécificités de leur savoir-faire. Accompagnement sur « mesure » plus que formaté sur le modèle de la création d'entreprise, il s'arrime sur une co-construction et coopération avec les porteurs de projet mais aussi leur insertion dans des collectifs territoriaux ou thématiques facilitant les transferts expérientiels et de compétences entre pairs. Enfin, la pérennisation d'activité en ESS relève de modèles socio-économiques hybrides (ressources marchande, non marchande et non monétaire) qui ne visent pas principalement la solvabilisation sur les marchés ou par des investisseurs privés.

L'ancrage local des missions et actions des structures de l'économie solidaire est un autre point fort de leur capacité à animer les territoires et à faire coopérer les acteurs. Face à la promotion d'un changement d'échelle par duplication d'entreprises ou de dispositifs ESS clés en main proposés aux collectivités locales par les entrepreneurs extraterritoriaux, les acteurs locaux de l'économie solidaire ont tout intérêt à valoriser un engagement territorial de long terme reposant sur une connaissance fine de l'écosystème local de l'ESS et des relations de proximité non réductibles à des relations contractuelles.

Enfin, la capacité des structures locales de l'économie solidaire à construire et à proposer une vision partagée ou un récit d'une autre économie territoriale à même de rassembler adhérents, partenaires et collectivités locales est sans doute la condition d'une repolitisation de leur projet. L'accumulation d'initiatives solidaires aussi emblématiques soient-elles ne suffit pas à construire un système local de coopération économique.

Les textes fondateurs de l'économie solidaire :

appel de 1995

Appel en faveur de l'ouverture d'un espace pour l'économie solidaire

Appel paru dans le journal Le Monde daté du 18 juin 1997

Les perspectives ouvertes par le changement de majorité et de gouvernement nous conduisent à prendre appui sur la " rénovation de la vie publique " annoncée par Lionel Jospin pour engager des relations d'une autre nature. Composantes actives de la société civile, nous souhaitons être des interlocuteurs constructifs et vigilants contribuant aux changements en profondeur indispensables pour enrayer l'exclusion.

Les réseaux signataires du présent appel concourent à la création et le fonctionnement de collectifs enfants-parents-professionnels pour l'accueil des jeunes enfants, de lieux d'expression et d'activités artistiques, de restaurants multiculturels de quartiers, de régies de quartier et de multiples autres entreprises et services solidaires dans divers domaines d'activités. Ce mouvement qui se reconnaît en France autour de l'économie solidaire trouve aussi des développements en Europe sur des champs d'activités que la Communauté européenne a tenté de mettre en évidence : services de la vie quotidienne, d'amélioration du cadre de vie, de la culture et des loisirs, d'environnement. De ce point de vue, l'économie solidaire peut désigner nationalement le mouvement européen des entreprises sociales aux appellations très variées selon les pays (coopératives sociales, groupes d'auto-assistance, entreprises communautaires, entreprises solidaires) et qui est incontestablement une des composantes de l'Europe sociale à construire.

Les pratiques soutenues ou représentées par nos réseaux, malgré l'absence de reconnaissance budgétaire spécifique, ont émergé dans les vingt dernières années et représentent aujourd'hui des dizaines de milliers de salariés et de bénévoles. Nous nous étions déjà retrouvés, en 1995, autour d'un appel pour l'économie solidaire qui a rencontré un certain écho tant chez les acteurs de la société civile que chez des élus politiques d'horizons variés. Il s'agissait notamment de préciser ce qu'est l'économie solidaire à un moment où ce terme commençait à être galvaudé. En effet, l'économie solidaire refuse de considérer que la seule solution consisterait à laisser s'épanouir une économie de marché libérée d'un maximum de contraintes, tout en élargissant, pour panser les plaies, le champ des actions sociales correctives.

A leur échelle, les initiatives de l'économie solidaire tentent de répondre aux défis qui se posent à notre société aujourd'hui. Ces expériences suggèrent une approche plurielle de

l'économie, le marché n'étant pas la seule source de production de richesses, et favorisent les hybridations entre ressources marchandes, non marchandes et non monétaires. Au niveau social, elles permettent la production de solidarités de proximité, volontaires et choisies. Et au plan politique, elles concourent à rendre la démocratie plus vivante et interactive en recherchant l'expression et la participation de chacun quel que soit son statut (salarié, bénévole, usager, etc.).

En somme l'économie solidaire ne saurait se confondre avec d'autres formes d'économie dans une espèce de secteur fourre-tout qui légitimerait l'éclatement de la condition salariale. Elle ne saurait en aucun cas constituer une "économie-balai" qui ramasserait les laissés-pour-compte de la compétitivité. Au contraire, les expériences qui se situent dans la perspective d'économie solidaire prouvent tous les jours qu'il est possible de fonder l'initiative sur des actions de solidarité. A cet égard, la société est en avance sur les représentations de bien des technocrates puisqu'elle a réussi à engendrer des initiatives qui contribuent à la fois au renforcement de réseaux sociaux d'échanges et d'actions en commun, et à la création d'emplois.

Pour cette raison, les initiatives ne peuvent plus être considérées comme de simples instruments des politiques publiques et le débat fondamental sur les conditions institutionnelles de développement de l'économie solidaire, doit enfin être abordé avec la préparation qu'il requiert. En se basant sur les expériences acquises et les obstacles rencontrés, différentes propositions ont été élaborées par nos différents réseaux et demandent à être enfin discutées. De manière transversale, plusieurs axes d'action peuvent faciliter une mise en oeuvre à grande échelle.

- Il s'agit de créer un véritable droit à l'initiative en favorisant l'accès à l'espace, en finançant l'investissement immatériel, la formation des porteurs de projet et l'ingénierie de démarrage. Dans les services de proximité, on n'a pas besoin d'acheter des machines mais on a besoin de concevoir les projets avec les usagers concernés et dans le cadre d'un partenariat tenant compte des singularités locales ce qui exige du temps. Pourquoi la collectivité ne peut-elle pas consentir pour l'innovation socio-économique ce qu'elle accorde pour l'innovation technologique ?
- Il s'agit aussi de garantir l'accès de tous aux services, de soutenir la professionnalisation des emplois et d'appuyer les regroupements d'initiatives afin de consolider les démarches de terrain au lieu de les enfermer dans les petits boulots et le

traitement social du chômage. Pour créer de véritables emplois durables, par exemple pour les jeunes, il est indispensable de les ancrer dans une organisation collective appropriée tant pour les salariés que pour les usagers, ce qui soulève en l'occurrence la question du statut adapté

- Il s'agit enfin, pour dépasser la dispersion des politiques publiques et le cloisonnement, d'envisager la constitution de fonds territorialisés de développement des initiatives locales. Avec les partenaires sociaux, élus et représentants associatifs, il s'agit d'ouvrir un dialogue social local sur les problèmes de la cohésion sociale et de l'emploi, susceptibles de susciter une véritable mobilisation ; ceci suppose de pouvoir redéployer certains financements existants dans l'aide sociale, l'aide aux entreprises, la création d'emplois pour tenir compte de l'utilité sociale de certaines activités sans pour autant définir celle-ci par décret.

Ces options ne sont pas utopiques, elles ont par exemple commencé à être mises en pratique à l'échelle d'une région par le Conseil régional du Nord-Pas de Calais à travers les assises pour l'emploi, sa politique en faveur des services de proximité et son appui à la caisse régionale d'économie solidaire. C'est à partir de telles avancées concrètes qu'il est possible de définir les composantes d'une nouvelle politique nationale.

Pour aller dans ce sens, cet appel manifeste la volonté des réseaux de la société civile que nous sommes de promouvoir un débat ouvert et de s'adresser ensemble aux pouvoirs publics pour l'ouverture d'un espace propre à l'économie solidaire.

Réseaux nationaux signataires :

ADEL (Agence pour le Développement de l'Économie Locale), ADSP (Agence pour le Développement des Services de Proximité), Association Nationale Culture et Liberté, Association PROGRES (Programme de Réhabilitation Économique et social), Civilités, CNLRQ (Comité National de Liaison des Régies de Quartier), Biocoop, Culture & Proximité - OPALE, Fédération Relais, Fonda Rhône Alpes, GIEPP (Groupement pour l'Initiative et l'Elaboration de Projets Professionnels), MRERS (Mouvement des Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoir), MRJC (Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne), Peuples Solidaires, REAS (Réseau d'Economie Alternative et Solidaire), RCS, La presqu'île, STAJ (Service Technique Animation Jeunesse), Terre des Hommes France.

Déclaration de Lima

II. La contribution à la structuration de l'ESS du MES et de ses réseaux

Gérard Dechy

Le MES et les politiques publiques

Des initiatives des acteurs à la reconnaissance des entreprises de l'ESS

Utilité sociale, gouvernance démocratique, ancrage territorial, prise en compte de l'environnement, amélioration continue des pratiques, fédèrent depuis plus de 20 ans les initiatives prises par les acteurs de l'économie sociale et solidaire pour répondre, sur les territoires, aux besoins fondamentaux non satisfaits par le marché.

Ces actions ont été peu ou prou soutenues par les politiques publiques au niveau local, territorial, régional jusqu'à la reconnaissance nationale, par la loi du 30 Juillet 2014, des entreprises de l'ESS.

Le chemin parcouru est immense et, malgré les insuffisances de la loi issues des compromis qui ont abouti à son vote unanime, les entreprises de l'ESS ont gagné en visibilité et le périmètre de ce qui se compte, dans le PIB notamment, est aujourd'hui assez bien délimité.

Reste que l'ESS ne saurait se résumer à ces entreprises et se limiter à cet indicateur qui passe par pertes et profits les citoyens et tout ce qui compte pour faire société et la transformer avec eux.

III. Les grandes innovations de la fin du XX^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui.

Josette Combes

Les crèches parentales, lieux d'ancrage de réseaux de solidarité

Ce titre reprend celui d'un document rédigé en juillet 1989 pour présenter une synthèse d'une recherche action menée au sein de la Fédération des crèches parentales. Nous l'utilisons ici parce qu'il a été l'amorce d'une coopération avec plusieurs entités dont le regroupement a constitué le noyau initial de ce qui allait devenir l'IRES puis le MES³⁴.

Les crèches parentales ont été immédiatement considérées comme une innovation par le secteur de l'action sociale mais ont eu quelques difficultés dans un premier temps à se faire accepter par l'institution dans son ensemble. On s'en tiendra dans cet exposé aux 15 premières années de leur émergence quand elles appartenaient à la mouvance des alternatives en recherche de reconnaissance institutionnelle, alors même que le secteur de la Petite enfance devenait un enjeu important des politiques publiques à la suite du rapport Bouyala Roussille³⁵. Les intentions de ce rapport étaient clairement de « *considérer l'enfant dans sa globalité, de ne pas le réduire à une préoccupation sanitaire ou hygiéniste. L'appréhender comme un être sujet en le resituant dans les relations qu'il noue avec son environnement, avec son habitat, avec les médias, avec les transports, avec la consommation, dans les possibilités d'expression et d'acquisitions culturelles.* »

Les parents influencés par les recherches en pédopsychiatrie qui mettaient en avant l'importance des jeunes années sur la structuration physiologique et psychique du jeune enfant³⁶, recherchent des solutions de « garde » - ce sont les crèches parentales qui ont poussé au remplacement de ce terme par « accueil » - qui leur permettent de grandir eux-mêmes en tant que parent. On pourrait dire en paraphrasant une phrase célèbre : « on ne naît pas parent, on le devient ».

Par ailleurs la cellule familiale a beaucoup évolué. D'une part, grâce à la contraception, l'enfant est désormais la plupart du temps désiré, il devient un « projet » dont on souhaite prendre soin. D'autre part, les phénomènes de mobilité géographique qui drainent encore les jeunes des milieux ruraux vers les métropoles et singulièrement la capitale, réduisent drastiquement les solidarités familiales de proximité d'autant que par ailleurs

³⁴Inter réseau de l'économie solidaire et Mouvement pour l'économie solidaire

³⁵BOULAYA N., ROUSSILLE B., 1982, *L'enfant dans la vie : une politique pour la petite enfance, rapport au Secrétariat d'Etat à la Famille*, Paris, La documentation française.

³⁶En particulier BOWLBY J., 1972, *L'attachement*, Paris, PUF, 1978 (édition anglaise 1969). et DODSON F., *Tout se joue avant six ans*, Paris, Robert Lafont, (titre qui a traumatisé plus d'un parent) et les écrits et interventions radiophoniques de Françoise Dolto

les grand-mères sont devenues des femmes actives qui n'ont pas de temps à consacrer à leurs petits-enfants. De plus les méthodes éducatives de la génération précédente sont largement tenues à distance.

Le mouvement féministe a bousculé les attentes des femmes quant au partage des tâches et elles souhaitent une implication de leur partenaire dans l'éducation des enfants. Les «nouveaux pères» sont eux-mêmes conscients de l'importance d'établir des relations plus étroites et affectueuses avec leurs enfants dès leur naissance. Enfin il y a un mouvement de recherche vers un meilleur équilibre entre vie familiale et vie professionnelle. Sur tous ces sujets, les parents des crèches parentales vont non seulement organiser eux-mêmes les solutions qui répondent au mieux à leurs attentes mais les changements de paradigme qu'ils mettent en œuvre vont infuser dans toute la société et modifier considérablement et durablement les agencements sociaux qui y sont liés.

Après un bref historique de la création de la fédération des crèches parentales (ACEPP) qui va jouer un rôle majeur dans le développement des Collectifs Enfants Parents, nous examinerons les évolutions qui ont conduit les crèches parentales à porter un mouvement citoyen d'implication dans la co-construction des politiques publiques en matière de Petite Enfance et promouvoir leurs lieux d'accueil dans un rôle d'acteur de cohésion sociale au sein des territoires.

Bref historique de la création de la Fédération ACEP(P). Association des Collectifs Enfants Parents.³⁷

Le dernier P - Professionnels- n'advient qu'en 1990, à la suite de nombreux débats, pour reconnaître l'importance des professionnel.le.s dans le mouvement.

A la fin des années 70, de jeunes familles, composées de femmes et d'hommes issus d'une mouvance libertaire et autogestionnaire, souhaitent, pour développer leur activité professionnelle, trouver une solution pour leurs jeunes enfants qui réponde à plusieurs critères absents à l'époque des dispositifs publics.

- Un lieu d'accueil collectif avant tout, selon une analyse qui considère l'échange entre pairs comme stimulant pour la progression de l'enfant vers l'autonomie et pour éviter les problèmes de «concurrence affective» liés à l'accueil individuel par une assistante maternelle par ailleurs peu formée à cette époque.

³⁷Pour une information plus détaillée voir le site de l'ACEPP <https://www.acepp.asso.fr/histoire/>

- Une entité de proximité de petite taille dans laquelle les parents puissent accompagner la transition de leur enfant de la vie familiale à la vie en collectivité

- Un lieu moins hygiéniste que ne l'étaient les « lieux de garde » et plus centré, sur l'éveil culturel du jeune enfant.

- Une possibilité pour les pères de s'investir auprès de leur jeune enfant pour rompre avec une répartition des rôles et une féminisation excessive dans les lieux de soin.

- Un espace ressource pour réfléchir collectivement à la « parentalité », néologisme, créé à l'époque par les parents des CEP, qui est entré par la suite dans le vocabulaire courant

- Un réseau d'affinités et de solidarité informel bien que structuré.

Les premières créations sont qualifiées de crèches «sauvages» ou «parallèles». Leur fonctionnement est en fait hors la loi et repose sur l'implication des parents exclusivement.

A peine arrivé au pouvoir, le gouvernement socialiste sous la férule de Georgina Dufoix, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la solidarité nationale, chargée de la famille, publie le 24 août 1981 une circulaire³⁸ autorisant les crèches parentales comme mode d'accueil à condition de recruter un.e professionnel.le comme permanent.e.

La profession d'éducateur de jeunes enfants va être favorisée par les parents et se développera conjointement, incluant des hommes, nouveauté notable dans ce domaine.

Afin de pallier la réticence des médecins PMI à accorder un agrément aux CEP, un des écueils important après la recherche de locaux adaptés pour accueillir une moyenne de 16 enfants, l'ACEP propose au Ministère de la Santé de mettre en œuvre une série de sessions de « sensibilisation » qui se dérouleront dans 5 grandes régions en France et entameront une période de formations conjointes ACEP / PMI sur les territoires. Cette action financée par le Ministre du Travail aux fins de la création d'emploi permettra de lever la réticence des médecins PMI, même si l'opposition entre puéricultrices et éducateurs de jeunes enfants perdurera. Notons que la Fondation de France soutient par une aide au démarrage les crèches et la CNAF et ses antennes délivre une prestation de service (même si elle est inférieure à celle des crèches traditionnelles à ce stade.

³⁸Cette circulaire temporaire ne sera remplacée par un décret régulant l'ensemble du champ de la Petite enfance qu'en 2000.

Le projet de création de lieux d'accueil dans les quartiers d'habitat social. ³⁹

A partir de 1986, l'ACEP rencontre la Fondation Bernard Van Leer qui souhaite financer les systèmes de soutien à la Petite enfance auprès d'enfants défavorisés. Elle accueille favorablement le projet de création de lieux d'accueil à participation parentale dans les quartiers défavorisés. Une enquête préliminaire menée sur plusieurs quartiers d'habitat social permet de mettre en évidence les besoins spécifiques des familles de ces quartiers, notamment le besoin de passer d'un système crèche à halte garderie et accueil d'urgence. Cet aménagement sera donc mis en œuvre et deviendra par la suite le « multi accueil », après avoir été âprement négocié à ce moment-là. Quatre projets pilotes sont expérimentés (Les Minguettes à Vénissieux, Les Izards à Toulouse, Quimill à Chateaulin et le village de Redessan dans le Gard). Les résultats de cette expérimentation ont été présentés au cours d'un colloque «*Crèches parentales, services de proximité, pôles de solidarité* » en 1989 pour préparer la phase d'essaimage⁴⁰. Un film vidéo «*Il était quatre fois*» servira de support de communication. L'expérimentation a fait la démonstration de sa pertinence comme outil de cohésion sociale sur un quartier ou un village et de développement pour les enfants avant la maternelle. Elle se débarrasse aux yeux de ses partenaires institutionnels de son image de lieu réservé à des privilégiés. Dans la phase d'essaimage qui débute en 1990, la mission de l'équipe «d'assistants techniques» situés sur une dizaine de territoires va être d'accompagner de nouveaux porteurs de projets à leur demande, qu'ils soient un groupe de parents, de professionnels, une antenne CAF ou un chef de projet DSQ⁴¹. A cette époque, l'Agence de Développement des Services de Proximité (ADSP) et l'ACEPP nouent des liens de coopération. Elles participent en commun à la consultation que Marie-Christine Blandin du Parti des Verts, nouvellement élue à la tête de la Région Nord-Pas de-Calais, met un place pour organiser le Contrat Plan État Région. C'est une première dans le processus de co-construction des politiques publiques. La liaison ADSP / ACEPP sur la région, en lien avec la Fédération des centres sociaux, enclenche un processus de création de lieux d'accueil en s'appuyant sur

³⁹Les résultats de cette recherche ont donné lieu à deux ouvrages

COMBES J., 1994 *a*, *Des lieux et des liens . Parcours d'enfances*. Paris,ACEPP

COMBES J., 1999 *b*. *Petite enfance dans les quartiers d'habitat social . Guide méthodologique*. Paris, ACEPP.

L'expérience a également été répertoriée dans l'ouvrage de LAVILLE J-L, 1992 *Les services de proximité en Europe*, Paris, Syros Alternatives, Groupe Ten

⁴⁰Les futurs financeurs de la phase d'essaimage sont présents: outre la Fondation van Leer, les Ministères de la Solidarité, du Travail, la Caisse Nationale des Affaires Familiales, le Fonds d'Action Sociale, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'Union nationale des Offices HLM, la Fédération des Centres Sociaux

⁴¹Développement Social des Quartiers, dispositif de la politique de la Ville actuellement DSU (urbain)

l'antenne régionale «Colline» et le consortium créé à cette occasion avec le GIEPP (Groupement pour l'Initiative et l'élaboration de projets professionnels). Ce type de coopération peut être considéré comme une préfiguration des Pôles Territoriaux de Coopération Économique.

Les réunions de travail entre ACEPP, ADSP, CNLRQ Opale, ADEL déboucheront sur le premier appel publié en 1995 dans le journal le Monde en faveur de l'Économie solidaire. Un nouvel appel en juin 1997 relancera la mise en réseau. L'IRES⁴² se constitue dès l'été 1997 avec pour objectif de renforcer les initiatives existantes, développer les coopérations, aider les acteurs à constituer des réseaux pour rendre plus accessibles aux concitoyens l'accès aux initiatives. Plus de 20 ans plus tard, c'est toujours le rôle du Mouvement pour l'Économie Solidaire qui sera l'intitulé adopté lors de la formalisation du réseau en 2002.

En quoi l'expérience des crèches parentales a-t-elle participé d'un mouvement plus large d'émancipation citoyenne.

Les parents, en prenant l'initiative de créer eux-mêmes un service que ni l'État, ni le marché ne proposaient et en ajoutant aux deux sources État/prestation de service et marché/cotisation des parents, une troisième source «la réciprocité», démontraient qu'il existait une «troisième voie» pour répondre aux besoins des citoyen.nes, leur implication.

Cette forme d'organisation s'est retrouvée dans la plupart des innovations sociales qui ont émergé dans les années 80 : habitant.es dans les régies de quartier, consommateurs et consommatrices dans le commerce équitable, les AMAP, producteurs et productrices dans les coopératives d'emploi, usagers dans les coopératives d'énergie, etc.

Cette implication a eu une résonance sur la façon dont la puissance publique a organisé par la suite ses propres réponses. Les mini-crèches de proximité ont peu à peu remplacé les grands établissements dans la programmation des services aux familles. La place de l'enfant et du parent y a été requestionnée pour mieux prendre en compte les spécificités de chaque famille, notamment dans les quartiers d'habitat social où le multi accueil est devenu habituel. La formation des professionnel.le.s Petite enfance s'est orientée vers plus d'attention au développement cognitif et psychomoteur sans bien-sûr négliger la santé mais sans y sacrifier les deux autres composantes. C'est dans l'imaginaire collectif

⁴²L'IRES, Inter réseau de l'Économie Solidaire

que la place de l'enfant et de la parentalité a évolué et changé les rapports sociaux notamment au sein de la famille.

Ce qui se jouait en «parallèle» est entré dans le lieu commun.

Le danger de banalisation où s'effacent les caractéristiques des premières expériences.

Les crèches parentales, victimes de leur succès ont peu à peu été supplantées par les mini-crèches municipalisées, dans un premier temps puis les crèches «clés en main», attirant des investisseurs sur *«un marché en pleine croissance en France avec une forte demande pour une offre encore réduite de place en crèches.» (...), «40000 places devraient être créées entre 2018 et 2022»* dixit un prospecteur en chasse de ces fameux marchés. L'offre s'adresse aux gestionnaires privés qui veulent se *«développer sur toute la France sans perdre de temps dans les recherches de locaux, les montages de dossiers.»*. Bien entendu il n'y est plus question d'y perdre du temps et de l'argent avec les fantaisies affectives des parents, *«la dimension utilitaire et gestionnaire prenant le pas sur la dimension éducative de l'enfant dans son premier âge»*.⁴³

Ce n'est pas le seul cas de prédation d'une initiative imaginée par des acteurs de l'économie solidaire, récupérée et organisée de façon capitaliste. Citons, par exemple, le cas de l'autopartage revu par blablacar ou le couchsurfing supplanté par airbnb. De façon générale, dès qu'un intermédiaire intervient entre producteurs et consommateurs, la marchandisation du service implique une certaine dépossession des deux parties de leur libre arbitre, notamment de la liberté de l'échange. Les raisons du succès de ces succédanés tient précisément au retour d'un échange débarrassé de l'obligation d'associer l'échange matériel à un échange social personnalisé. Dans le cas de airbnb, on ne rencontre même plus la personne qui met à disposition son hébergement, un système de coffre à code remplaçant la remise des clés en mains propres. Ce qui est l'un des objectifs du couchsurfing, la rencontre de l'autre, a disparu.

De même dans les crèches «clés en main», la co-construction du projet éducatif a été remplacé par le projet professionnel, relativement standardisé par les programmes de formation professionnelle. Fort heureusement, les personnes parviennent à remettre de l'humain dans les schémas technocratiques, quand elles le peuvent encore, quand les critères de rentabilité ne les ont pas elles-mêmes réduits à une robotisation de leur prestation.

⁴³<https://www.reconsideronslavaleurdelenfant.com/Projet-educatif-parents-impliqués>

Clotilde Bréaud

Les Régies de Quartier et de Territoire, « au cœur du lien civil ordinaire »

Le dispositif « Régie de Quartier » a été initié et finalisé par la Charte Nationale des Régies de Quartier, en 1991, trois ans après la création du CNLRQ, Comité National de Liaison des Régies de Quartier⁴⁴, puis conforté par le Manifeste en 1993. La mission des Régies a pour but l'amélioration de la vie collective dans un espace commun, menée dans le cadre d'une gestion partagée entre les habitants bénéficiaires du projet, les élus de la municipalité responsables de l'espace public par mandat, et enfin les bailleurs responsables des logements. Une Régie de Territoire est la transposition en milieu rural en difficultés des valeurs et pratiques d'une Régie de Quartier, le partenariat des bailleurs sociaux étant assuré par des acteurs économiques locaux.

Ce qui fait une Régie ce sont, au fond, les grands principes de l'économie solidaire.

Les Régies sont ancrées dans un territoire. Qu'est-ce que le territoire d'une Régie ? C'est un territoire qui en a besoin, où la vie collective ne fonctionne pas ou mal, où il faut faire appel à l'implication de la communauté des habitants et de leurs responsables. C'est pourquoi, par exemple, il n'y a pas de Régie dans les quartiers résidentiels de Paris, où il existe des HLM bien sûr et aussi des personnes en difficulté sociale et professionnelle, mais où les services publics fonctionnent, où des outils existent en suffisance pour accompagner les usagers, même les plus démunis. Les activités des Régies, qu'elles soient de nature technique ou sociale, ont pour finalité d'être d'utilité sociale, dans le double sens, celui d'apporter aux habitants des services dont ils ont besoin et qui sont absents ou insuffisants, et aussi celui de procurer du travail à des habitants chômeurs. Elles n'ont pas vocation non plus à répondre dans leur territoire à toute la politique sociale publique, mais elles jouent un rôle actif dans le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées, elles témoignent que c'est possible.

Leur gouvernance démocratique se manifeste par la forme associative qui associe les différents acteurs. La place des habitants au cœur même du dispositif, en tant qu'usagers des services, bénéficiaires des emplois et membres de la gouvernance, est le signe

⁴⁴Devenu Comité Nationale de Liaison des Régies de Quartier et de Territoire, sans modification du sigle.

tangible d'une démarche participative liée à l'objectif de co-construction du projet des Régies. Cette place est essentielle. Cependant si certaines Régies ont pu se créer à l'initiative d'habitants, ces derniers ne peuvent pas aboutir leur projet seuls. Le partenaire majeur, c'était, et cela demeure, les municipalités. Ce sont elles qui considèrent in fine si une Régie est une opportunité pour leurs territoires. Mais en retour pour que celle-ci existe et perdure, il est nécessaire que la volonté des élus réponde à une demande des habitants. C'est dans cette articulation que peut naître une Régie, dans la mesure où élus et habitants sont également concernés par la vie collective quotidienne dans l'espace public. Pour que tout se passe bien, la ville se doit de reconnaître le rôle de la Régie dans son quartier et cette dernière prouver la qualité de ses interventions.

Lors d'un changement de municipalité, le risque d'une incompréhension de la part de la nouvelle équipe existe. La relation entre la Régie et les élus est alors à reconstruire avec plus ou moins de difficultés et de réussites. Il en est de même avec les responsables des bailleurs sociaux. Autre risque, une Régie peut être instrumentalisée par des élus. Mais n'est-ce pas toujours le cas dans une aventure humaine collective qui a à voir avec le politique, au sens premier du terme celui de la gestion de la Cité ? Lors des négociations entre partenaires aux intérêts différents, voire divergents, le travail des salariés, eux-mêmes en grande majorité habitants du territoire, constitue une force d'appui importante pour se faire reconnaître. Ceux-ci en connaissent les besoins, leur travail est apprécié, ils sont dans une proximité sociale naturelle avec les autres habitants. La plupart d'entre eux exercent des activités concrètes, qu'ils savent utiles à leur environnement et qui contribuent aux modalités collectives de la vie commune. De fait les salariés sont les premiers ambassadeurs de leur Régie.

« Le dispositif Régie de Quartier articule une double démarche d'entreprise en vraie grandeur et de développement social et communautaire » comme le précise la Charte.

La gestion économique d'une Régie repose sur la vente de son travail et le recours aux dispositifs des politiques publiques d'aides à l'emploi. Lors de la création des premières Régies, il était admis que les municipalités pouvaient financer les activités dites marchandes qu'elles confiaient à des Régies par des subventions. Celles-ci, votées par le Conseil municipal, attestaient officiellement du soutien politique de ce dernier à la Régie

concernée. Depuis l'année 2000, l'accès à la commande publique a été soumise au code des marchés publics, des mesures spécifiques ont été ciblées sur l'IAE (insertion par l'activité économique). Les aides aux postes IAE ne sont pas des subventions de fonctionnement, elles ne pallient pas non plus une carence personnelle ou sociale, elles ont pour but de financer les moyens des parcours d'insertion sociale et professionnelle dans une dynamique personnalisée.

Point essentiel, cette économie est inscrite dans la non-lucrativité. C'est une économie de la solidarité qui n'engendre pas de profit pour quelques-uns ; les résultats annuels excédentaires financent des investissements ou sont attribués en fonds propres nécessaires à la trésorerie de l'entreprise Régie. De plus, l'implication dans la gouvernance d'une Régie relève du bénévolat, c'est du temps donné, gratuit.

L'implication dans le domaine de l'ESS du réseau des Régies

Dès les prémices de leur projet et sans remise en cause depuis, les Régies appartiennent au domaine de l'économie sociale par leur statut associatif et à celui de l'économie solidaire par la nature de leur propre projet, unifiés dans le domaine de l'économie sociale et solidaire : l'ESS. Cette appartenance a un caractère identitaire clair et reconnu par les pouvoirs publics et les partenaires. Le Comité National a participé activement à la première organisation du domaine de l'économie solidaire à l'échelle nationale aux côtés de ses différents acteurs, notamment avec les sociologues chercheurs, Jean Louis LAVILLE et Bernard EME : le Mouvement de l'IRES (Inter Réseau de l'économie solidaire) qui a évolué en 2002 en MES (Mouvement de l'Economie Solidaire). Le réseau a participé et signé en 1997 la « Déclaration de Lima » qui a porté à l'échelle internationale, l'émergence de « l'Economie Solidaire », une économie au service des personnes, aux côtés des économies marchande et publique. Il a poursuivi son implication en participant aux symposiums de la globalisation de la solidarité qui ont poursuivi la démarche.

« Les Régies de quartier sont au cœur du lien civil ordinaire » disait Bernard EME. Lien civil, lien entre les citoyens qui doivent vivre ensemble dans un territoire défini. La mission d'une Régie participe à la construction de ce lien entre les habitants de ces grandes cités où sont venus vivre des milliers de personnes sans histoire sociale commune, à la différence des anciennes sociétés ouvrières ou rurales, de France ou d'ailleurs, organisées siècle après siècle. Les fondateurs responsables des Régies et du

Comité National étaient des militants de la « chose publique ». Beaucoup venaient de la prévention spécialisée ou du monde syndical. Ils ont intégré à leur projet social cet objectif du mieux « vivre en commun ». Portant en eux les valeurs et le sens des pratiques du mouvement de l'éducation populaire, ils étaient convaincus qu'individuellement et collectivement, des personnes qui partagent le même intérêt et les mêmes enjeux, peuvent progresser en portant un même projet, autrement dit en étant des acteurs impliqués, et ceci dès lors qu'ils en définissent ensemble les conditions et les moyens.

Les innovations en lien avec cette finalité du mieux vivre ensemble

Proches des besoins de la population de leur territoire, les Régies souvent innovent, avec succès, dans l'esprit de l'ESS. C'est sur le terrain et au cas par cas que sont apparues des activités nouvelles. Parmi beaucoup d'autres, celle des correspondants de nuit en est une illustration significative. Durant les années 90, une Régie située dans les Hauts de Rouen s'est attelée à trouver une solution pour répondre aux problèmes qui apparaissent la nuit dans l'espace public. Avec le soutien de la Mairie et des bailleurs, elle a mobilisé un groupe d'habitants et des représentants de différentes institutions, acteurs sociaux, police...Ensemble, ils ont mis en place une activité à dimension économique et un nouveau métier de la Ville, relevant de la médiation et de la veille sociale. Par groupe de deux, les correspondants de nuit arpentent une zone définie et interviennent lors des incidents principalement par le dialogue. Ils en rendent compte aux bailleurs dans leur rapport journalier afin que le traitement des problèmes soit pris en charge par les institutions concernées. Ils sont connus par la population et restent attentifs à ne pas être considérés comme des auxiliaires de police. Depuis cette époque l'activité elle-même et le métier ont été largement professionnalisés, en respectant la philosophie du projet initial.

Le domaine de la Formation un des fondements du projet des Régies.

Les actions font l'objet d'orientations et de choix prioritaires à l'échelle d'une Régie comme à celle du réseau national. Régulièrement, ce domaine s'est enrichi d'initiatives innovantes dans la mesure où elles sont directement adaptées au contexte local. Une partie d'entre elles concerne une meilleure connaissance du projet commun et s'adresse aux différents acteurs des Régies, et d'autres, nombreuses, visent les activités et les métiers des salariés qui les exercent. On peut constater que ces dernières poursuivent un

double objectif : la professionnalisation des personnes dans leur poste de travail et la qualité des services qu'ils soient techniques ou sociaux, et aussi le renfort des compétences des salariés liées aux spécificités des Régies. Un exemple significatif : la création depuis quelques années avec l'organisme de formation Passag/e/s du CNLRQ, d'un CQP conventionnel (certificat de qualification professionnelle de la branche des Régies) pour les « agents d'entretien et de proximité ». On y apprend bien sûr les techniques de nettoyage, mais on travaille aussi le lien de proximité avec les bénéficiaires du service, que sont notamment les locataires et les gardiens d'immeubles. Chaque année, plusieurs sessions sont organisées pour une quinzaine de stagiaires. A l'issue de leur formation, ils reçoivent une attestation sur un document officiel, leur « premier diplôme ».

Le réseau est à l'écoute des nouveaux besoins, notamment un enjeu social important. Les Régies sont aujourd'hui très engagées pour le développement des activités liées au numérique. Elles mènent des actions de formation qui vont de la maîtrise des outils numériques pour tous les habitants et à leur accès facile au cœur des quartiers, jusqu'à l'apprentissage de nouveaux métiers. Ce qui constitue pour des jeunes une vraie perspective d'avenir et la possibilité d'une réelle progression dans la filière de ces nouveaux métiers dont la première étape ne demande pas de prérequis de compétences. Ce travail de formation ne peut pas se traduire par des colonnes de chiffres. S'il est possible d'évaluer par des indicateurs la progression professionnelle des personnes, celle liée à la dimension du lien interpersonnel et politique avec les bénéficiaires des services, s'apprécie par une démarche conjointe entre ces derniers, les salariés et leur encadrement. Les attentes des partenaires vont souvent dans le sens d'une évaluation quantifiée, ce qui est légitime de la part d'un commanditaire public. Mais la dimension politique d'une Régie dépend des gens, et reste principalement de l'ordre du qualitatif, comme tout ce qui est né de l'Éducation populaire.

Mettre en place une économie solidaire qui voudrait exister comme telle dans un monde marchand, n'est-ce pas une utopie ? Oui, bien sûr. Mais la recherche d'une utopie est aussi ce qui construit un projet politique.

Arturo Palma Torres

Le commerce équitable

Contextes

Ce texte fait référence à la création et le développement du commerce équitable, innovation socio-économique dont l'initiative appartient aux associations de solidarité internationale en Europe, en accord avec des organisations de paysans et/ou artisans des pays du Sud (Asie, Afrique, Amérique latine). En France, le commerce équitable est lancé au milieu des années 70 et s'est développé avec succès jusqu'à nos jours, malgré leurs propres contradictions internes et un environnement économique et politique très défavorable. Il a toujours été associé à l'économie solidaire bien que leurs origines et trajectoires soient différentes.

Pour mémoire, le contexte social, politique et économique des débuts des années 80 marquait la fin des « 30 glorieuses » et le début des nombreuses crises du système capitaliste. Cependant, les mouvements syndicaux, sociaux et de solidarité étaient encore influents et le parti socialiste gagnait les élections présidentielles en 1981. Mais les classes dominantes ont réagi depuis et les néolibéraux se sont bien installés aux pouvoirs et dans nos têtes.

Plus qu'une description ou une analyse, ce texte est un récit émaillé de quelques réflexions. Il est le fruit de plus de 20 ans de travail dans les milieux du commerce équitable et de l'économie solidaire, ici et ailleurs. Donc, il ne pourrait pas prétendre à l'objectivité.

De l'innovation citoyenne à l'implantation dans les marchés

Le commerce équitable Sud-Nord a au moins un demi-siècle d'existence. Organisé à l'initiative des ONG européennes de solidarité Nord-Sud en accord avec leurs partenaires latino-américains, l'objectif étant de soutenir les efforts des paysans et artisans pauvres des pays du Sud pour vivre décemment de leur travail. Ce fût la réaction des milieux de la solidarité Nord-Sud, face aux échanges inégaux entre les pays industrialisés du Nord (Europe occidentale, Etats-Unis, Canada, Japon ...) et les pays « en développement » du Sud (Asie, Afrique, Amérique latine). Il s'agissait de commercialiser leurs produits dans les pays du Nord, en leur assurant des prix « justes ». Dans les pays du Sud, les initiatives concernaient des organisations de paysans et d'artisans (coopératives, associations,

groupements, paroisses, groupements, ...). Au Nord se sont créés des magasins spécialisés, dont l'objectif était de vendre tout en sensibilisant les consommateurs. Les principes de ce nouveau commerce étaient, la solidarité Nord-Sud, l'auto-organisation collective et démocratique des producteurs, l'autonomie, l'éducation, les prix justes, le soutien technique, le développement local, la critique du commerce international. Pendant une vingtaine d'années le commerce équitable s'est développé dans les cercles des organisations militantes de la solidarité, ses adhérents et sympathisants.

Les années 90 marquent une première transformation dans la stratégie commerciale. Certains acteurs – aux Pays-Bas, Allemagne, Angleterre – créent des organismes de certification pour définir de manière précise et vérifiable les normes à respecter. L'objectif: introduire des produits « labellisés » dans la grande distribution pour augmenter significativement les ventes tout en garantissant aux consommateurs la « qualité sociale » des produits. Ceci impliquait d'ouvrir le système à d'autres catégories d'acteurs. Sont intégrés ainsi des entreprises agricoles du Sud ayant des travailleurs organisés, des organismes de certification, des importateurs (surtout des torréfacteurs) et des enseignes de la grande distribution, au Nord. Les standards incluent des exigences sur les droits du travail, préfinancement, protection de l'environnement, mais lient « le prix juste » aux prix des marchés internationaux. Du point de vue économique cette évolution se traduit par le recentrage des échanges sur les produits agro-alimentaires vendus en grande distribution et les besoins de promotion auprès des consommateurs. Du point de vue politique, elle provoque une importante division parmi les acteurs, entre ceux qui approuvent la priorité donnée à la vente dans la grande distribution et ceux qui prônent le développement des ventes dans des magasins spécialisés, équitables et/ou bio. Cette division persiste encore, même si les campagnes de promotion massives ont donné raison, en termes de chiffres d'affaires, aux tenants de la normalisation, soutenus par les supermarchés et les gouvernements. Les producteurs des pays du Sud, pragmatiques, ne s'opposent pas aux changements, mais exigent le respect des valeurs fondatrices. Dans ce sens, ils critiquent l'incorporation de grandes exploitations agricoles et exigent la participation effective des producteurs dans l'élaboration de normes. Cette dernière question provoquera quelques années plus tard la création par les producteurs de leur propre label.

La normalisation du commerce équitable, sa certification et les campagnes publicitaires réalisées avec le soutien des pouvoirs publics, sensibilisent les consommateurs, dynamisent la demande et font du commerce équitable un véritable marché de niche très dynamique (jusqu'à plus 20% de croissance quelques années). Ceci finit par intéresser les grands négociants et les gouvernements, jusqu'alors assez rétifs. Ainsi, les années 2000 verront des produits de multinationales certifiés commerce équitable, ainsi que des aliments élaborés qui ne contiennent que quelques ingrédients du commerce équitable. Peu à peu, en France, Brésil et autres pays, des gouvernements règlementent les pratiques en définissant le concept, approuvant les normes et autorisant des « labels ». D'une innovation socio-économique « inventée » par les associations de solidarité Nord-Sud et les producteurs, le commerce équitable devient un exemple de succès commercial fortement valorisée.

Toutefois, le commerce équitable continue à inspirer des vocations

En effet, les principes fondateurs du commerce équitable n'ont pas disparu. Ils subsistent dans les nouvelles normes, mais surtout continuent à animer la majorité des organisations de producteurs, les réseaux de magasins associatifs et/ou de proximité, de petites entreprises coopératives et des importateurs, qui animent les filières dites « 100% équitable ». Des acteurs que peuvent être identifiés comme appartenant à l'économie solidaire. Dans les faits, partout dans le monde l'économie solidaire a toujours reconnu le commerce équitable comme l'un de ses principaux secteurs d'activité. Encore plus, dans les années 2000 et pendant une dizaine d'années, les réseaux de magasins associatifs de commerce équitable et ceux des producteurs des pays du Sud ont participé activement à la structuration internationale du mouvement de l'économie solidaire et aux rencontres thématiques internationales, lors des Forums Sociaux Mondiaux et/ou, du Pôle d'Economie Solidaire de la Fondation Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme. D'ailleurs, les principes sont au cœur même des luttes des paysans et des artisans des pays du Sud, dont l'insertion dans leurs propres marchés est toujours aussi difficile, et qui n'ont trop souvent que peu d'attention de la part de leurs gouvernants. Les pratiques associatives, démocratiques, de réciprocité, de respect, de justice sociale, de sources de financement plurielles, sont toujours profondément enracinées dans leurs organisations. Le modèle de commerce équitable lié à l'économie

solidaire représente ainsi un potentiel non négligeable dans les propositions de construction de sociétés plus justes et soutenables.

Car, nous sommes en 2022 et les crises financières, économiques, écologiques et socio-politiques restreignent nos droits et nos vies de plus en plus. La confiance des citoyens Européens dans leurs systèmes politiques et économiques est fortement ébranlée. La pandémie du Covid 19 a mis à nu les priorités essentielles de nos gouvernements. La fatigue d'une vie enchaînée aux emplois industriels et/ou bureaucratiques dans des grandes métropoles ; la détérioration de nos milieux de vie, de notre santé, de la biodiversité ; les dérèglements climatiques ; le manque de sens, Tout cela pousse nos concitoyens à chercher et à investir d'autres modes de vie, de travail, de consommation, d'éducation, d'engagements.

L'un des secteurs le plus affaiblis par les crises est celui de l'agriculture. Pas besoin d'en faire le détail, mais les paysans sont fortement affectés par les crises financières et écologiques. Ils sont à la recherche de nouvelles formes de commercialisation pour d'échapper à un face-à-phase mortel avec l'agro-industrie et/ou la grande distribution (plus d'un suicide par jour !), et mieux maîtriser leur production et sa valorisation. Ce « nouveau commerce » doit répondre aussi à une forte demande de produits sans dangers pour la santé et pour l'environnement. D'autre part, il permet de faire face à l'appauvrissement des territoires (vente directe, commerces de proximité, produits bio, production locale, etc.). Ces innovations impliquent l'organisation autonome et démocratique des acteurs locaux, la relocalisation des échanges, la réappropriation de valeurs ajoutées, le développement soutenable des territoires et la création des liens de solidarité/réciprocité entre les habitants. Elles sont quelques fois des adaptations d'expériences venues d'autres pays (Japon, USA, Canada, Brésil, ...) mais, l'impact positif du commerce équitable dans l'opinion y est aussi pour beaucoup. Les plus connues de ces nouvelles formes sont les AMAPs dont on parle aussi dans ce livre.

Tout ce bouillonnement transformateur fait penser nécessairement aux valeurs et pratiques de l'économie solidaire et du commerce équitable, qui s'y font présents, sous d'autres formes et empruntant souvent d'autres stratégies. Ce n'est pas un hasard si en 2014 les acteurs du commerce équitable Sud-Nord, rassemblés dans Commerce Equitable France, aient finalisé un processus datant de quelques années et décidé d'ouvrir le système à des groupements d'agriculteurs et artisans produisant en France

pour les marchés français. Voici donc une nouvelle transformation qui rapproche cette fois le commerce équitable de l'économie solidaire. Il s'agit d'adapter les principes du commerce équitable aux conditions de production et de commercialisation en France. En fait c'est du commerce équitable local, Nord-Nord, ou « Origine France » son appellation officielle. Aujourd'hui la démarche « Origine France » concerne plus de 8000 producteurs et productrices de 65 groupements dans toute la France, pour environ 1400 références (boulangerie-viennoiserie, fruits et légumes, épicerie salée, viandes-œufs, épicerie sucrée et produits laitiers), vendus principalement dans les boulangeries (44%), boutiques bio et commerce équitable (41%), grande distribution et commerce conventionnel (14%). La moitié de ces produits sont certifiés bio et équitables par des certificateurs homologués. Ce nouveau commerce répond aux besoins des habitants des territoires français, avec de valeurs et pratiques qui le rapprochent de l'économie solidaire.

La difficile reconnaissance et les réglementations par l'Etat

Conséquence de sa percée dans la consommation des Français, le commerce équitable commence à être reconnu par les pouvoirs publics à partir de 2005. Durant les derniers 15 ans, pas moins de 5 articles de loi sont venus réglementer ses activités en termes de définition, normalisation, certification, commercialisation, financement et sensibilisation. Sans parler des soutiens politiques et financiers accordés par les collectivités territoriales depuis longtemps.

En 50 ans, les différents acteurs du commerce équitable en France, issus notamment du monde associatif, ont réussi l'exploit de se faire reconnaître par les marchés et par l'Etat (belle adaptation à l'économie plurielle, à mon avis). Ils ont dû adopter certaines de leurs normes économiques et réglementaires. Mais ils n'ont pas renoncé à mettre en avant leurs propres valeurs et pratiques. Ce ne sont que les premiers tours d'un processus d'adaptation permanent, où le rapport de forces est toujours présent et déterminant. La question en suspens est de savoir comment réussir à tenir l'essentiel de la démarche : les besoins premiers des producteurs et des consommateurs, et la sauvegarde de la biosphère.

Commerce équitable et économie solidaire

L'interrelation entre ces deux mouvements n'est pas évidente de par leurs origines. L'économie solidaire est l'héritière d'une longue tradition des luttes ouvrières et

populaires en quête de solutions aux problèmes vitaux des populations par l'auto-organisation et l'entraide. Ses origines se rapportent donc aux premières associations et coopératives du début de la révolution industrielle et du 19^{ème} siècle. Actuellement l'Economie Sociale en France, bien structurée et reconnue, regroupe associations, mutuelles, coopératives, fondations, fonds de dotation et entreprises à but non lucratif, indépendamment de leur objet social ou activité. La majorité d'entre eux ont fini par adopter le fonctionnement des entreprises capitalistes. L'économie solidaire actuelle, conceptualisée à partir des années 70, même si elle fait part de cette famille socio-économique, ne se reconnaît ni dans les valeurs et pratiques des marchés capitalistes, ni dans les activités marchandes et non marchandes des Etats. Au contraire, elle revendique les valeurs des premières associations et coopératives ouvrières, c'est-à-dire, autogestion, égalité politique, liberté d'entrée et sortie, neutralité politique et religieuse, priorité à l'éducation. Aujourd'hui nous pourrions synthétiser ses valeurs en deux exigences : démocratiser les activités économiques par l'engagement citoyen et répondre aux besoins des habitants d'un territoire en priorisant l'intérêt général sur l'intérêt et le profit individuel⁴⁵. Des finalités à la fois politique et économique, qu'il est fondamental de ne pas oublier.

Pour sa part, le commerce équitable est le fils putatif de la solidarité entre les peuples et la coopération internationale entre les Etats, mariage d'intérêt dont les acteurs principaux sont les Etats des pays du Nord, les associations de solidarité Nord-Sud (ONG) des pays du Nord, et les producteurs pauvres (paysans et artisans) des pays du Sud. Ainsi, pendant tout son processus de gestation et croissance il lui a fallu surmonter les contradictions internes posées par ces origines, au moment de définir finalités et principes, mais surtout à l'heure de les mettre en œuvre et de choisir ses alliances. Aujourd'hui, grâce à une stratégie commerciale d'insertion dans la grande distribution et un gros travail de sensibilisation des consommateurs, le commerce équitable semble être rentré dans les rangs de l'entrepreneuriat à mission sociale lui ayant été attribué par le néolibéralisme régnant. Mais, il lui reste toujours les valeurs qui, malgré tout, rendent le commerce équitable potentiellement « alternatif » au système dominant. Chez les producteurs : l'auto-organisation, la démocratie, la solidarité, le lien social, la défense de leur milieu naturel. Chez les consommateurs : la recherche des produits sains, leur préoccupation croissante pour la protection de la biosphère, la solidarité bien comprise

45 Cf. J-L. Laville et A.D. Cattani, 2006, «*Dictionnaires de l'autre économie*», Paris, Desclée de Brouwer.

avec ceux qui produisent leurs aliments, la méfiance vis-à-vis de l'agro-industrie et des élites gouvernantes. L'arrivée récente des producteurs de France dans ses rangs pourrait renforcer cette tendance « économie solidaire ». Il manque toujours les consommateurs, mais celle-là est une autre histoire.

Malgré leurs filiations si différentes, la proximité sinon le partage de leurs valeurs font que les deux mouvements se sentent membres de la même famille, même quand leurs priorités sont souvent ailleurs. Car à mon avis, il y a une faiblesse commune aux deux mouvements qui constitue un sérieux problème. C'est leur manque de forces sociales capables de défendre leurs avancées et rendre leurs actions incontournables.

20 ans est l'âge de la maturité et de la force ... sociale

Qu'est que nous manque pour avancer dans ce sens ? D'abord, s'accorder sur le fait que l'économie solidaire a aussi une finalité politique : démocratiser l'économie. Ensuite, préciser notre concept du/de la politique dont on parle⁴⁶. Enfin, assumer cette finalité dans nos initiatives, activités et relations sociales. Les élections, par exemple, offrent aux mouvements sociaux l'opportunité de « faire du/de la politique » sans en avoir honte, pour promouvoir nos actions/convictions et évaluer l'état des rapports de forces dans notre société sur les sujets que nous concernent. A ce propos, en cherchant sur le web j'ai trouvé deux documents intéressants. Le premier est « Les propositions des acteurs du commerce équitable pour une économie transformatrice au service de l'humain et de la planète »⁴⁷, présentées par Commerce Equitable France, à propos des élections en 2022. Le deuxième sont les « Propuestas para la construcción de una economía más justa, democrática y sostenible »⁴⁸, diffusées par le REAS (Réseau d'Economies Alternatives et Solidaires), le réseau des mouvements de l'Etat Espagnol, à l'occasion des élections de l'année 2019. Ces deux documents – trop riches pour les synthétiser ici, mais que je vous invite à lire - constituent de véritables plateformes « politiques ». Leurs propositions, dépassant de loin les simples intérêts corporatifs, peuvent aussi se voir comme de programmes d'actions à prendre en charge par les propres réseaux, en vue de promouvoir la démocratie dans l'économie, dans le sens que seule la pratique démocratique permet de travailler et construire ensemble le présent et l'avenir.

46 Laville J-L., 2014, »Postface L'absence de l'économie solidaire : un déni de démocratie » in M. Hersent, A. Palma Torres, *L'économie solidaire en pratiques*, Toulouse, Erès.

47 <https://www.commerceequitable.org/actualites/toutes-les-actualites/>

48 <https://www.economiasolidaria.org/noticias/reas-red-de-redes-de-economia-alternativa-y-solidaria-noticias-politicas-para-una-economia-mas/>

Précisément, ces plateformes/programmes, construites démocratiquement dans de discussions ouvertes à tout le monde, donneraient davantage de sens aux actions quotidiennes de chacun et seraient des véritables outils de l'ensemble social, d'éducation populaire et de construction d'alliances sociales et institutionnelles. Je sais que des plateformes de ce type existent déjà, élaborées et animées par de collectifs associatifs très respectables, mais tant qu'elles ne seront pas construites au niveau local, donnant du temps à la réflexion collective et par le maximum de personnes liées de près ou de loin à chaque mouvement, elles ne seront pas mobilisatrices. Dans ces cas-là, la méthode est aussi ou plus importante que le résultat.

Marc Alphandery

Des amap aux supermarchés coopératifs

Elles ont surgi comme une évidence, elles ont montré la voie, elles se sont disséminées, elles ont innové ; les AMAP, 21 ans déjà⁴⁹.

AMAP pour Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne qualifié souvent de circuits courts solidaires ou de paniers équitables.

L'AMAP est un contrat équitable entre un paysan et un groupe de consommateurs qui s'engage à acheter une partie de sa production maraîchère sur une durée de 6 mois ou plus. Solidarité avec les paysans, engagement, équitabilité, transparence, qualité des produits, circuits courts, éducation populaire, tel est l'ADN des AMAP.

Les AMAP ont essaimé dans toute la France ; elles constituent une réponse citoyenne à la grande distribution et à l'agrobusiness ; elles contribuent à tisser un lien entre paysans et consommateurs et à relocaliser l'économie.

Depuis leur création, les AMAP ont été un accélérateur des circuits courts. De nature plus ou moins solidaire, on a vu apparaître des systèmes de paniers distribués par des entreprises, avec commande en ligne ou pas ; moins exigeant sur la qualité et surtout moins engageant pour les consommateurs.

Et depuis 2016, se sont développées de nouvelles coopératives de consommateurs, les supermarchés coopératifs et participatifs. Ils se situent dans la continuité des groupements d'achat alimentaire présents en France depuis bien longtemps. Ils offrent une réponse complémentaire aux AMAP et contribuent aussi à la démocratie alimentaire et à l'accès à une alimentation de qualité.

A l'origine des AMAP

A la fin des années 90, la confiance dans notre système alimentaire est ébranlée, notamment par la crise de la vache folle. Le démontage du McDonald's de Millau le 12 août 1999 par José Bové et des militants de la Confédération Paysanne constitue une action symbolique contre la Malbouffe. En moins de 50 ans, l'agriculture industrielle a causé d'énormes dommages : disparition progressive et appauvrissement des paysans, extension des villes au détriment des campagnes et des terres agricoles, appauvrissement des sols, production

49 MIRAMAP – 2021 - Livret « Depuis 20 ans, les AMAP en mouvement -

https://amapartage.fr/images/imagesCK/files/ressources/cont2/f92_livret_amap_20_ans_en_mouvement.pdf

d'une alimentation chimique et de faible qualité nutritionnelle, facteur de maladies et de mortalité.

Et pourtant depuis plus de 50 ans, des alternatives ont émergé dans différentes parties du monde. Les TEIKEI⁵⁰ au Japon furent les précurseurs des AMAP au début des années 70. Des femmes se sont constituées en groupement d'achat pour acheter en direct et en circuit court du lait dont la provenance et la qualité étaient assurées. Ce système s'est développé dans d'autres continents, notamment aux Etats Unis avec les CSA dans les années 80.

En France, les jardins de Cocagne dès 1991, proposent des paniers de légumes cultivés par des personnes en insertion. Et de nombreuses expériences locales ont été initiées autour de paniers paysans. Les paysans-travailleurs suivis par la Confédération Paysanne ont créé la charte de l'agriculture paysanne et Nature et Progrès a contribué à développer en France l'agriculture biologique et équitable. Sans oublier l'association Alliance Paysans-Ecologistes-Consommateurs créée en 1991, un réseau pour une agriculture paysanne et équitable se mobilisant pour une autre PAC (Politique Agricole Commune) et apportant un soutien important dans la création des AMAP.

Les AMAP puisent donc leur origine dans un creuset d'initiatives et de réflexions multiples pour une agriculture durable ancrée dans les territoires et en lien avec les habitants.

De la première AMAP à la structuration des réseaux

Il y a plus de 20 ans, c'est la naissance de la première AMAP à Aubagne. La première distribution s'est tenue le 17 avril 2001, à Aubagne avec la participation d'une trentaine de familles.

Alliance Provence Paysans-Ecologistes-Consommateurs, le réseau régional des AMAP se crée en mai 2001, soutenu par le réseau Alliance PEC national et par des organisations paysannes (Confédération paysanne, agribio Var, Bio de Provence, ...) et des organisations d'éducation populaire (ATTAC, Slowfood) etc...

La charte des AMAP est adoptée en 2003 et constituera pendant plus de 10 ans le socle commun des associations de maintien pour une agriculture paysanne.

Cette charte est réactualisée en 2014⁵¹ suite à une longue démarche participative nationale.

50 Hiroko Amemiya, *Du Teikei aux AMAP. Le renouveau de la vente directe de produits fermiers locaux*, Presses universitaires de Rennes, 2011

51 MIRAMAP – la charte des AMAP de 2014 : http://miramap.org/IMG/pdf/charte_des_amap_mars_2014-2.pdf

En 5 ans, la région PACA compte une centaine d'AMAP et l'essaimage a été réalisé successivement en Midi-Pyrénées, Rhône Alpes, Ile de France, Nord Pas de Calais, Normandie...

En 2010, les réseaux régionaux se structurent dans une association nationale, le MIRAMAP (mouvement interrégional des AMAP) qui rejoint très vite le MES.

Des réseaux régionaux se créent dans de nombreux territoires. En 2021, il y a environ 2 200 AMAP pour 250 000 consommateurs et 3700 fermes.

Une dimension internationale

Dès 2004, Alliance Provence est à l'initiative de la première rencontre des partenariats équitables entre paysans et consommateurs à Aubagne. Elle a regroupé plus de 600 personnes et une vingtaine de pays y étaient représentés. Elle a donné lieu à la création du réseau URGENCI⁵², le réseau international de l'agriculture soutenu par les citoyens et promouvant les « Partenariats locaux et solidaires producteurs-consommateurs. »

Parmi les défis importants portés par Urgenci, il y a la souveraineté alimentaire, un combat initié par Via Campesina.

A des enjeux multiples, des propositions concrètes

Quelques chantiers phares ont marqué la vie des AMAP : le modèle économique, la préservation des terres agricoles, l'aide à l'installation des agriculteurs, le financement participatif, le système de garantie participatif, l'accessibilité alimentaire et le droit à l'alimentation, la démocratie alimentaire.

Voici 3 chantiers qui ont marqué la trajectoire du mouvement :

- *Le modèle économique* est basé dans les AMAP sur un partenariat équitable entre paysans et consommateurs, économique viable, socialement équitable et écologiquement soutenable.

L'innovation c'est le pré-paiement d'une partie de la récolte du paysan partenaire en début de saison par les amapiens, ce qui confère un fonds de roulement confortable doublé de débouchés commerciaux assurés. C'est aussi la solidarité des amapiens avec leur fermier de famille face aux aléas de la production. Comment fixer un prix juste pour garantir un revenu équitable au paysan ?

- *L'aide à l'installation des agriculteurs en AMAP* est un axe important du mouvement : systèmes de parrainage, mutualisations techniques, couveuse d'AMAP (le Champ des

⁵² URGENCI, l'agriculture soutenue par les citoyens, <https://urgenci.net/french/#>

possibles en Ile de France). Elle est en cohérence avec la *préservation des terres agricoles*, condition nécessaire au maintien de l'agriculture paysanne (combat défendu par Terres de Liens⁵³).

- *L'accessibilité alimentaire*⁵⁴ est un autre enjeu dont MIRAMAP a fait une priorité ; au-delà de la solidarité avec les paysans, il y a la solidarité avec ceux qui ne peuvent manger correctement. La défense du droit à l'alimentation, et plus encore la réflexion pour une sécurité sociale de l'alimentation⁵⁵ fait partie des biens communs auxquels chaque homme, chaque femme ont le droit. Des expériences de paniers solidaires se sont essaimées dans différentes régions : à Marseille avec les paniers marseillais, en Haut de France avec le dispositif unitaire régional P.A.N.I.E.R.S, en Rhône-Alpes avec une multitude d'initiatives.

Et maintenant les coopératives de consommateurs

Ce sont des formes d'organisation bien ancrées dans l'histoire de l'ESS. En France.

Les premières Biocoop militantes se sont constituées en coopérative de consommateurs.

Les supermarchés coopératifs ont redonné un élan à ce statut coopératif, en désuétude depuis plus de 30 ans. Ils s'inspirent du modèle de Park Slope Food Coop, une coopérative basée à New York à Brooklyn et créé en 1973. La Louve est le premier supermarché participatif à ouvrir à Paris en 2016. Ce modèle s'est essaimé rapidement car on compte aujourd'hui une dizaine de supermarchés ouverts⁵⁶.

Le principe est simple : ce sont les consommateurs qui deviennent propriétaires de leur supermarché en participant à son fonctionnement par une participation bénévole de 3 heures par mois sur des fonctions multiples : commandes, réception des marchandises, stockage, découpage, conditionnement, mis en rayon, caisse...

De plus la marge est fixe et limitée à environ 20% sur tous les produits proposés.

Le modèle économique atteint son équilibre lorsque le supermarché regroupe des milliers de coopérateurs.

53 Terre de Liens – pour en savoir plus - <https://terredeliens.org/-les-chiffres-clefs-.html>

54 MIRAMAP – agir en AMAP pur un accès à une alimentation de qualité pour tous et toutes - https://amapartage.fr/images/imagesCK/files/ressources/cont53/f96_recueil-d-articles-cycle-de-web-rencontres-accessibilite-alimentaire.pdf

55 La plateforme de la sécurité sociale de l'alimentation : <https://securite-sociale-alimentation.org/la-ssa/a-propos-de-la-securite-sociale-de-lalimentation/>

56 POLITIS : les supermarchés coopératifs, des concurrents sérieux à la grande distribution ?

<https://www.politis.fr/articles/2020/06/les-supermarches-cooperatifs-des-concurrents-serieux-a-la-grande-distribution-41965/>

Au sein des supermarchés coopératifs se déroulent un débat similaire à celui qui s'est initié dans les AMAP. Que vendons nous sur nos étalages ? Doit-on privilégier la bio ? Ou laisse-t-on aux coopérateurs le pouvoir de décider ce qu'ils veulent manger ?

Ces questions viennent se confronter au difficile équilibre entre le prix des produits, leur qualité, leur caractère équitable et le respect des normes sociales.

Comment démocratiser l'accès à une alimentation de qualité ?

Ma conviction profonde est que l'alimentation peut être un vecteur de transformation sociale et écologique.

Parce que l'alimentation c'est l'affaire de toutes et de tous. Elle a une fonction nourricière, sociale (créer du lien), économique, agricole, sanitaire et environnementale.

Mais aussi parce que le système alimentaire (de la production à la consommation) a une incidence de près de 25% sur les émissions de gaz à effet de serre, avec un rôle déterminant de la production animale, comme en témoigne les études de Solagro⁵⁷

Et de plus l'impact⁵⁸ de notre système alimentaire sur notre santé n'est plus à prouver, notamment sur l'obésité, les maladies cardio-vasculaires et le diabète.

Il est urgent maintenant de passer à la vitesse supérieure : lutter contre la fracture alimentaire, favoriser l'accès de toutes et de tous à une alimentation de qualité nécessite d'articuler des initiatives locales (AMAP, supermarchés coopératifs, tiers lieux alimentaires...) avec une politique nationale et européenne en faveur de l'alimentation et de l'agriculture durable, mais aussi pour une sécurité sociale de l'alimentation.

57 DESCAMPS, E. & DENHARTIGH, C. 2019. *Climat : pourquoi et comment changer notre alimentation ?* SOLAGRO & Réseau Action Climat. Revue de publications et d'expérimentations

58 Fabrique Territoires Santé. 2018. *Dossier ressources. Alimentation et territoires : comment garantir localement une alimentation de qualité et accessible à tous ?*

Alice Oechsner de Conninck

L'habitat groupé partagé participatif une formule qui a le vent en poupe

Aujourd'hui, les mots et concepts, y compris ceux que nous avons coconstruits au sein des mouvements sociaux, sont facilement galvaudés. En matière d'alternatives de l'économie solidaire dans l'habitat, il peut être utile de définir succinctement de quoi nous allons parler ici. Il y a effectivement de nombreux types d'alternatives à l'habitat traditionnel, issus de modes de production conventionnels ancrés dans le marché libéral, en l'occurrence le marché immobilier. Le présent récit est trop court pour décrire précisément l'espace multidimensionnel majoritaire, extrêmement structuré et structurant pour ne pas dire asservissant dont souhaitent s'affranchir toutes ces alternatives. Elles s'appellent habitat groupé, coopératives d'habitant.e.s, autopromotion, habitat participatif, mais aussi colocation, habitat partagé, habitat intergénérationnel, habitat léger, éco-lieux, voire, si l'on étend un peu le principe de mutualisation d'espaces pour retrouver du pouvoir d'agir malgré un marché immobilier écrasant, lieux intermédiaires partagés... Nous nous intéresserons ici principalement à la première série de concepts, tous regroupés aujourd'hui sous le vocable habitat participatif. Ce principe de production et de gestion d'habitat a été défini dans la loi ALUR au terme d'un travail de coconstruction entre le ministère chargé de l'écriture finale de la loi et de nombreux réseaux citoyens régionaux et thématiques, tous réunis depuis au sein du mouvement Habitat Participatif France : les coopératives d'habitants avec Habicoop et ses membres, l'autopromotion avec notamment Eco-quartier Strasbourg et le canal historique que représente l'association Eco-habitat groupé. Voici la définition finalement inscrite sur le site d'HPF : « L'habitat participatif permet à des groupes de citoyens de concevoir, créer et gérer leur habitat collectivement, en combinant espaces privatifs et espaces communs pour mieux répondre à leurs besoins, en cohérence avec leurs moyens et leurs aspirations. (...) Les volontaires constituent un groupe qui se fédère autour d'un projet de vie (...) en élaborant son programme : organisation des logements privatifs, espaces communs partagés intérieurs et extérieurs.(...)

Les futurs habitants définissent aussi leurs souhaits architecturaux et leur capacité de financement (individuellement et collectivement). Ils se réapproprient ainsi les décisions et

responsabilités de l'acte de construire ou de rénover, d'adapter et d'entretenir leur lieu de vie, leur habitat. »

En se référant à l'ouvrage de Madeleine HERSENT et Arturo PALMA TORRES, *L'économie solidaire en pratiques*, certes déjà un peu ancien (2014) mais encore d'une grande actualité, il semble possible de parler d'économie solidaire (ES) en s'intéressant spécialement aux « initiatives solidaires, (...) des activités économiques réalisées par des sociétés de personnes, solidaires entre elles, mais également avec les territoires où elles s'installent, produisant des biens et des services utiles à la société, vendus aussi sur les marchés, mais dont l'objectif est le bien collectif et non pas le profit. De plus, ces nouveaux acteurs économiques tentent de faire fonctionner leurs entreprises et associations le plus démocratiquement possible ! Ils revendiquent de pouvoir participer à l'économie avec les mêmes droits et devoirs, les mêmes avantages et contraintes que les sociétés de capitaux. Au lieu d'un modèle unique d'économie, dont la figure centrale est l'entreprise de capitaux avec comme finalité le profit, l'ES propose une économie plurielle dans laquelle, à côté de l'économie marchande et de l'économie publique, figurerait une autre économie axée sur la solidarité et la coopération, et où la valeur essentielle serait le bien commun. »

Les deux définitions ne partent pas du même regard et ne s'adressent pas aux mêmes publics. Néanmoins, tout citoyen investi dans une démarche d'habitat participatif se reconnaîtra dans la dernière définition. Et réciproquement, tout.e praticien.ne de l'économie solidaire comprend en lisant la première que l'habitat participatif existe et s'est développé à travers des pratiques d'ES, puisqu'il s'agit de « groupes de citoyens qui (pour répondre à leurs besoins) se réapproprient les responsabilités (droits et devoirs) de l'acte de construire » et inventent de nouvelles manières d'habiter. La dimension économique et plurielle n'y est pas explicite mais apparaît en filigrane sur « la réponse à leurs besoins », « en cohérence avec leurs moyens » et en prenant en compte « leur capacité de financement ».

A l'échelle intergroupes et des réseaux, les importants efforts portés par la dynamique citoyenne de l'habitat participatif depuis plus de 15 ans notamment au sein de la Coordonnée nationale des associations de l'habitat participatif (qui a donné naissance en 2018 au mouvement Habitat participatif France - HPF), consiste en la création d'une troisième voie. La création de logements, entre le locatif social piloté par des élu.e.s locaux, que l'on peut donc assimiler à du « logement public » et la promotion privée, qu'il s'agisse de propriété d'investissement (donnant lieu à des logements loués sur le marché privé) ou à

la propriété occupante (des personnes qui sont propriétaires des logements qu'elles habitent). Il est bien question ici de citoyen.ne.s qui prennent leur place au sein de la société en y réfléchissant en amont et en répondant directement à leurs besoins spatiaux non dissociés de leurs besoins sociaux : où, comment, combien, pour quoi faire et avec qui (...) je veux habiter ? Et qui pour ce faire, innove collectivement pour dépasser les seuls espaces limités que leur offre le marché immobilier. Ces espaces « limités » par le marché et « augmentés » par l'innovation citoyenne, sont à la fois géographiques, architecturaux, juridiques, sociaux, économiques, familiaux, sociétaux...et donc bien sûr politiques.

Ainsi, les dynamiques créatives de l'habitat participatif élargissent toujours considérablement le champ des préoccupations en matière de conception de logements, on parle d'ailleurs plus d'habitat que de logement :

- en partant d'un projet de vie, qui peut aussi s'appeler un projet social : que voulons-nous faire ensemble ? Comment voulons-nous habiter ? Qu'est-ce qu'il nous manque dans l'habitat traditionnel pour répondre à nos besoins, individuels et collectifs ?
- Comment structurer nos espaces de vie en articulant
 - des espaces privés, dédiés à la cellule familiale souvent constitués par un logement avec les fonctions habituelles : séjour, cuisine, chambres et salle de bain
 - des espaces communs, pour des usages mutualisés : buanderie, chambres d'ami.e.s, atelier de bricolage, jardin, salle polyvalente, caves ou cellier, parking voitures et vélos...
 - sans être de réels espaces publics, certains espaces peuvent être destinés à s'ouvrir régulièrement sur le quartier : la plupart des habitats participatifs ont une salle commune ouverte aux associations et activités du quartier
 - des espaces intermédiaires, bien plus nombreux dans l'habitat participatif que dans l'habitat traditionnel, dont la sur-normalisation a considérablement réduit les espaces où il peut se passer des choses, où les usages ne sont pas totalement assignés : couloirs d'accès et paliers desservent bien sûr les logements et sans entraves spécifiques (d'ordre juridique, architectural ou psycho-social) peuvent devenir d'importants lieux de cohésion sociale où la rencontre est possible et peut donc produire du lien ou au contraire faire vivre les tensions sociétales comme les rapports de force.
- De quel marché du bâtiment souhaitons-nous être acteurs et actrices ? De nombreux groupes se sont constitués sur un fort désir de vivre dans des bâtiments sains et

écologiques et se sont heurtés à un marché de la construction peu ouvert à ces innovations et à cette évolution sociétale pourtant têtue pour finalement se retrouver à défricher et développer ensemble des filières alternatives dans des conditions économiques et techniques souvent bancales. Par conviction, force de coopération créative (et parfois aussi candeur naïve), les habitant.e.s qui mènent eux-mêmes la promotion immobilière de leur habitat (cf ci-dessous) prennent beaucoup plus de risques dans leur processus constructif que les maîtres d'ouvrage traditionnels, pourtant beaucoup plus armés financièrement et techniquement pour faire face à des aléas.

- Pour agir pleinement sur le marché, ils cherchent aussi de nouvelles formes juridiques, soit en se constituant eux-mêmes maître d'ouvrage (par la création de sociétés civiles et de construction) ou en nouant des relations de confiance avec des maîtres d'ouvrages institutionnels qui souhaitent innover (ex : bailleurs sociaux)

Finalement, cette transversalité, même si elle est souvent inconsciente, comme dans les mouvements de l'économie solidaire, est créée et rendue possible par les démarches pragmatiques, concrètes et créatives des groupes d'habitant.e.s, grâce notamment à la forte coopération entre personnes physiques dans les groupes et entre personnes morales au sein des réseaux constitués depuis plus de 15 ans.

Dans les rares quartiers entièrement créés sous forme de promotion immobilière des habitant.e.s, l'aboutissement concret de ces politiques publiques d'aménagement urbain coconstruites avec les futur.e.s habitant.e.s (ex : Ville de Tübingen, en Allemagne) se traduit par des quartiers différents au premier abord, tant du point de vue de la créativité architecturale que de l'ambiance globale plus ouverte, plus riche, plus vivante, plus verte, où la biodiversité semble plus grande.

Ainsi, il est facile de démontrer que les projets d'habitat participatif sont des initiatives solidaires et pourtant peu d'entre eux ont été accompagnés par les réseaux institutionnels de l'économie solidaire. Plusieurs pistes permettent d'expliquer cette rencontre faiblement réalisée.

Déjà, accompagner des projets d'habitat participatif requiert de nombreuses compétences techniques, dont certaines sont spécifiques et ont été créés par les premiers accompagnateurs : en particulier les structurations juridiques adaptées pour ouvrir les champs de la propriété foncière collective. Aujourd'hui, le métier demeure en émergence

même si le nombre de candidat.e.s s'accroît rapidement. Pour des structures de l'ES déjà fragiles sur leurs métiers historiques, développer de nouveaux champs est encore plus difficile, sachant que l'habitat participatif ne se développe de manière quantitative que depuis le milieu des années 2010, époque depuis laquelle l'ES souffre particulièrement de manque de reconnaissance., ce qui se traduit par des sources de financements raréfiées. Cela crée globalement un manque de confiance des financeurs, mais aussi des forces vives des structures elles-mêmes dans leur capacité à développer de nouvelles activités, voire de nouveaux champs d'intervention.

Il y a au moins une rencontre qui a eu lieu : les Z'écobâtitisseurs à Caen, accompagnés par l'ARDES, dont 2 salarié.e.s se sont engagé.e.s dans le projet en tant qu'habitant.e.s suite à une conférence sur le sujet organisée par l'association.

En revanche, la création de lieux professionnels partagés, par les futur.e.s occupant.e.s a été plus courante, comme par exemple, le complexe Stéphane Hessel à Lille qui accueille la Maison des Maisons de l'Economie Sociale et Solidaire avec des espaces partagés et des services mutualisés notamment avec l'auberge de jeunesse.

Pour conclure, il est important de signaler que la formule d'habitat partagé est une option de plus en plus recherchée par les seniors pour échapper à la solitude de fin de vie et à la déréliction de l'EHPAD.⁵⁹ Par ailleurs le recours à l'habitat léger recueille l'adhésion de trentenaires cherchant à échapper au système des loyers de plus en plus dérégulés sans pour autant acheter un habitat fixe et durable. Certains se regroupent au sein de « hameaux légers »⁶⁰. Enfin il existe une formule plus radicale d'habitat participatif, l'écovillage qui allie la création d'habitat partagé à grande échelle et pour les plus anciens le regroupement en continuelle expansion établit des liens organiques au sein des territoires où ils sont installés. Findhorn par exemple installé depuis 1962 en Ecosse est un village où résident 600 personnes et qui accueille 5000 visiteurs par an aux fins de formation.⁶¹

59 Voir l'expérience des Babayagas, initiée par Thérèse Clerc à Montreuil
<https://www.agevillage.com/actualites/16387-1-habitat-partage-la-maison-des-babayagas-fete-ses-cinq-ans-d-existence>

60 <https://hameaux-legers.org/>

61 <https://ecovillage.org/projects/map/>

Loïc Blanc

Enercoop, un outil d'action pour la transition énergétique aux mains des citoyens

La création d'Enercoop en 2005 s'inscrit dans le contexte de l'ouverture du marché de l'électricité intervenu progressivement en France depuis 1999, côté production et fourniture de l'électricité. Cette libéralisation met fin à un service de l'électricité organisé par un monopole public depuis plus de 50 ans et génère un climat d'inquiétude sur la continuité du service public de l'énergie. Enercoop propose alors aux usagers français consommateurs d'électricité, une nouvelle possibilité fondée à la fois sur les énergies renouvelables comme alternative au nucléaire et autres énergies fossiles, et sur le modèle coopératif citoyen et transparent comme alternative au monopole étatique centralisé et opaque. Dès l'origine, cette initiative porte en même temps les ambitions paradoxales de baisse des consommations et de fourniture d'électricité renouvelable.

Une naissance qui s'ancre dans des valeurs fortes

La création d'Enercoop en 2005 a été pensée et soutenue par des associations et coopératives du monde de l'environnement et de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) comme Biocoop, la coopérative financière La Nef, l'ONG Greenpeace, l'association Hespul dont le but est le développement de l'efficacité énergétique et des EnR, le Comité de Liaison des Energies Renouvelables ou encore Les Amis de la Terre. Enercoop porte ainsi intrinsèquement les valeurs de l'ESS qui prône une gouvernance démocratique, la coopération entre ses membres, la redistribution encadrée des bénéfices et avantages, ainsi qu'un ancrage territorial. Auxquelles s'ajoutent le respect du vivant et une haute exigence écologique de ses actions. En 2016, tous ces engagements sont précisés dans La Charte du Réseau Enercoop approuvée par l'ensemble des assemblées générales des onze coopératives.

Sortir de la culture « atomique » et libérer le pouvoir citoyen

Si en 2022, sur le plan national et planétaire, la nécessité d'une transition énergétique permettant aux sociétés humaines de s'affranchir de la dépendance aux énergies fossiles n'est plus à démontrer, l'impulsion portée par Enercoop en 2005 est novatrice en France dans un contexte énergétique et réglementaire singulier. En effet, cette transition est également l'occasion de changer le système socio-économique qui régit la production et la fourniture de l'énergie, et qui nous a conduit à un système centralisé nucléaire et fossile. Un

système opaque qui a réduit les citoyens et les collectivités locales à un simple rôle d'usagers consommateurs passifs et obligés.

Par les caractéristiques techniques de la production des EnR, la possibilité existe de faire de l'énergie un bien commun, citoyen et décentralisé, et non plus une marchandise, enjeu de pouvoir et de jeux financiers pour un petit nombre de multinationales. Pour faciliter les actions concourant à la transition énergétique, il est nécessaire de les initier et de les suivre en s'appuyant sur une implantation locale permettant de rapprocher la production de la consommation, et ainsi former des circuits courts de l'énergie avec toutes les parties prenantes. L'électricité n'étant pas un bien tangible, l'enjeu est de taille pour éclairer en premier lieu les consommateurs sur les impacts sociaux, économiques, politiques et bien sûr environnementaux quand ils appuient sur l'interrupteur ou tout simplement rechargent leur smartphone. Enercoop permet alors dans une logique d'éducation populaire, malgré la complexité du système électrique, de remonter les fils, derrière la prise, jusqu'au compteur, au transformateur, aux lignes... et *in fine* jusqu'aux producteurs d'électricité, pour relier production et consommation, et donner le pouvoir d'agir.

Une réseau singulier de coopératives d'intérêt collectif

Enercoop a fait le choix d'un réseau décentralisé dès 2009 avec la création de coopératives juridiquement indépendantes à l'échelle régionale. Toutes les coopératives ont le statut de Société coopérative d'intérêt collectif (Scic), dont « le point crucial réside dans la diversité des parties prenantes. Ainsi se retrouvent autour de la table de la gouvernance des producteurs, des salariés et des consommateurs qui, au sein de la chaîne du produit ou du service, peuvent avoir des intérêts divergents. Mais la discussion autour des finalités, nécessaire pour assurer la pérennité de l'entreprise, peut aboutir à une prise de conscience de leur interdépendance. A ces catégories « de base », Enercoop a ajouté des personnes morales (partenaires, collectivités, financeurs), qui peuvent contribuer à cimenter le projet dans sa pérennité⁶². ». Ce statut conforte un projet de société plus écologique qui remet l'humain au centre de la sphère économique dans une logique d'utilité publique. Les onze coopératives du réseau sont par ailleurs toutes agréées Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (Esus). Le réseau Enercoop invente ainsi de nouvelles organisations sociales de l'énergie afin de raccourcir les circuits économiques, sociaux et techniques des EnR.

62 Liénard, Y-A, 2016, « Du service public au service citoyen, la Scic, un statut adapté à cette ambition », *Recma* n°-340, p. 28

Le défi d'une gouvernance citoyenne à tous les étages

Début 2022, ce sont plus de 61 000 sociétaires qui portent le réseau Enercoop. De par son antériorité par rapport aux autres coopératives, Enercoop « historique » (EN) a le plus grand nombre de sociétaires, environ 30 000, quand Enercoop Midi-Pyrénées (EMIP), créée en 2015, en compte plus de 4 000. Que ce soit au niveau du réseau ou au sein de chaque coopérative, une attention particulière est portée à la vie coopérative « par la mise en place de dispositifs permettant l'expression et la prise en compte de la parole de tous les sociétaires ainsi que leur participation active⁶³. ». Cet aspect est particulièrement suivi au sein d'EMIP où l'attention est aussi portée à entretenir un lien fort entre le politique et l'opérationnel, et où les fonctions de direction sont portées collectivement. « EMIP mobilise l'holocratie complétée par d'autres outils issus de la sociocratie et de la communication non violente. (...) Ce système souhaite dépasser les hiérarchies pour leur substituer des formes délibératives considérées comme plus efficaces et mieux adaptées à un environnement incertain (Robertson, 2016). En mettant au pouvoir un processus (et non un autocrate), l'holocratie, selon ses théoriciens, optimise le déroulement des réunions, permet à l'organisation d'être évolutive, et engage une prise de décision distribuée⁶⁴. » La coopérative s'appuie sur les compétences de ses sociétaires : salariés, administrateurs et autres bénévoles, reconnaissant que leur implication est un soutien précieux pour l'équipe salariée et une richesse pour la coopérative. Ainsi, faire vivre le projet coopératif en permettant l'implication du plus grand nombre est tout autant une singularité qu'un défi pour lequel le réseau Enercoop innove et s'adapte.

La décentralisation, résilience face à la complexité ?

EN détient l'agrément de fournisseurs d'électricité et coordonne pour le réseau la facturation et la relation clients, ainsi que des activités spécialisées de l'énergie (approvisionnement, gestion portefeuilles, etc.). Les Enercoop « locales » (EL) commercialisent l'offre de fourniture d'électricité d'EN et favorisent le lien de proximité avec les consommateurs et les producteurs. Elles organisent avec des dynamiques et rythmes divers selon les territoires d'autres actions comme l'accompagnement de collectifs citoyens, professionnels et collectivités dans leur projet de production EnR, le développement et l'exploitation de moyens de production EnR, l'accès à des formations...

⁶³Charte du Réseau Enercoop

⁶⁴ Maître, R., 2021, « L'initiative de nouvelle économie sociale d'Enercoop dans le secteur électrique : incidences de l'holocratie dans la coopérative régionale de Midi-Pyrénées », *Flux* n°-126, p. 44

Elles innovent dans les nouveaux usages de production et de consommation comme l'autoconsommation collective et la mise en place de communautés énergétiques.

Cette répartition des rôles et le partage de la valeur sont régulièrement questionnés et ajustés dans un réseau en constante évolution et dont la force réside dans son ancrage territorial et sa capacité à mobiliser l'épargne et les compétences de ses sociétaires. Un réseau hétérogène, reflet de la réalité des dynamiques des territoires, qui doit aussi s'accommoder de la complexité et de l'instabilité réglementaire, la géopolitique du prix de l'énergie, ou encore la concurrence dans un secteur en proie à des phénomènes de financiarisation court-termiste, de concentration et plus récemment d'extrême volatilité du marché.

En considérant l'énergie comme un bien commun qui doit être géré comme tel dans la pérennité, et en s'appuyant sur le développement des EnR, la maîtrise des consommations, la décentralisation de la production et une gouvernance partagée, Enercoop permet à chacun, à son échelle et collectivement, de participer à un nouveau système énergétique plus juste et solidaire. Une singularité qui s'inscrit à la fois dans l'urgence de la nécessaire transition énergétique, et dans le temps long du retour sur investissement nécessaire à la non spéculation. Une sorte de *service citoyen de l'énergie*, une innovation sociale qui peut avoir un impact systémique sur l'ensemble de la société.

Jean Arroucau.

Mobilités douces et Economie Solidaire

Farfouillant dans les caisses déballées à même le sol des vides-greniers, le collectionneur averti et le chineur occasionnel tombent souvent en arrêt devant des cartes postales des grandes villes de France des années 60 à 80. Si l'on y reconnaît les gares et les Cathédrales, on est invariablement surpris de trouver au pied de tous les édifices pourtant familiers, des océans de voitures en stationnement. Une fois que l'on a souri à l'évocation des anciens modèles d'automobiles que l'on a en mémoire ou qui surgissent ça et là dans nos bobines super-8 familiales, on réalise que les 30 glorieuses ont été les décennies du tout-voiture qui, de complements de cours d'eau en destructions de monuments ont fini par tracer au macadam de véritables autoroutes (échangeurs inclus) au cœur même des villes. La place du moyen de transport individuel le plus coûteux et polluant ne se résumait pourtant pas à cette spectaculaire emprise physique sur ces années tant en voies de circulation qu'en espaces de stationnement. La part de la construction automobile dans le PIB en France n'a en effet jamais fléchi sous la barre des 4 % et le nombre des salariés directs du secteur sous celle des 100 000.⁶⁵ Ces chiffres font plus que doubler si l'on y ajoute l'activité des équipementiers, le secteur de la vente, de la location, de la réparation, du nettoyage, celui des carburants pour véhicules motorisés, la part du secteur dans la publicité, dans l'assurance et ils font prendre la mesure de l'impact réel du sujet des mobilités « dures » tant dans le mode de vie que de l'inconscient collectif hexagonal.

Le vélo et la marche, mais également les transports en commun (combien de Villes ont elles détruit leurs réseaux de tramways durant ces années ?) ont ainsi progressivement cédé la place aux véhicules motorisés comme mode de transport urbain et à fortiori interurbain, péri-urbain et rural.

Seulement promu trois décennies durant par des associations de cyclistes passionnés et « résistants » en milieu hostile, le vélo ne pouvait se prévaloir, à la fin des années 1980 en France, que d'une part modale dans les transports inférieure à 1 %⁶⁶. A cette époque pourtant pas si ancienne il n'était quasiment pas possible d'acquérir un vélo en ville, le commerce étant de facto réservé aux magasins de sport dans la gamme « Course-cross-

⁶⁵ **Frigant V. et Jullien B.**, 2018 « L'automobile en France : vers la fin d'une vieille industrie ? », *Revue d'économie industrielle*, n°162, p. 127

⁶⁶ **CERTU**, 2012, *La mobilité urbaine en France : enseignement 2000-2010*, Lyon, 2012, CERTU

VTC/loisirs-enfants ». Au-delà de l'entretien mécanique réalisé en famille, la réparation de vélos généralement importés d'Asie et relativement bas de gamme n'était guère assurée que durant de courtes période de garantie et la panoplie des services, exception faite de la location touristique saisonnière, quasiment inexistante. Deux facteurs concomitants au moins ont cependant permis de relancer le vélo et plus généralement les modes « doux », c'est à dire non-motorisés de déplacement (on parle également de modes « actifs » pour évoquer marche à pied, vélo, trottinette, rollers, skateboard, gyropode...) pour les porter aux presque 10 % qu'ils représentent ensemble dans les grandes villes de France au début des années 2020 : un arrière-plan militant en évolution dans le milieu du cyclisme urbain et le passage d'un marché de niche à un secteur hyper congruant avec son époque et partant, en croissance soutenue.

Un arrière-plan militant en évolution

Très porté sur la défense des cyclistes en milieu urbain, le militantisme pro-vélo (Le vélo constituait effectivement la seule offre significative de mode actif de déplacement en ville jusqu'aux années 2000) consistait essentiellement à revendiquer une protection dans le trafic automobile. Dans la plupart des grandes villes de France des associations aux effectifs solides ont développé une expertise en matière de transports urbains, de voirie, d'intermodalité, Devenant, selon les situations locales de précieux auxiliaires délivrant gracieusement du conseil aux services « transports » des collectivités ou de redoutables contestataires capables de mettre en cause, non sans succès, des décisions administratives devant les juridictions dédiées. C'est sur l'humus de ces engagements citoyens et grâce à la crédibilité engrangée des années durant par les militants précurseurs de la cause du vélo en ville que s'épanouit une nouvelle génération d'activistes. Souvent étudiants ou enseignants, ces nouveaux militants impulsèrent de nouvelles formes d'engagement davantage axées sur l'offre de service liée à la pratique du vélo que sur la place dévolue physiquement au vélo dans la Ville. Partant du principe que la fonction créerait l'organe et que c'est le développement de la pratique qui engendrerait les aménagements de voirie, ces jeunes militants s'engagèrent souvent en milieu étudiant au coeur des Universités (*Vélocampus* à Nantes (1997), ou *Movimento* à Toulouse (2002) par exemple), ou formèrent les gros bataillons d'usagers-promoteurs des premiers ateliers participatifs apparus à Grenoble et Lyon (1994) qui passeraient de *moins de 10 sites en 2006 à 220 dix ans plus tard*,

*représentant 80 000 usagers, 4 000 bénévoles et 280 emplois en équivalent temps-plein*⁶⁷ (et se regrouperaient bientôt dans le réseau de l' « heureux-cyclage »).

L'autre plus-value de l'engagement dans la voie du service, celui qui signe le basculement du militantisme associatif vers des formes assumées et revendiquées d'économie solidaire conçue comme la nouvelle économie sociale, consiste en un changement de posture de l'engagement : de la revendication adressée aux pouvoirs publics à la production en bien ou service de ce qui fait défaut par celles et ceux à qui il fait défaut.

L'évocation d'une époque dépourvue d'internet ou de téléphonie mobile il y a moins de 30 ans peut être complétée, en remontant au début des années 80, par l'absence même d'informatique et d'ordinateurs grand public, les fameux PC (*personal computers*). Chacun peut ainsi se figurer à quelle vitesse et à quel point les modes de vie, de consommation et de travail, les relations humaines, l'organisation sociale changent, de même que changent les attentes et les besoins des consommateurs, des ménages, des citoyens, des contribuables et des électeurs.... Bref, toutes celles et tous ceux que nous sommes tour à tour. Ces changements d'attentes sont suffisamment brusques pour, dans un premier temps, ne constituer ni un véritable marché sur-lequel pourrait se positionner une offre privée, concurrentielle et à but lucratif ni une réponse institutionnelle plus globale donc par nature moins souple et contrainte par les obligations d'égalité des citoyens tant vis à vis des charges que de l'accès aux services publics.

C'est donc dans cet entre-deux qu'on a longtemps eu l'habitude de baptiser du nom évocateur de « Tiers-secteur » souvent incarné par la forme associative d'entrepreneuriat collectif, puis occasionnellement sous la forme de coopératives dont elle a également contribué à faire changer et à renouveler les formes, que s'est retrouvée la nouvelle génération de militants de la cause du vélo.

De la vigie à la soute, du marché de niche au cœur du système

Donner de l'opportunité, de la compétitivité au mode « vélo » et plus généralement aux modes doux de déplacement pour développer leur usage et sortir d'une pratique réservée à un cercle d'avertis engagés, voilà le défi que portaient les précurseurs de ce secteur de l'économie solidaire. Répondre précisément, en toute transparence et au juste prix au besoin non satisfait qu'ils étaient en définitive eux-mêmes, en tant que consommateurs, les mieux à même d'identifier, voilà la forme que prit généralement au commencement la mise

67 <http://www.heureux-cyclage.org/heureux-cyclage.html>

en œuvre de cette panoplie de services nouveaux. Créant des pratiques professionnelles, développant une expertise, imaginant et professionnalisant des déclinaisons de la gamme des services offerts et initiant des démarches de formation qualifiante, les militants associatifs ont assumé des posture d'entrepreneurs sociaux développant leurs activités et leur impact en un temps record à l'image de la *Maison du Vélo de Toulouse*. Créée en 2005 avec une salariée sous statut « emploi-jeunes » payée au SMIC à 3/4 temps et avec 2000 euros en caisse apportés par le CREPI Occitanie, cette association ayant comme objet de rassembler sur un site à forte visibilité les différentes planètes de la galaxie vélo (les militants historiques de l'*Association vélo* et de l'*AF3V*, les prestataires de service de location courte et longue durée de la SCOP *Movimento* et un café-restaurant en entreprise d'insertion, le *Vélo sentimental*) a successivement développé ses activités dans le domaine de l'étude, des services aux entreprises, du tourisme, de la formation, de la mécanique,... tangentant quinze ans plus tard la barre des 3000 adhérents à jour de leurs cotisations et celle des 40 salariés répartis sur quatre sites dans l'Agglomération toulousaine. Ce développement express n'est pas sans rappeler celui de son membre fondateur *Movimento*, association d'une dizaine d'étudiants développant un service de location à bon marché de 30 vélos à la faculté du Mirail en 2002, gérant 5 ans plus tard un parc de plusieurs milliers de vélos en location courte et longue durée à Toulouse pour le compte du Conseil Régional Midi-Pyrénées et de la Ville de Toulouse, tous deux preneurs de l'offre exclusive développée dans les marges du tiers-secteur. Transformée en coopérative ouvrière, l'association dont les deux tiers des coopérateurs avaient moins de 25 ans et étaient pour la plupart issus de parcours d'insertion professionnelle (passant ainsi en quelques mois du statut de jeunes en difficulté sur le marché du travail à propriétaires de leur outil de production à la faveur du new deal professionnel que représente l'émergence de métiers nouveaux) avait par ailleurs anticipé l'avènement du vélo automatisé intégré au mobilier urbain par les professionnels du secteur en créant LISA (Libre Service Automatisé), un prototype concurrentiel par rapport à celui de Decaux présent à Lyon avec son système « Vélov' » puis à Paris avec le célèbre « Vélib ». Précurseurs en matière de services vélo sur un marché qu'ils ont occupé seuls plusieurs années durant, ces militants-entrepreneurs ont rapidement et successivement été pris, le succès aidant, dans le champ d'attraction des pouvoirs publics (soucieux de répondre à un besoin désormais avéré autant que de s'associer à un secteur à l'image porteuse) ainsi que dans celui du Marché et des entreprises privées prenant place sur ces segments de l'offre de transport. Lauréate de l'appel d'offre du système automatisé

lancé par la Ville de Toulouse en 2007, la SCOP *Movimento* s'apprêtait à créer une centaine d'emplois industriels dans l'agglomération pour produire en série son prototype lorsque *J.C. Decaux* obtint de la municipalité l'annulation de la consultation avant de l'emporter en seconde instance, ruinant ainsi les espérances de l'acteur local et solidaire de poursuivre sa belle aventure.... plafond de verre des acteurs de l'ESS dans leur capacité à accompagner la « Bicycling renaissance »⁶⁸ en milieu urbain identifiée par des chercheurs étasuniens ? On pourrait le penser si l'on occultait l'extraordinaire capacité d'anticipation du milieu. L'orientation avérée des gisements d'activité économique liés à la pratique de modes doux dorénavant diversifiés semble se faire en direction de petites unités à forte identité alliant mécanique et services de proximité, un calibre d'intervention qui pourrait bien rendre aux acteurs de l'ESS la place qui leur revient en toute logique... à condition de savoir éviter cette fois-ci, le chant des sirènes institutionnelles et l'alignement de leur offre sur celles du Marché.

⁶⁸Pucher J., 2012, *City Cycling*, Cambridge , The MIT Press, Urban and Industrial Environments

Andrea Caro

De la finance solidaire à la finance éthique

Ce texte est l'expression d'une expérience de dix ans consacrés à l'émergence des monnaies citoyennes en France d'abord à la coordination du Sol Violette, la monnaie éthique de Toulouse, puis en tant que déléguée du Mouvement Sol, laboratoire citoyen d'expérimentations sur l'appropriation de la monnaie par les citoyens

En introduction, quelques questions qui ont suscité cet engagement :

- Comment un pays si riche en ressources naturelles comme la Colombie⁶⁹ peut générer autant de misère et de pauvreté ? Comment est-il possible d'augmenter la dette externe d'un pays pour l'achat d'un intrant chimique comme le glyphosate à Monsanto, depuis 2001, pour arroser par voie aérienne son territoire et donc ses richesses naturelles et ses habitants, en prétextant de lutter contre le narcotrafic auprès et avec les Etats-Unis ?
- Pourquoi la communauté Emmaüs du Tarn-et-Garonne, ayant les ressources humaines, le terrain et les matériaux nécessaires pour construire un écovillage manque de financement nécessaire pour pouvoir faire des logements dignes pour les compagnons et compagnes, travailleurs solidaires de l'association ?
- Pourquoi une banque qui dit se reconnaître de l'économie sociale et solidaire, investit-elle à l'extraction minière dans les Andes ? Banque qui par la même occasion participe aux crises financières endémiques...
- Comment pouvons-nous proposer du micro-crédit à des femmes en Afrique et aux personnes en exclusion monétaire à un taux de 25% d'intérêt et se prétendre les aider ?

ce sont quelques unes des questions qu'on peut se poser sans parler des « subprimes » aux Etats-Unis, ou de la « titrisation » de la dette grecque et les paris d'assurances sur sa capacité à payer ou pas... Toutes ces questions peuvent paraître tellement « macro », qu'on peut avoir le sentiment d'être écrasés, d'être éloignés, de penser presque que c'est une histoire de spécialistes et donc de ne pas pouvoir agir... Sauf que cela a des répercussions bien réelles dans la vie quotidienne des personnes.

⁶⁹Le choix de ce pays n'est pas hasardeux, l'autrice est d'origine colombienne

Le mot finance vient du latin *Fidus*, qui veut dire : En qui on peut compter, avoir confiance. Nous voulons faire du crédit à la société, croire en elle... Mais à quel prix ? Dans quel cadre éthique et autour de quelles valeurs ?

Ainsi, plutôt parler des monnaies citoyennes inspirées par les travaux hispanophones d'Heloisa Primavera utilisent le terme de monnaie sociale⁷⁰. Ce sont des outils d'échange co-construits en action collective avec toutes les parties prenantes du circuit économique et social : les habitants d'un territoire, les entreprises, les associations et coopératives, les collectivités, les banques éthiques... dans le cadre d'une charte portant les valeurs que nous voulons voir grandir dans notre société.

Aujourd'hui, en France on décompte autour de 82 associations porteuses d'une monnaie locale et complémentaire à l'intérieur d'un paysage monétaire alternatif encore plus large, fait des outils d'échange divers : systèmes d'échange local, systèmes d'échange inter-entreprises, *barters*⁷¹, banques du temps, réseaux d'échange des savoirs, des monnaies libres, des crypto monnaies solidaires... Un paysage riche sur la question monétaire, de l'échange et des modes de paiement.

Dans la loi de l'économie sociale et solidaire de 2014. l'article 16 définit le cadre légal des monnaies locales et complémentaires, en les articulant et les inscrivant dans un espace juridique clarifié qui va permettre aux porteurs, d'aller de l'avant et notamment d'associer davantage les services publics. Mais, c'est également, une avancée et une source d'inspiration pour d'autres pays à l'étranger. La France est le premier pays en Europe à leur avoir donné un cadre légal suffisamment clair et républicain.

Cependant, il faut le rappeler : l'outil n'est pas le plus important, dire qu'on fait des « monnaies locales » serait un erreur fondamentale et certainement une marque de fétichisation dans laquelle seraient confondus l'objet et le sujet ; ce qu'on essaie de faire est avant tout société !

C'est à dire oeuvrer au retissage des liens entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire afin de renforcer une communauté de valeurs et donc pouvoir affecter la force économique et monétaire en sachant d'où elle vient et où elle va. Pour le dire autrement, si notre force de vie se trouve monétarisée, si notre temps de vie est traduit en monnaie..., ce que nous

70 <https://www.economiedistributive.fr/Monnaies-sociales-et-construction> "Vous voulez les pauvres

secourus, moi, je veux la misère supprimée. » Victor Hugo, "Quatre-Vingt-Treize" (1874)

71 mot anglais qui désigne l'échange de marchandises entre entreprises

sommes en train de faire dans l'acte d'achat en monnaie citoyenne, c'est affecter du temps.

Où souhaitez-vous affecter votre temps ?

Ainsi, peut-on dire que les monnaies citoyennes sont des outils de l'économie politique s'inscrivant dans la gestion de la cité, de la maison. Les monnaies citoyennes ont donc une odeur, (une odeur de violettes?). Et les monnaies ne seraient pas comme certains le prétendent : « un voile sur l'économie », elles sont des outils éthiques, car elles posent clairement la question des valeurs et contribuent à faire de la monnaie un vote par lequel est choisi à chaque achat, la société qu'on souhaite faire émerger et vivre dans un ancrage territorial des transactions.

Pourquoi ne pas parler des monnaies locales ? parce que « le local » est défini avec les acteurs du circuit économique. Le local n'est que le mot que les citoyens ont choisi pour exprimer le souhait d'une économie de proximité et du circuit court; ce n'est pas une référence frontalière ni administrative. Il ne s'agit pas d'établir une frontière économique dont pourraient se servir, par exemple, les nationalistes. Il s'agit de renforcer la communauté des valeurs de l'économie sociale et solidaire et/ou d'inciter et accompagner ceux qui ne sont pas encore associés à ces valeurs vers une adhésion en s'appuyant sur une démarche de progression.

En effet, dans l'économie sociale et solidaire et plus largement dans la société se trouvent aussi des acteurs du « green washing », par exemple dans le commerce équitable ou dans l'agriculture biologique. Le paysage monétaire et bancaire n'est pas épargné. Nous avons donc intérêt à participer, pour pouvoir définir les règles et être dans des postures démocratiques et pas dans du « lavage vert ». Nous pouvons aussi nous appuyer sur les réseaux et leurs interrogations, sur les travaux de réflexion. Par exemple les Amis de la Terre publient régulièrement des baromètres sur l'éthique bancaire afin de « **choisir sa banque** »⁷², d'avoir des lectures et des filtres nouveaux permettant de se repérer dans la forêt des propositions qui pullulent.

Le caractère complémentaire des monnaies citoyennes peut être considéré par certains acteurs comme une mesure technique, car légalement les monnaies citoyennes sont contre-garanties en monnaie officielle. Néanmoins, elles contribuent à la mise en place d'une pluralité monétaire et des outils d'échange à côté d'autres. Bernard Lietaer a beaucoup travaillé sur cette question et a modélisé dans ses recherches les éléments permettant au système financier de gagner en durabilité et de réduire les crash financiers à répétition. Il a

⁷² <https://www.amisdelaeterre.org/wp-content/uploads/2017/03/guide-banque-web.pdf>

identifié ainsi les monnaies citoyennes comme un élément important dans la résilience du système financier.

Les monnaies citoyennes contribuent à la résilience à deux niveaux : le premier, plus macro, en favorisant la pluralité monétaire et le deuxième en renforçant la communauté des valeurs par la force des liens faibles. D dans la réliance des initiatives locales avec et pour des actions globales.

Les monnaies citoyennes : Quel intérêt ?

Les associations porteuses des monnaies citoyennes du Mouvement Sol ont travaillé entre 2018 et 2020 dans une dynamique recherche/action sur leur **utilité sociale**⁷³.

Pour décrire concrètement l'intérêt d'une monnaie citoyenne, utilisons l'expérience concrète du sol-violette, la monnaie éthique de Toulouse mise en circulation sous un support de coupon-billet le 6 mai 2011 après un an de travail de co-conception avec divers acteurs.

Les coupons-billets sont stockés dans deux banques considérées comme en recherche d'une démarche éthique : Le crédit coopératif et le crédit municipal. La première est une banque coopérative clairement identifiée par les entreprises de l'économie sociale et solidaire et la deuxième est une banque publique municipale qui fait du micro-crédit à zéro pourcent) d'intérêt aux personnes en exclusion financière.

Quand un adhérent souhaite avoir des sols-violettes, il/elle peut se les procurer de plusieurs manières : se faire payer une partie de son salaire, à sa demande, par son employeur ou en échangeant des euros en monnaie citoyenne. En faisant cela, il sort ses euros de la spéculation pour les enraciner sur le territoire de valeurs où la monnaie circule. Les euros en question vont nourrir un compte qui permet soit d'augmenter la capacité à faire du crédit de la banque éthique pour des projets solidaires, soit du micro-crédit. Et lui, avec sa monnaie citoyenne pourra acheter des biens et/ou des services des réseaux d'acteurs. Plus la monnaie circulera dans ce réseau, plus le réseau sera renforcé.

Depuis 10 ans les associations porteuses des monnaies ont cherché via la recherche/action à explorer et valider des hypothèses, comme par exemple, identifier le taux de circulation d'une monnaie citoyenne en comparaison à l'euro, pour savoir si elle reste davantage dans l'économie réelle. Nous savons donc qu'une monnaie citoyenne comme la monnaie de

73 Rapport complet : <https://sol-monnaies-locales.org/l-impact-social>

Toulouse circule 3 fois plus que l'euro⁷⁴ Des études plus récentes ont validé la même rotation pour l'Abeille dans le Lot-et-Garonne⁷⁵.

Les associations porteuses des monnaies citoyennes organisent et participent à divers événements, afin de dialoguer, échanger et débattre sur les questions de micro-finance solidaire, de bien commun et plus largement sur les sujets d'économie sociale et solidaire. Ses acteurs portent le sujet monétaire dans la construction de l'opinion publique dans un esprit d'éducation populaire.

Pour conclure, disons que l'intérêt d'une monnaie citoyenne n'est pas individuel, c'est un choix au quotidien pour une autre société. Contribuer dans la construction des monnaies citoyennes, est un chemin laborieux où le retour n'est pas immédiat. Les monnaies citoyennes touchent davantage des architectures parfois invisibles. Elles posent clairement la construction d'une société où le nerf peut être hors de la guerre, où le dieu argent ne devient pas le souverain. Les associations porteuses nous invitent à redevenir les maîtres à bord de notre destin commun et c'est dans cet aspect qu'elles sont de formidables outils pour tendre vers l'émancipation aux côtés d'autres acteurs de l'ESS.

74 10 ans de bilans annuels réalisés par les membres de l'association CLA Sol-Violette de Toulouse : [\(LIEN\)](#)

75 Etude pour le département du Lot-et-Garonne réalisée par les membres de l'association porteuse de l'abeille : [\(LIEN\)](#)

Les enjeux démocratiques des monnaies locales

Les premières monnaies locales complémentaires (MLC) françaises sont apparues il y a une dizaine d'années et en 2019, il n'en existait pas moins de 82. Les MLC peuvent être définies comme des « dispositifs monétaires au service d'une transformation socioéconomique »⁷⁶. En France, elles sont encadrées par la loi relative à l'ESS de 2014 et sont portées par des associations loi 1901.

Le Mouvement Sol, fondé en 2005, regroupe près de quarante associations de MLC et d'autres alternatives monétaires. Il est à l'origine d'un rapport publié en 2021 sur l'utilité sociale des monnaies locales qui conclut qu'elles participent à l'intérêt général *via* 5 piliers : citoyenneté, solidarité, économie, écologie et dynamiques territoriales. La monnaie devient alors un levier de transition pour tout.e citoyen.ne ou collectif qui s'en empare. Les MLC permettent effectivement la création d'un espace démocratique de réappropriation des questions monétaires, mais n'échappent pas aux enjeux inhérents à l'apprentissage de la démocratie et ceux d'isomorphisme et instrumentalisation.

Les MLC : des dispositifs monétaires démocratiques

Dans la majorité des organisations de MLC, la contestation de l'économie capitaliste favorisant le consumérisme et la finance dérégulée passe par la création d'un espace citoyen de délibération permettant aux citoyen.ne.s de se réapproprier la monnaie.

- *Création d'un espace citoyen délibératif :*

Une des premières façons pour les MLC de participer à l'enjeu démocratique se fait par leur gestion. En effet, les MLC sont gérées par des associations dont la majorité est dirigée collectivement. La mise en place d'un processus sociocratique permet à chacun.e de travailler à l'élaboration des règles de fonctionnement de la MLC et de l'association et de pouvoir exprimer sa voix lors des Assemblées générales (AG). Les prises de décisions collectives permettent aux membres de participer aux décisions de l'association. De plus, le renforcement du pouvoir citoyen et de la démocratie locale fait partie des deux objectifs à l'origine des projets de MLC pour 50% d'entre elles. En outre, « 67,5 % des MLC mobilisent le consensus ou le consentement pour leurs prises de décisions et 15,5 % des

⁷⁶Blanc J., 2018, *Les monnaies alternatives*, Paris, La Découverte, 127 p.

MLC utilisent une méthode sociocratique ou holocratique pour prendre des décisions »⁷⁷. Ici, les associations de MLC mobilisent et expérimentent le principe démocratique à toutes les strates de décisions et d'opérationnalité.

Avec les MLC, les citoyen.ne.s se réapproprient la monnaie en tant qu'instrument d'échange, et plus largement comme dispositif vecteur de lien social. À travers leur utilisation de la MLC, les usager.ère.s mettent en avant leur conscience de l'usage de la monnaie et de son importance dans la diffusion de valeurs qui leur sont chères. Ils deviennent des « consommateurs éclairés ».

Grâce aux actions d'éducation populaire mises en place par les associations de MLC, les citoyen.ne.s acquièrent une meilleure connaissance des mécanismes économiques. Ainsi : « les deux tiers des adhérents ne considèrent plus le sujet relatif à l'économie en général comme obscur »⁷⁸ ou encore « 69 % des répondants [à l'enquête] déclarent que l'utilisation de la MLC leur a permis de mieux comprendre les liens entre les enjeux économiques et les enjeux écologiques, sociaux et démocratiques »⁷⁹. Cette réappropriation permet de réencastrer la monnaie dans la société et est une application du principe démocratique.

Enfin, la monnaie numérique, adoptée progressivement par les MLC depuis 2015, permet d'élargir l'espace démocratique en offrant de nouvelles possibilités de décisions collectives aux usager.ère.s. Par exemple, ils et elles pourraient décider de mettre en place une contribution sur les transactions qui alimenterait un fonds de solidarité dont l'attribution serait décidée chaque année par les membres réunis à l'AG.

- *Création d'un commun au service de l'intérêt général*

Les MLC permettent de « réintroduire de la démocratie dans les choix monétaires et par conséquent d'envisager le rôle de la société civile »⁸⁰. La monnaie est alors un commun (E. Olstrom) dont les caractéristiques sont d'être des biens gérés et partagés par une communauté de personnes qui a des droits, des responsabilités envers ce commun et qui en est à la fois le bénéficiaire et le gestionnaire. Bien que le commun monétaire soit spécifique – c'est par sa construction sociale en tant que commun que la monnaie peut en devenir un – il n'empêche que sa gestion collective permet à chaque utilisateur.trice de ne pas être exclu de son utilisation ni que quelqu'un.e se l'approprie.

⁷⁷Blanc J., Fare M., Lafuente-Sampietro O., 2020. Les monnaies locales en France : un bilan de l'enquête nationale 2019-20. [Rapport de recherche] Université Lumière Lyon 2 ; Sciences Po Lyon, pp.57.

⁷⁸*Ibid*, crochets ajoutés par l'auteure.

⁷⁹*Ibid*.

⁸⁰Dissaux T., Fare M., 2016, « La monnaie comme commun : une illustration à partir du cas des monnaies locales associatives », XVIe Rencontres Inter-universitaires de l'Économie Sociale et Solidaire - RIUESS – Montpellier.

Les associations de MLC œuvrent à positionner la monnaie comme commun et donc à la gestion collective de la monnaie de façon démocratique et à son usage par le plus grand nombre. Par exemple, lors du processus d'élaboration de la charte d'utilisation de la MLC, c'est collectivement que les membres de l'association vont décider des critères d'entrée ou des définitions (qu'est-ce qu'une économie responsable ?). Les associations de MLC sont ouvertes à tout acteur local : collectivités publiques, habitant.e.s, associations, entreprises, etc., et favorisent ainsi la dynamique collective autour d'un dispositif géré collectivement. Par exemple, la Gonette est partenaire de l'université Lumière Lyon 2 et de la Ville de Lyon pour favoriser l'accessibilité alimentaire aux étudiants. La monnaie locale est donc mise au service de l'intérêt général grâce et par la collaboration entre les différents acteurs territoriaux.

Les MLC sont donc des dispositifs, des espaces puissants de démocratisation et de participation à l'intérêt général.

Les enjeux démocratiques et les risques d'isomorphisme et d'instrumentalisation des MLC

Les MLC sont des "espace-outils" locaux utiles et bénéfiques à l'intérêt général. Toutefois, elles n'échappent pas aux conflits émanant de l'application du principe démocratique à leur fonctionnement. Les associations doivent être également vigilantes quant au risque d'isomorphisme et d'instrumentalisation.

- *L'apprentissage de la démocratie*

Les MLC sont portées et créées par des collectifs associatifs. Comme nous l'avons dit, le mode de gouvernance est souvent collaboratif, ou horizontal, afin que chacun.e puisse s'exprimer. Toutefois, ce mode de fonctionnement peut générer des insatisfactions et des conflits – ceux-ci n'étant pas cantonnés aux associations de MLC. La réalisation de ce projet délibératif peut se heurter aux conflits qui en émergent, à la captation de la parole et du pouvoir par certaines figures charismatiques, à la démobilité de beaucoup face au temps requis pour la délibération, etc. Un des enjeux est donc pour le collectif gérant les MLC de faire attention à ces dérives. Pour faire face à ces conflits, les associations de MLC trouvent en elles-mêmes les ressources pour résoudre ces conflits - par des moments de cohésion d'équipe par exemple - ou font appel à des acteur.trice.s de la transition comme des associations de gouvernance collaborative pour les aider dans le processus.

- *Isomorphisme et instrumentalisation*

Pour se développer et pérenniser leurs actions, les associations de MLC font face à des choix mettant en tension des considérations éthiques et pragmatiques. Par exemple, les associations de MLC peuvent, à un certain moment, se poser la question du degré d'exigence de leur charte d'adhésion des professionnels : acceptons-nous un professionnel qui ne fait pas entièrement du bio mais qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue ou n'acceptons-nous uniquement que des 100% bio ? Autre exemple : elles vont devoir arbitrer sur les fondations ou entreprises à contacter pour la recherche de fonds : quelle fondation contactons-nous, comment démarchons-nous sans tomber dans le marketing commercial pur ? Face à ces questions et au risque de l'isomorphisme, les associations prennent garde à ne pas s'éloigner de leurs valeurs et principes fondateurs afin de conserver leur caractère alternatif et disruptif sous toutes ses formes.

Enfin, les MLC peuvent être utilisées par les pouvoirs publics à d'autres fins que celles décidées originellement. Par exemple, une collectivité pourrait se saisir d'une MLC uniquement pour son volet économique sans mobiliser les volets démocratiques, de solidarité et écologiques. Les associations de MLC doivent donc être vigilantes à ce que l'implication des collectivités locales dans le projet se fasse sous la forme d'une coopération horizontale, la collectivité devenant une partie prenante du projet au même titre que d'autres acteurs locaux (entreprises, habitants, associations.).

Après une dizaine d'années d'existence en France, les MLC ont réussi à développer des réseaux locaux importants et à mobiliser des acteurs publics à travers des partenariats, des actions de plaidoyers ou de visibilité. Elles ont réussi à créer de nouveaux espaces démocratiques dont les citoyen.ne.s sont à la fois générateurs et bénéficiaires, faisant de la MLC un commun. À la veille de leur changement d'échelle, elles doivent désormais s'assurer de conserver leur vitalité démocratique, garante d'un développement respectueux de leurs valeurs et nécessaire pour les prévenir contre d'éventuels risques d'instrumentalisation.

Patricia Coler

Culture et économie solidaire

François Bernard

Médias libres et économie solidaire

Isabelle Guerin

économie solidaire et féminisme

Corinne Vercher Chaptal, Philippe Eynaud,

Plateformes numériques et contre mouvement solidaire

Face à l'Ubérisation de l'économie, un contre-mouvement de protection de la société s'organise sur le terrain autour de l'émergence d'un certain nombre de plateformes numériques solidaires⁸¹. Celles-ci se démarquent du fonctionnement centralisé et extractif des plateformes marchandes et des formes de précarisation du travail et de dépendance que ces dernières induisent. Pour cela, elles croisent deux sources d'inspiration : les communs numériques et l'économie solidaire. Notre étude⁸² porte sur un échantillon de sept expériences françaises⁸³ porteuses d'un grand nombre d'innovations sociales décrites dans des monographies⁸⁴. Une caractéristique première des plateformes étudiées est qu'elles ne cherchent pas à adapter les modèles marchands existants mais à inventer des formes nouvelles s'inscrivant nativement dans l'horizon de la transition sociale et environnementale. L'objet de ce chapitre est de mettre en lumière les pas de côté inaugurés par ces plateformes tant sur le plan économique, qu'en matière de gouvernance, de travail et de politique technologique.

Des plateformes numériques inscrites dans une économie plurielle

Mobicoop met à la disposition de tous une plateforme de covoiturage sans commission et sans publicité. Elle est soutenue par une base d'utilisateurs militants qui développent des projets locaux et mènent des opérations d'information et de sensibilisation à la mobilité partagée. Cet ancrage local est déterminant pour développer les usages du covoiturage et donner un écho plus large à la finalité environnementale poursuivie par Mobicoop⁸⁵. Afin d'assurer la gratuité de sa plateforme, Mobicoop a développé une activité commerciale pour les collectivités locales et les grandes entreprises. France Barter s'est constituée, quant à elle, comme une Fintech coopérative pour offrir aux entreprises une plateforme de troc. A l'occasion de son lancement, la coopérative a procédé à des appels en crowdsourcing et a eu recours à des prêts participatifs. Les Oiseaux de Passage est une coopérative qui rassemble

81 Durand Folco, J., 2016, Polanyi contre Uber. Le Devoir, URL : <https://www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo-histoire/464126/le-devoir-de-philo-polanyi-contre-uber>.

82 L'étude a donné lieu à un rapport : C.Vercher-Chaptal et al.. There Are Platforms as AlternativeS. Entreprises plateformes, plateformes collaboratives et communs numériques. [Rapport de recherche] DARES - DREES. 2021. (hal-03413930).

83 constitué en collaboration avec l'association La Coop des Communs

84 Les versions intégrales des monographies sont accessibles en ligne dans la collection TAPAS sur le portail HAL : https://hal.archives-ouvertes.fr/PROGRAMME_TAPAS/page/index.

85 La réduction des pollutions liées au transport par la diminution de l'usage individuel de la voiture.

des collectifs d'hospitalité. Elle privilégie la relation d'humain à humain et entend ouvrir les modes de paiement de sa plateforme aux monnaies locales, aux systèmes d'échange libre ou au paiement en conscience. Ainsi, les plateformes étudiées mobilisent une grande pluralité de ressources : marchandes, non marchandes, et non monétaires. Selon la définition de Polanyi⁸⁶, ces plateformes participent d'une économie substantive c'est à dire non réduite à la seule économie de marché. A la différence des plateformes marchandes qui ne cherchent qu'à croître, les plateformes solidaires restent prudentes quant à la centralisation des données et à la concentration des moyens. Si Coopcycle grandit en tant que coopérative de services, elle entend rester accessible à toutes les demandes des livreurs à vélo. La plateforme Les Oiseaux de Passage ne bloque pas la liberté d'échange et de relations entre les voyageurs et les communautés d'hospitalité. Framasoft décline son ambition de rester petit en taille en développant une culture de l'archipélisation, et en s'entourant d'un réseau d'hébergeurs indépendants : les CHATONS⁸⁷. Ces derniers adhèrent aux principes du logiciel libre et accordent une importance fondamentale aux libertés numériques et aux enjeux d'émancipation. Leur objectif est de mettre en face de chaque utilisateur un prestataire de proximité et de re-territorialiser la technologie sur des circuits courts. Fédiverse est un outil développé par Framasoft pour supporter des services décentralisés et alternatifs aux GAFAM sur le Web (Mastodon, PeerTube, et Mobilizon).

Des plateformes multi-acteurs à vocation démocratique

Une caractéristique forte des plateformes numériques solidaires est leur capacité à créer, outiller et/ou relier des communautés aptes à co-définir leurs besoins et à en gérer les modalités de mise en œuvre. Par exemple, CoopCycle - dont le projet est de restituer aux travailleurs leur outil de production - met les livreurs en position de décideurs. Les communautés qui se constituent ou se fédèrent autour de l'activité des plateformes sont le plus souvent des communautés locales, enracinées dans leurs territoires d'action et dont les membres sont unis par le projet qu'ils partagent. C'est le cas de Les Oiseaux de Passage qui réunissent dans leurs instances de gouvernance des acteurs de l'hospitalité, des diffuseurs, des associations de voyageurs, des salariés, et des chercheurs. L'hétérogénéité des structures fédérées est vue comme un atout dans la mesure où le projet entend résister au formatage touristique. Mobicoop fonctionne, quant à elle, avec une gouvernance par cercles (Salariés, Partenaires, Territoires, Stratégie Produits, Communauté). Ce dernier cercle

⁸⁶ Polanyi, K., 2011, [1977]. La subsistance de l'homme : La place de l'économie dans l'histoire et la société. Flammarion.

⁸⁷ Un Collectif d'Hébergeurs Alternatifs Transparents Ouverts Neutres et Solidaires.

réunit les contributeurs, les bénévoles, les utilisateurs, et peut admettre en son sein des membres non coopérateurs. Chaque cercle désigne un représentant au CA. Les cercles sont conçus pour permettre à toutes les parties prenantes de la coopérative de participer aux décisions. Soticket fonctionne en mettant autour de la table des bénéficiaires (lieux de diffusion et festivals), des organisations fédératrices, un prestataire informatique et une collectivité territoriale. Dans tous les cas, les plateformes numériques solidaires expérimentent des modalités de gouvernance multi-acteurs, souvent sous la forme de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

Une approche ouverte de la question du travail

Les plateformes étudiées promeuvent la sécurisation et la professionnalisation de l'activité dans la perspective d'une émancipation de leurs travailleurs. CoopCycle réserve ainsi l'usage de son logiciel au respect de normes sociales (salarial, emploi de qualité). Open Food France permet d'améliorer les conditions de vie des agriculteurs en les rendant moins dépendants d'un système agro-alimentaire monopolisé par quelques grands acteurs marchands. Le collectif « Plateformes en Communs » - un groupe de la Coop des Communs - se rassemble autour d'une charte visant la protection des travailleurs, avec des rémunérations équitables et la transparence des processus de gestion des données. Les plateformes étudiées font appel à des contributions productives extrêmement variées : travail salarié, travail indépendant et travail hors emploi. L'articulation entre ces formes de contribution est complexe et suppose des dispositifs institutionnels⁸⁸. Open Food France a mis en place un système de certification afin de repérer les contributeurs actifs sur des critères comme les compétences techniques et communicationnelles, la familiarité avec le projet, et l'implication. Un contributeur certifié peut facturer ses tâches accomplies.

Une politique technologique orientée vers des licences à réciprocité

À la célèbre formule « *Code is law* »⁸⁹, les plateformes étudiées répondent par un rapport distancié et critique face aux technologies numériques. Elles limitent l'usage des algorithmes. Pour les Oiseaux de Passage, il s'agit moins d'encadrer l'algorithme que d'y échapper. Le blog de la plateforme fait pour cela la promotion d'audio en ligne et précise que l'enregistrement d'un son (exemple : un hôte qui se présente) est difficilement exploitable par l'algorithmique alors même qu'il contribue fortement à une relation personnalisée. En

88 Supiot, A. (2018). Qu'est-ce qu'un régime de travail réellement humain. Hermann.

89 Lessig, L. (1999), *Code and Other Laws of Cyberspace*. New York: Basic Books.

refusant une intermédiation numérique consommatrice de données au profit d'une facilitation relationnelle *LowTech* et riche en humanité⁹⁰, Les Oiseaux de Passage entendent « dénumériser » le voyage. Au lieu de calculer un prix, le comparer et le trier, la plateforme propose des mises en récit produites par (et pour) l'ensemble des acteurs de l'hospitalité. Si les plateformes numériques solidaires ont fait le choix du logiciel libre, elles l'associent à des dimensions nouvelles. Ainsi, en se dotant d'une licence à réciprocité CoopCycle a choisi de réserver l'usage de son application aux seules coopératives de livreurs. Les Oiseaux de Passage témoignent de leur intérêt pour la licence Hippocratic. Celle-ci restreint l'utilisation du logiciel protégé au respect des droits de l'homme. Il est à noter que cette licence n'a pas été reconnue par l'Open Source Initiative (OSI) qui lui reproche de ne pas respecter le premier principe de l'open source: un usage totalement libre et sans condition du programme.

Perspectives ouvertes par les plateformes numériques solidaires

Afin de soutenir le développement des plateformes numériques solidaires et leur contribution essentielle aux enjeux de la transition sociale et écologique, les politiques publiques doivent évoluer. Une première perspective féconde peut résider dans la reconnaissance et l'instauration d'une fonction de tiers-contributeur *via* notamment des partenariats « public - numérique solidaire ». De la mobilité partagée et solidaire à la défense du patrimoine en passant par le soutien logistique aux circuits courts, l'action des plateformes numériques solidaires appelle en effet à co-construire de nouveaux dispositifs. Cela peut se faire très facilement si les municipalités et les collectivités locales et territoriales optent pour un engagement plus grand dans les initiatives comme le statut de SCIC les y invite. Une deuxième perspective porteuse serait d'encourager l'élargissement de la définition de l'innovation. Trop centrée sur les dimensions technologiques, cette dernière ne permet guère d'intégrer les innovations sociales dont sont porteuses les plateformes numériques solidaires. Une troisième perspective se dessine autour de nouvelles licences à réciprocité pour lesquelles liberté d'accès au code source ne signifie pas liberté des affaires et permettre l'exploitation des travailleurs. Si certains principes historiques du logiciel libre sont ainsi remis en cause, c'est pour ouvrir un nouvel espace d'action désigné sous le terme de Copyfarleft⁹¹. En lien avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire, ce dernier pose centralement la question

90 Wanner P., 2020, Inventer un tourisme porteur d'humanité, N° Hors série, Revue Espaces Tourisme et loisirs, octobre, 88 pages

91 Eynaud O., Maurel L., 2021, Quand le droit d'auteur emprunte le sentier des communs, Juris Associations, juin, n° 640, pages 27-29

politique au sein de la sphère technologique pour protéger la réciprocité et la redistribution au sein d'une économie numérique plurielle. Ces trois perspectives peuvent être conjuguées si l'on souhaite mettre en œuvre, dans une économie numérisée, une autre gestion⁹² permettant de construire des plateformes à forte composante environnementale et sociale.

⁹² Eynaud P., França Filho G. C., (2019). *Solidarité et organisation : penser une autre gestion*, Editions Eres ; J. Bernet, Eynaud P. Maurel O. et C Vercher-Chaptal (2016) *La gestion des associations*, Edition Érès.

Julien Chandelier

Les enjeux démocratiques du développement du numérique

Le développement du numérique est un phénomène historique et social complexe. Loin d'être un chemin linéaire, il est au contraire pavé de contradictions et d'apports successifs. Pour comprendre ces évolutions et les enjeux qu'ils nous posent aujourd'hui, il faut revenir sur cette histoire tourmentée et nous interroger sur ce qui peut permettre de garantir des technologies libres et démocratiques à l'avenir.

Les trois dimensions du numérique

L'ancêtre de l'Internet que nous connaissons aujourd'hui est né en 1969 aux Etats-Unis de la coopération entre une agence de l'armée (la DARPA)⁹³ et plusieurs universités américaines, notamment Stanford et l'Université de Californie à Los Angeles. Le projet ARPANET vise à unifier le transfert d'informations à distance entre ordinateurs à partir d'un même protocole.

Dès le départ les intentions divergent : pour l'armée, il s'agit de mettre en place un système de communication invulnérable, qui puisse garantir l'intégrité de l'information même si un des centres de connexion (nœud de réseau) est détruit, alors que pour les universitaires il s'agit de favoriser le partage de données scientifiques et de moyens d'analyse à travers différents sites géographiques.

Progressivement, à partir des campus universitaires américains s'érige une communauté d'utilisateurs qui cherchent à faire de ce réseau naissant un nouveau territoire pour l'émancipation. Fortement imprégné de la contre-culture hippie⁹⁴, ils instaurent une vision de l'informatique comme outil à fabriquer afin d'élargir son rapport au monde d'individus à individus. Cet imaginaire s'incarne dans leurs usages : ouverture du code, appropriation technique, convivialité des outils, esprit de bricolage et premiers logiciels libres apparaissent.

Face aux multiples possibilités offertes par le réseau, émerge également, une industrie capitaliste qui va développer de nombreux services d'abord à destination des entreprises et des administrations avant de s'adresser au plus grand nombre afin de garantir l'accès à cette expérience en ligne.

D'une poignée d'utilisateurs aguerris dans les années 1970, on passe à des centaines de milliers au début des années 1990, jusqu'à plus de 4 milliards aujourd'hui⁹⁵.

93 Defense Advanced Research Projects Agency

94 Turner, F., 2012, *Aux sources de l'utopie numérique. De la contre-culture à la cyberculture*, Caen, C&F Éd.

95 <https://www.itu.int/hub/2021/11/facts-and-figures-2021-2-9-billion-people-still-offline/>

Le numérique, en tant qu'espace social et historique se constitue à travers ces trois dimensions. Il s'agit d'abord d'information stratégique, c'est d'abord la puissance publique et militaire qui vise à organiser un réseau décentralisé d'échanges d'informations contrôlés. Mais il s'agit également dès le départ d'information libre, de partage de connaissances et d'expériences entre individus interreliés via le réseau. Enfin il s'agit d'information commerciale en tant que prise de positions de la sphère marchande dans ce nouvel environnement médiatique, lui permettant d'accéder plus directement aux consommateurs et à moindre frais.

Depuis ARPANET jusqu'à l'Internet que nous connaissons aujourd'hui, ces trois dimensions n'ont cessé de se confronter, de s'hybrider et de se développer. Entre temps nos existences et nos environnements ont connu un déferlement massif de données et une dissémination du numérique dans nos vies, nos déplacements, nos identités et nos usages.

Le numérique comme espace de conflits

Aujourd'hui une grande partie de nos existences individuelles et collectives passe par l'espace numérique et s'organise autour de l'accès à l'information. Or ni l'information en elle-même, ni l'environnement dans lequel elle circule ne sont neutres, ils sont façonnés par des individus, des États, des entreprises, bref des intérêts divergents et nous évoluons tant bien que mal dans cet univers conflictuel.

A force de familiarité, nous sommes de plus en plus conscients que nos traces informatiques sont l'objet d'une attention économique et politique en vue de leur exploitation et de leur traitement massif afin de constituer à travers des techniques de profilage, des bases de données comportementales, utilisables aussi bien pour des fins de surveillance que de commercialisation⁹⁶.

Si nous avons massivement aujourd'hui, la possibilité d'apparaître et de nous exprimer en ligne, nous devons nous interroger sur ces capacités, les espaces dans lesquels elles se déploient et sur l'information avec laquelle nous interagissons. Qui l'a produite ? Dans quel but ? Qu'est-ce qui me garantit son accès ? Celui-ci est-il potentiellement surveillé ? A quel type d'exploitation cet interaction peut-elle donner lieu ?

Face à l'immensité de l'information disponible dans l'espace numérique, nous sommes constamment amenés à faire des choix pour nous orienter. Or ces choix ne sont pas libres et autonomes. Nous sommes en permanence accompagnés par des algorithmes qui servent un double objectif contradictoire, d'un côté nous offrir le contenu le plus adapté à notre profil, calculé en fonction de nos choix passés et de ceux de personnes semblables, de

⁹⁶ Zuboff, S., 2020, *L'âge du capitalisme de surveillance*, Paris, Broché.

l'autre capter notre attention le plus longtemps possible afin de la soumettre à des processus de monétisation.

Cela crée potentiellement des effets de dépendance, d'enfermement perceptif et de contagion qui ont été illustrés dernièrement par le scandale Cambridge Analytica⁹⁷ ou encore par la prolifération de théories du complot face au coronavirus.

Ainsi l'information et l'espace informatique sont soumis à des jeux d'influence complexes entre intérêts étatiques, politiques et commerciaux, la particularité de ces nouvelles offensives réside dans leur caractère personnalisé, adaptatif et addictif.

Or si ces enjeux doivent légitimement nous alerter sur la nature et la qualité de nos débats démocratiques à l'heure du Big Data, ils ne doivent pas occulter l'accès à l'information libre que rend, en partie, possible l'informatique en réseau.

Ce qui se donne à voir dans les développements récents du numérique, c'est la privatisation du code et son asservissement au profit d'intérêts marchands et étatiques combinés. Malgré cette offensive généralisée, il subsiste parmi les communautés d'utilisateurs et de contributeurs du web, un autre idéal : celui d'un accès libre à une informatique ouverte, porteuse de connaissances, de relations et de créations.

Logiciel libre et économie solidaire : même combat ?

Depuis le projet ARPANET jusqu'à aujourd'hui les défenseurs d'un réseau libre n'ont jamais baissé les bras et continuent d'offrir des perspectives alternatives aux autres utilisateurs. Ils chérissent l'idée que le code informatique doit appartenir à la communauté humaine qui l'utilise plutôt qu'à ceux qui l'ont élaboré.

Les projets creative commons littéralement les communaux créatifs et les logiciels libres, incarnent parfaitement cet idéal, en utilisant le droit privé pour créer des biens communs, il s'agit pour eux de limiter l'usage commercial en garantissant le droit de citation, de création et les œuvres dérivées.

C'est le cas du système d'exploitation Linux⁹⁸ qui est développé sur la base de la libre contribution en tant que logiciel libre, sur lequel tout le monde peut avoir accès au code afin de le copier, le reproduire, l'améliorer et le faire circuler.

C'est aussi le cas du système Freenet qui est entièrement pair à pair et ne dépend d'aucune entité centrale, cela permettant divers services comme une distribution de fichiers anonymes résistant à la censure.⁹⁹

97 Wylie, C., 2020, *Mindfuck, le complot Cambridge Analytica pour s'emparer de nos cerveaux*, Paris, Broché.

98 <https://www.linux.org/>

99 <https://freenetproject.org/fr/index.html>

Cette culture qui vise à substituer la propriété d'usage et la gestion de communs à la propriété intellectuelle et son exploitation économique, s'incarne également dans de nombreux projets associatifs, comme le projet Transiscope¹⁰⁰ qui vise à rassembler des acteurs de la transition écologique et citoyenne autour d'outils communs libres et partagés et d'une coopération politique et économique renforcée.

A l'intérieur de l'espace numérique s'affronte donc des conceptions diamétralement opposées entre marchandisation et gratuité, concurrence et coopération. C'est ici que le parallèle avec le projet de l'économie solidaire s'affirme, le message que porte les tenants de l'Internet libre est le primat de l'échange social sur l'exploitation commerciale, à l'instar du projet politique de l'économie solidaire¹⁰¹

Il s'agit d'affirmer le rôle que doivent jouer les communautés d'individus dans la réappropriation et la démocratisation des enjeux politiques et économiques. L'Internet du libre et l'économie solidaire visent tous deux à co-construire des communs en développant l'autonomie et les capacités de leurs bénéficiaires afin de s'ériger en acteurs politiques, économiques et sociaux à part entière.

S'il existe au sein même de l'espace numérique de telles contradictions et des conflits permanents d'idéaux et d'usages, il en va de même dans l'espace politique de plus en plus pénétré de logiques gestionnaires et économiques. Les acteurs du libre et de l'économie solidaire ne peuvent se contenter d'alternatives mais doivent travailler de concert à une politisation tous azimuts de ces enjeux afin de porter la possibilité d'institutionnaliser des pratiques de coopération, de partage et de gratuité qui soient garanties en dehors de la sphère marchande.

100 <https://transiscope.org/>

101 Laville, J-L. (dir.), 2011, *Economie solidaire*, Paris, CNRS, « Les Essentiels d'Hermès ».

Annie Dreuille

Le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs, le mouvement Partage, le Mouvement National des Chômeurs et Précaires, les maisons de chômeurs, rencontrent la proposition d'économie plurielle

Le CCSC a quarante ans d'existence et Gérard Marle s'est retrouvé là parce que le futur président du syndicat de chômeurs qui deviendra Partage, Maurice Pagat, l'a sollicité pour tirer le premier tract de ce syndicat qui n'avait pas un centime en caisse. L'aventure commençait et nous avons sollicité les communautés chrétiennes et avons créé avec le pasteur Pierre Marchant, en avril 1984 le Comité Chrétien de Solidarité avec les chômeurs. Il a fallu s'organiser se battre, s'adapter, changer d'activités, nous n'avons jamais été nombreux, nous avons vieilli ensemble. Aujourd'hui le Secours Catholique nous a reçu dans le cadre de son réseau Caritas France ? Dès sa création nous avons partitions du syndicat des chômeurs naissant et notamment la création d'un tiers secteur d'activités économiques. A l'occasion des Etats Généraux du chômage et de l'emploi et des universités d'été, que nous avons soutenus, avec des mouvements nationaux comme Solidarités Nouvelle Face au Chômage SNC , le Réseau de l'Economie Alternative et Solidaire le REAS, la fédération des Comités et Organismes d'Aide aux chômeurs le COORACE, des universitaires et chercheurs ont pu nous faire approcher la possibilité de participer à l'émergence d'une économie nouvelle : Jacques Archimbaud, Guy Roustang, Jean-Louis Laville, Alain Lipietz ... Au fil des années nous avons connu la création d'un secrétariat d'Etat à l'économie solidaire et la loi Hamon qui soutient le développement des entreprises de l'ESS, oui les politiques commençaient à s'y intéresser un peu.

Multiplication d'initiatives

Les Maisons de chômeurs et bien d'autres associations de solidarité ont émergé portant des initiatives tentant de mettre en œuvre ces nouvelles perspectives : les réseaux d'échanges de savoir, les monnaies alternatives, dans les quartiers populaires les régies de quartier, la finance solidaire, les jardins partagés, le développement local. A Toulouse à la Maison des chômeurs entre 1990 et 2000, c'est Jacques Archimbaud et le REAS qui nous mettent le pied à l'étrier avec un programme de formation adapté au public que nous accueillions : le 4 Mâts qui évoluera pour nous vers le programme 5C – Chômeur, Créateur, Constructeur, Citoyen,

Compagnon -. On trouve aujourd'hui dans les Maisons de chômeurs cette orientation de soutien aux initiatives locales d'activités économiques même si les outils d'approche ont évolué et sont nouveaux... Aujourd'hui, A la Fabrique solidaire FaSolMi -Fabrique Solidaire des Minimés - dans un quartier plutôt populaire du nord de Toulouse on découvre un lieu d'inclusion pour les habitants, très ouvert sur l'extérieur, offrant un espace ressources et développant une riche vie participative. Le soutien et l'accompagnement de projet créateur lui fait occuper la place d'une plateforme à taille humaine et une propension à savoir entrer en partenariat de complémentarité avec les autres acteurs du quartier. Avenir Nouvelle Maison des Chômeurs accompagne depuis sa création en 2001 les porteurs de projets au chômage ou en salariés précaires qui voudraient créer leur propre emploi. Depuis 2021, cet accompagnement s'est concentré plus spécifiquement sur les habitants des quartiers sensibles dans le cadre du dispositif CitésLab. Ce dispositif propose aux habitants des quartiers un contact de proximité sur la création d'entreprise au travers de rencontres sur le terrain, de permanences et d'évènements organisés dans les QPV, - Quartier Politique de la Ville - animés par une Cheffe de Projet. Son action vise à détecter puis préparer les porteurs de projet afin d'être le cas échéant orientés vers une structure partenaire de l'accompagnement. Le CitésLab se pose comme la première étape du parcours d'accompagnement à la création d'entreprise, qualifiée d'amorçage.

L'Avenir

A quel avenir nous prépare notre société ? Le chômage est-il incurable ? Est-il une fatalité ? Le CCSC répond par la négative dans VLC, sa lettre, Vaincre Le Chômage. La réduction du temps de travail est-elle toujours d'actualité ? Le revenu d'existence est-il à enterrer ? En 1997 le livre collectif « Vers une économie plurielle » donne des réponses. Guy Aznar, Alain Caillé, Jean-Louis Laville, Jacques Robin et Roger Sue, pionniers, chacun à leur façon, envisagent des propositions novatrices sur le revenu minimum, sur le temps de travail et sur ces activités construisant une économie solidaire.

Regroupement d'approches

Regrouper ces différentes approches, toutes ces initiatives, tentatives d'évolution de notre société, c'est ce qu'a fait le MES. L'économie solidaire est un solide pilier d'avenir. Mais le MES comme le CCSC a compris que dans la richesse associative il est indispensable de nouer des liens transversaux. Le CCSC a toujours promu la parole de chômeurs jusqu'à soutenir la création d'un syndicat des chômeurs ! Il recherche ce qui nous associe les uns aux autres en vue d'une même construction. L'initiative prise par le CCSC de rassembler 21 associations

dans un collectif national participe de la même démarche que celle du MES. Il s'agissait, avec les partenaires associatifs et à partir d'un questionnaire établi par Solidarités Nouvelles face au chômage « Expression » et la constitution de groupes de paroles, de prendre en compte ce qu'ils ont à nous dire dans la perspective de la création d'un Livre Blanc « Paroles de chômeurs ». C'est chose faite et il va être adressé aux corps intermédiaires – syndicats, acteurs institutionnels -, représentants des religions, à l'ensemble de la classe politique (députés et sénateurs) et aux candidats à l'élection présidentielle

« Quand vous êtes hors des cadres normatifs, il faut pouvoir se doter de règles de vie. Il y a une invention à la marge. La contre-culture peut aussi vouloir dire cela : des formes autonomes d'organisations qui répondent à une exclusion problématique. »¹⁰²

Du CCSC/VLC au Collectif national pour la parole de chômeurs : Une histoire de mise en relation que relie un fil conducteur

Le CCSC au moment de sa fondation (1984) a rencontré Jean-Baptiste de Foucault qui a fondé Solidarités Nouvelles face au chômage. Ils ont eu l'idée de collecter de l'argent pour financer quelques mi-temps pour des associations qui ne pouvaient recruter. Cette initiative solidaire est passé à l'échelle du Ministère du travail ouvrant la création des premiers emplois aidés par l'État, les CES – Contrat Emploi Solidarité- qui, bien qu'ayant changé de nom continuent à exister aujourd'hui. Par ailleurs ils ont su obtenir pour l'opération du collectif national un financement de Pôle emploi pour créer l'outil informatique la plateforme www.sncexpressions¹⁰³, destinée aux personnes au chômage d'un certain niveau et qui ont alimenté le livre blanc. Ils sont experts en accompagnement des 'chercheurs d'emploi'. Les verbatim des « groupes de paroles » ont largement enrichi le contenu du livre blanc. Auparavant La Maison des chômeurs toulousaine avec son président Bernard Ginisty a été invitée par Patrick Valentin à l'origine de Territoire Zéro Chômeur, à Mauléon. ATD Quart Monde de Joseph Wresinsky a croisé le chemin du mouvement Partage revendiquant pour les pauvres un revenu social garanti. Il deviendra le RMI puis le RSA et alimente le débat actuel d'un revenu accessible aux jeunes. ATD Quart monde à l'origine de la journée mondiale contre la misère a su être à l'écoute des plus défavorisés, donner naissance à l'expérimentation Territoire zéro chômeur qui se développe aujourd'hui. Il s'agit de mettre en route des entreprises à but d'emploi en transformant les dépenses passives du chômage

102 Nicolas Devoux, 2021 *Les inégalités sociales*, Poche

103 www.sncexpressions.fr

en investissement économique et social par les multiples services qui désormais sont offerts à la population. Autre rencontre, le Secours Catholique et Caritas France. Le CCSC a rejoint cet important Réseau Caritas France qui a été créé à l'initiative du Secours Catholique pour rassembler les 12 organisations qui partagent ses valeurs, finalités et principes d'actions. Son but est de susciter l'innovation et la coopération dans les territoires en alliant les compétences et les moyens de ses membres pour favoriser l'accompagnement global et la capacité d'agir de toute personne vivant des situations de précarité ou d'exclusion, et d'éveiller à l'engagement solidaire et à la fraternité. Le CCSC y est intégré sur sa spécificité de l'importance accordée à la parole des chômeurs. Le Mouvement National des Chômeurs et de Précaires, héritier militant des années 80 est un acteur incontournable sur le lien entre les réponses aux difficultés que rencontrent les chômeurs proposant des services et des activités et un combat plus politique pour faire entendre la voix des chômeurs. La mise en relation de tous ces acteurs a donné vie au collectif national pour la parole des chômeurs et à l'édition du livre blanc.

Les bienfaits de la solidarité

Rencontrer une période de chômage est un temps de questionnement. Fragilisées les personnes sont confrontées à une mort sociale qu'il va falloir dépasser. Car ainsi est notre société, identité sociale et identité professionnelle sont étroitement liées. Nous n'avons pas réussi à considérer le chômage comme une transition, cramponnés que nous sommes à un modèle salarial qui s'épuise un peu il faut bien le dire et il est tellement prégnant malgré tout, que les dirigeants proposent des emplois tellement précaires que personne ou presque ne les accepte. Le temps de chômage peut être vécu comme un temps de repos pour souffler un peu. Un temps de découverte d'une nouvelle liberté inconnue jusqu'alors conduisant à devoir construire son emploi du temps. Un temps de rupture aussi. Pierre Rosanvallon dans son dernier ouvrage « Les épreuves de la vie » distingue le mépris, l'injustice, la discrimination et l'incertitude. La période de chômage les rassemble tous. Il ressort des verbatims du livre blanc glanés dans les groupes de paroles de chômeurs, un besoin de changement de l'image des chômeurs et de ce que cette période signifie pour la société et pour les personnes. D'où la nécessité de faire connaître toutes ces paroles de chômeurs. Chacun avec son inquiétude, son incertitude pour son avenir pourra y trouver des réponses d'accompagnement tels qu'il le souhaite et l'exprime dans cet ouvrage du collectif national. Le regroupement entre pairs est également souhaité. La présence du MNCP permet de prendre conscience qu'en passant du personnel au collectif on peut franchir une nouvelle

étape car les épreuves sont formatrices quand elles ne sont pas vécues dans la solitude. Entrer en solidarité aide à traverser plus facilement les périodes de découragement qui ne manquent pas. Le but est de parvenir à vivre le chômage comme un moment positif pour redémarrer. Le Mouvement pour l'Economie Solidaire offre une perspective d'avenir.

Un moment positif pour redémarrer

Vivre le chômage comme une transition et l'organiser comme tel, cela pourrait être un possible projet gouvernemental. Le chômage est-il un problème ou une solution questionnait Michel Albert Commissaire au plan dans les années 90, tandis que le sociologue Emmanuel Pierru se demande si l'on fait la guerre au chômage ou aux chômeurs ? Il ressort de cet ouvrage collectif la possible collaboration des associations (20) de taille différente qui sont entrées dans la perspective de prendre en compte les personnes au chômage comme des acteurs éclairants en faisant entendre leur voix dans le débat public. Mais n'oublions pas que sur un million de créations d'entreprises en 2021 64 % sont des autoentrepreneurs (source Insee) et que le MES devrait proposer des aménagements de consolidation pour ce statut très précaire qui arrange actuellement les statistiques du chômage ...

Oui l'économie solidaire est en mouvement.

Article rédigé en collaboration avec Gérard Marle, trésorier du CCSC, Paul Israël, Président et Marie Lacoste secrétaire générale du MNCP et directrice de la Maison des chômeurs Avenir à Toulouse)

Laurent Courtois

Travail social et économie solidaire : du dialogue à l'interpellation démocratique.

A la fin de l'année 2021, le collectif « les oubliés du Ségur », en référence à la revalorisation des acteurs de la santé et du médicosocial suite à la pandémie, interpelle l'État, les collectivités territoriales et l'opinion publique sur le rôle essentiel des associations sociales et médico sociales dans la société. Bénévoles, usagers directions et professionnels interpellent sur le respect des missions du travail social, et sur la reconnaissance de la place économique, sociale et solidaire de tous les acteurs dans les nombreuses transactions de la vie démocratique. Leurs actions positionnent la « *relation à autrui* » comme un acte solidaire, fondement d'une considération collective. Œuvrer à la démocratie, c'est faire corps avec la préciosité de l'autre.

C'est le lot *des invisibles* que la société envoie, chaque jour, faire, sans rien dire. En montrant leur capacité à identifier ce qui dépend d'eux et ce qui ne dépend pas d'eux, ils poursuivent leur mission pour l'ensemble de la communauté. Trop souvent, ils ne sont que ces motifs du tapis d'Henry James¹⁰⁴ : partout, ils deviennent invisibles, les rendant presque insaisissables, dépossédés de considération, d'intérêt et de parole légitime.

Ces *invisibles* du travail social, femmes en majorité, prennent les traits, d'auxiliaires de vie, d'accompagnants éducatifs et sociaux, de surveillants de nuit, d'aides à domicile, de moniteurs d'ateliers, de moniteurs éducateurs, d'éducateurs spécialisés, d'assistants de service social, de toutes ces autres professions et tous ces salariés non diplômés *faisant fonction de*. Ils incarnent les fantassins de la solidarité démocratique.

Tisser le commun pour une réciprocité démocratique

Pour ces acteurs, la parole, les mots, les relations sont autant de partage pour fabriquer du sens et de la reconnaissance. Telle la toile d'araignée, les fils de la relation ne se refont pas. Ils se tissent à nouveau par les interactions dans les actes de vie quotidienne, et la réciprocité du moment partagé. C'est dans ces interstices de vie où s'expérimente le dialogue démocratique et solidaire. Comme une présence, les mots peuvent aussi venir apaiser une réalité où l'angoisse, la colère, les sentiments d'abandon, d'incompréhension

¹⁰⁴James H, 2009, *L'image dans le tapis*, Monaco, Éditions du Rocher

s'installent. L'expérience de l'échange, sa capacité à générer de l'expression, à réduire les vulnérabilités, renforce l'engagement où « *dire, c'est faire.* »¹⁰⁵

Au fond, un travail social inspiré d'économie solidaire rappelle que ceux qui imaginent connaître l'essentiel et le nécessaire au-dessus de tout le monde doivent commencer par écouter l'expérience des autres, ce qu'ils en disent, en prenant pleinement part au monde vécu, à cette histoire qui se fait. Nombreux sont ces travailleurs sociaux qui incarnent cette posture. À côté d'une personne âgée dépendante, d'un adolescent victime de violences familiales, d'une femme demandeuse d'asile, d'un homme refusant son handicap psychique tardif, ils expriment la rigueur de devoir rester concentrés sur chaque observation, chaque expression, chaque acte en les enveloppant d'un maximum de considération pour fabriquer du sens avec la personne rencontrée. C'est l'essentiel de ce qui est fait, dans la juste mesure du respect de la dignité. L'exigence de ne pas trop faire, de ne pas trop dire pour ne pas abîmer la place et la parole d'autrui, impose du courage. Face aux mouvements incessants d'une société liquide où l'argent c'est plus que de l'argent, c'est un placement, d'attendre l'autre, se mettre à sa portée voire juste en arrière de lui devient un acte politique et démocratique fort. Les travailleurs de l'action sociale l'expérimentent à chaque nouvelle journée qui commence, sans certitude, sans évidence. Leur ordinaire s'inscrit dans une expérience continuelle, pour avancer au même rythme que ceux qu'ils accompagnent, pour ne pas lâcher le lien qui les unit. Ils accordent à leurs gestes une grande précision et une extrême attention pour faire ce qu'ils ont à faire : interagir pour émanciper, pour s'émanciper.

Le dialogue entre le travail social et l'économie solidaire est celui de l'attention active de la démocratie. Celle qui lutte contre la captivité, celle qui résiste contre toute forme d'obsolescence des hommes. Celle enfin qui fait lever le nez pour regarder le monde autrement qu'une place boursière où tout est individuellement marchandisé, où la personne « hors norme » n'a plus le droit de cité. Par leurs actions, les travailleurs sociaux résistent à la disparition de la vie commune, insoumis qu'ils doivent être pour la reconnaissance de leur existence¹⁰⁶. Ils rendent effectif le bien commun, en faisant, en expérimentant et en dialoguant.

105 Austin J, 1991, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil

106 Laville J.L, Salmon A, 2022, *Pour un travail social indiscipliné*, Paris, Eres

Un défi commun d'actions collectives

Le défi du travail social et de l'économie solidaire est d'affirmer une alternative face à un cloisonnement des politiques sociales, des territoires et des compétences qui fragilise un travail d'hybridation et de pluralité. Plutôt que de se replier sur d'uniques « *prestations individuelles contractualisées* », de plus en plus d'associations du secteur social et médico-social développent des actions mobilisatrices de toutes les parties prenantes d'un écosystème territorialisé. Considérer les capacités d'agir des femmes et des hommes, en les rassemblant, est une action collective qui nécessite d'être partagée et considérée comme un acte politique à part entière. C'est aussi une posture de résistance face à « toutes ces techniques administratives qui ont pour principal défaut le fait de fonctionner, au nom de l'égalité et de la démocratie, comme une gigantesque machine « antipolitique », balayant de vastes pans du légitime débat public hors de la sphère publique, pour les remettre entre les mains des comités techniques et d'administration »¹⁰⁷. Faire de la rhétorique sur des notions de mobilisation collective n'est pas bien compliqué. Mettre en mouvement les mots en actes est une autre sinécure. C'est la reconnaissance des points de vue des opprimés, la voix des sans voix, dont il est question. Elle ne se réduit pas à soutenir l'expression des populations vulnérables, marginalisées et pauvres. Non, elle fait émerger une force d'interpellation et de participation qui redistribue les places dans notre démocratie. C'est un processus de conscientisation que le travail social et les collectivités d'action sociale portent, renouant ainsi avec la pensée de Paolo Freire et la pluralité émancipatrice de l'économie solidaire.

Pour un travail social d'interpellation démocratique

Au fond, ce n'est pas une transformation de l'offre à laquelle le travail social est confronté, mais bel et bien à une transformation de la société dans laquelle il existe. Face à l'émergence de possibilités, réaffirmer qu'il n'est pas une somme de prestations contractuelles, mais une utopie réelle dont la voie émancipatrice renforce le fait démocratique est l'enjeu majeur. Cesser de concevoir le travail social et les politiques sociales comme des coûts financiers et des dépenses pour les reconnaître comme des ressources économiquement et socialement durables de la bonne santé démocratique. Tel est le schème de pensée à activer urgemment. Les initiatives sont sans doute légion dans des micro-territoires où le local est le terreau agissant d'une multitude d'acteurs. C'est le cas de ce directeur d'un Institut Medico Educatif associatif en milieu rural, qui parle du lieu où il pense, où il agit comme un « *mode de vie* » et

¹⁰⁷ Scott L.C., 2012, *Petit éloge de l'anarchisme*, Québec, Lux

non comme un système. Les enfants et adolescents qui y sont accueillis, leurs familles et les professionnels prennent part à la vie sociale avec les acteurs sociaux et économiques locaux, les institutions d'éducation, de culture, de loisirs et les collectivités locales. Lorsqu'il parle de l'institut, il ne le réduit pas à l'offre de prestation. Il partage sa contribution dans la vie sociale locale, dans les dynamiques des parties prenantes et dans la place pleine et entière de l'association comme un acteur économique, social et solidaire, concret. Il en mesure la rétribution pour tous, par tous et avec tous.

En sortant d'une seule logique « d'institutions de traduction »¹⁰⁸ qui participe à la dépolitisation des acteurs, qu'ils soient professionnels, bénévoles ou usagers, les associations du travail social auraient beaucoup à gagner. En s'affirmant comme une force de transaction avec les parties prenantes, elles contribueraient encore mieux à la reconnaissance démocratique et sociale de tous. Le développement du travail social repose sur ses capacités à s'intéresser aux formes de contributions du pouvoir des populations qu'il rencontre plutôt que de s'intéresser à leur place au sein de dispositifs qui les catégorisent. En cela, il semble essentiel qu'il accentue la participation des populations vulnérables à la transformation des structures économiques, sociales, trop inégalitaires à ce jour. C'est dans ce pragmatisme que se trouvent les racines politiques du travail social, renforçant un peu plus le lien avec celles de l'économie solidaire. C'est tout le sens de la définition du travail social dans le code de l'action sociale et de la famille, ancrant l'émancipation comme fondement de ses actions¹⁰⁹.

Pour activer cette logique du « avec », il faut accepter la légitimité et la force positive du conflit. Conflictualiser les espaces et les rapports sociaux c'est repositionner la dimension politique du sujet. Mary Parker Follett, dès le début du vingtième siècle a expérimenté les capacités conflictuelles des collectifs en s'engageant comme travailleuse sociale dans la banlieue de Boston. Au sein de collectifs d'habitants, elle a défendu le droit de vote des femmes, l'accès à la scolarité des personnes défavorisées souvent issues de l'immigration. Elle expérimentait les décisions par le biais de comités en développant la notion de

108 « À cet égard, il n'est pas exagéré de dire qu'elles parasitent en quelque sorte le défi spontané lancé par ceux dont elles clament défendre les intérêts ». Scott J.C, *ibid*

109 Article D. 142-1 du *Code de l'Action Sociale et des Familles* : « Le travail social vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté. Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation des personnes, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le changement social, le développement social et la cohésion de la société. Il participe au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement (. . .) Le travail social s'exerce dans le cadre des principes de solidarité, de justice sociale et prend en considération la diversité des personnes bénéficiant d'un accompagnement social. »

citizenship qui alimentera sa réflexion tout au long de sa vie. « C'est un processus d'action et de réaction, un processus unique et identique, dans lequel on apporte ses différences, afin de les intégrer en les unifiant. C'est une action faite de réciprocité, qui lie ensemble les membres du groupe dans ce processus social. »¹¹⁰

Les acteurs du travail social agissent et pensent, non à partir d'une responsabilité culpabilisante, mais d'une éthique de la responsabilité pour ne pas crouler sous l'accélération des temps sociaux et des barrières sociales qui s'érigent. La force du travail social c'est sa prospective, sa capacité à faire de certaines contraintes un pari sur l'avenir, sur les ressources, avec les femmes et les hommes. C'est en cela que c'est une affaire éminemment politique, non limitée à des cercles d'experts, mais bien débattue dans la sphère citoyenne. L'enjeu est de taille. Dans des trajectoires et des parcours de plus en plus individualisés, le commun, le partage et le débat tendent à se réduire. De plus en plus d'initiatives associatives organisent les alternatives, comme "Au fil des femmes" ou « Bougez, Bougez ». Ces deux associations militent dans les quartiers populaires de villes moyennes françaises, pour que la vie des quartiers, la vie démocratique locale, se construise avec les femmes, les enfants et les hommes qui la font. Ces associations luttent pour installer une logique d'habitants dans une communauté du "nous", socialement et économiquement solidaire.

110 Groutel E, 2013, *Follett : un management au service de la société*, Paris, Humanisme et organisation

IV. Le MES en dialogue

Hervé Roussel-Dessartre

Dialogue entre mouvements sociaux, de la transition citoyenne et d'économie solidaire

Face à l'ébriété consumériste d'un modèle qui « déstructure le tissu social, financiarise tous les aspects de nos vies, pille les ressources naturelles », un mouvement de centaine de milliers de personnes construit des alternatives. C'est sur ce constat que le Collectif pour une Transition Citoyenne (CTC) rassemble différents acteurs afin d'amplifier ce mouvement et « de lui donner la puissance nécessaire à un profond changement de société »¹¹¹. L'espace de travail Alternatives d'Attac France, de son côté, s'intéresse à ces alternatives concrètes qui démontrent, en acte, et autant que faire se peut, qu'il est possible d'organiser une société basée sur la coopération, de réinvestir de cette manière ces « espaces perdus par la démocratie »¹¹² que l'association souhaite reconquérir (plus particulièrement sur la finance). L'économie solidaire se définit, quant à elle, comme « l'ensemble des activités de production, d'échange, d'épargne et de consommation contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens. »¹¹³

Il y a incontestablement là les bases d'un dialogue possible et c'est ainsi que le MES participe régulièrement aux Universités d'Été d'Attac France¹¹⁴, le plus souvent en collaboration avec l'espace de travail Alternatives. Cela permet de donner à entendre une autre voix que celle de l'analyse critique du système très présente en ces lieux. En complément de la dissection des rouages de notre monde et de sa pensée unique, de l'élaboration de revendications destinées aux pouvoirs publics et politiques, les propositions alternatives, la faisabilité de leur mise en œuvre sont en effet attendues par de nombreux participants : « et maintenant qu'est-ce qu'on fait ? »

Les deux mouvements se sont aussi retrouvés au sein du CTC, Attac France ayant appuyé la

111 Collectif pour une transition citoyenne, 2013, *Déclaration commune des membres du CTC*, <https://transition-citoyenne.org/declaration-commune/>.

112 Attac France, 1998, *Se réapproprié ensemble l'avenir de notre monde*, La plateforme fondatrice, <https://france.attac.org/attac/nos-textes-cles/article/la-plateforme-fondatrice>.

113 Mouvement pour l'économie solidaire, 2017, *Plaquette de présentation du MES*, <https://www.le-mes.org/IMG/pdf/plaquette2017.pdf>.

114 En décidant de rassembler en une seule leurs propres universités d'été, le CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement) et Attac France ont donné naissance à une université d'été des mouvements sociaux. De la même manière, dans la dynamique des universités européennes d'Attac, initiée par Attac Allemagne, puis peu à peu organisées à tour de rôle par celle-ci et Attac France, une Université européenne d'été des mouvements sociaux aura lieu en Allemagne en 2022.

candidature du MES le moment venu, ce dernier s'engageant sans faiblir dans le Collectif. Celui-ci rassemble trente-deux mouvements citoyens, d'entreprises coopératives à des organisations de mobilisation ou de réflexion en passant par des réseaux associatifs de pratiques économiques alternatives. Actuellement, son action s'articule principalement autour de deux projets impliquant des membres mais aussi des structures non membres : la Fête des Possibles et le Pacte pour la transition.¹¹⁵

Pour Attac, ce champ d'action au sein des alternatives n'est qu'un aspect des possibles, des coopératives aux Zone À Défendre (ZAD), et de ce fait, aux yeux de certains militants du mouvement social, le MES ou le CTC apparaissent comme manquant de radicalité en comparaison avec ce qui se passe sur les ZAD. Il n'y a cependant pas de « bons points » à délivrer mais des expériences diverses qui méritent d'exister et de donner à voir des engagements effectifs. Ce qui importe, au-delà de la radicalité de la forme, c'est que des citoyens puissent se réapproprier les questions qui les concernent, interroger leur façon de consommer, de produire, voire la place que consommation et production ont dans leur vie, et plus généralement dans leur mode de vie. Ces esquisses deviennent une manière de redonner du sens politique aux gestes quotidiens, de replacer l'économie au cœur de la vie citoyenne, d'éprouver des façons de faire où le pouvoir sur son existence n'est plus délégué mais partagé, de tenter des expérimentations de démocratie directe ou d'autogestion...

À côté de cette controverse sur la radicalité se joue également l'éternel débat stratégique entre opposition et construction, entre contre-pouvoir et pouvoir de l'agir : nombre d'acteurs du mouvement social se reconnaissent de préférence dans un idéal du refus de ce qui est¹¹⁶ et de la prise du pouvoir, qu'ils entendent comme prise du pouvoir d'État, quand l'imaginaire défendu par les seconds repose sur une prise de pouvoir sur nos vies par l'action concrète. Naissent alors des dynamiques qui, trop souvent, s'opposent : contestation du système contre édification dans les interstices de celui-ci. Les premières sont défensives, avec le vocabulaire qui va avec : opposition, bataille, lutte, ennemi... Elles échafaudent des barricades, au mieux des digues, pour contenir le capitalisme triomphant, mais se contentent du coup de conquêtes abusivement qualifiées d'historiques. Les secondes veulent construire la société de demain sur des bases nouvelles, sans ignorer qu'à un moment donné l'antagonisme ou le conflit puisse surgir, mais certaines qu'alors il s'agira de

115 Voir le site du collectif : <https://transition-citoyenne.org/>

116 Au point d'en faire, seul, une définition de la gauche ! Voir : Plenel, E., 2021, *À gauche de l'impossible*, Paris, La découverte.

défendre des propositions tangibles.

Or, le mouvement social, dans sa globalité et sa diversité, se devrait plutôt d'articuler les deux. Les premières permettent, comme *force de contention*, de contrer, contenir, l'hégémonie dominante, donnant alors aux secondes, *force de construction*, les espaces de liberté et de respiration qui facilitent leur déploiement. Assigner tout autre objectif aux unes et aux autres est illusoire et prépare des lendemains qui déchantent : les échecs répétés des gouvernements de gauche dans les démocraties libérales, et les larmes qui s'ensuivent, en sont la preuve vivante.

Insistons, cette complémentarité n'est pas une vue de l'esprit. Faire connaître les expériences novatrices participe au dépassement de l'idéologique libérale, elle qui affirme, à la suite de Mme Thatcher, qu'« il n'y a pas d'alternatives ». Si, elles existent, dans toute leur diversité, et permettent le changement d'imaginaire nécessaire pour remobiliser de manière positive face au défaitisme et au pessimisme. Lier systématiquement les alternatives concrètes aux mobilisations d'opposition permettrait de dépasser l'image de simple opposant au système en y adjoignant celle de semeur de possibles. Les alternatives locales bâtissent de façon palpable le nouveau monde et font reculer l'ancien, le remplace peu à peu, sur le terrain, dans l'économie, la vie sociale et les mentalités. Elles sèment les graines d'autres possibles tout en répandant des grains de sable dans les rouages du système. Elles participent à la construction d'un monde que certains posent d'emblée en-dehors du capital, ou comme de petits trous que l'on creuse au sein du capitalisme¹¹⁷. Leur développement n'est pas à considérer comme un réformisme social, mais comme une voie que l'on explore ici et maintenant afin de construire dans la résistance cette société radicalement nouvelle que nous voulons, dans la perspective d'une prise de pouvoir ultérieure qui puisse enfin tenir ses promesses.

Le MES a toute sa place dans cette dynamique et se doit de continuer à faire entendre sa différence au sein du mouvement social. Car en défendant des pratiques alternatives, il est aussi une alternative au sein de la gauche, porteur d'un changement de priorité dans les schémas d'engagement politique. Face au mythe du Grand Soir - encore très prégnant aujourd'hui, même si sous des formes diverses, de la perspective révolutionnaire à la simple prise de pouvoir institutionnel -, il faut sortir du romantisme marxiste des bolcheviks qui « ont cru que le pouvoir politique, la loi, le décret, pourvu que ce fût eux qui les

117 L'image est de Jacques Rancière.

promulguassent, pouvaient forger la société nouvelle »¹¹⁸, et s'imprégner de l'idée déterminante « que l'humanité a devant elle un vrai avenir, et que cet avenir n'est pas simplement à penser, mais à *faire* »¹¹⁹, qu'il est à bâtir. En effet, disputer le pouvoir ne peut pas se cantonner au contrôle d'un organe de pouvoir central, il faut s'atteler à ce qui fait pouvoir dans la société. Il ne s'agit pas tant - même s'il ne faut pas l'exclure a priori - de prendre le pouvoir (d'État) que de devenir le pouvoir : *être le pouvoir avant de l'avoir*.

Or, dans une société capitaliste, le pouvoir est avant tout économique (le fameux mur de l'argent), c'est donc bien lui qu'il faut saper par des actions tangibles, quitte à revisiter le sens de l'économie (à le déconstruire) comme le fait justement l'économie solidaire : ne pas se laisser piéger dans les mirages de l'économie capitaliste, ses commandements et ses règles, mais, sur la base d'un autre imaginaire, attaquer le système sur son terrain de jeu privilégié qui ordonne de plus en plus tous les aspects de la vie - notamment, aujourd'hui, par une privatisation et financiarisation tout azimut. Construire pour lutter contre le système, bâtir ce que l'on veut sans attendre qu'on nous le donne, là où se trouve le véritable pouvoir en mode capitaliste, édifier notre économie, une autre manière d'administrer notre maison commune (pour revenir à la racine du mot), en proposer une autre approche, lui assigner d'autres objectifs, au service de l'humain et non de l'argent, tel est le but prioritaire. Cela conduira sans nul doute à envisager une société sans croissance - au sens où l'entend l'économie capitaliste -, et à en réinventer la notion, ainsi que, dans la foulée, celles de progrès ou de développement. Il faudra encore réfléchir à la place à accorder au Commun¹²⁰, et à celle de l'horizontalité, tous thèmes qui sont dans l'actualité de l'opposition au système.

Il est clair enfin que cela ne peut se passer sans établir une autre économie... de la relation, relation entre nous que le système réduit à peau de chagrin, à du commerce monétaire, nous enfermant ainsi dans un égoïsme absolu. Elle recouvre bien entendu les attentes du moment autour du genre, des orientations sexuelles, de la racisation... mais pas seulement. Il s'agit bien de redonner du sens et du contenu au commerce entre individus, inévitable quand on souhaite recréer du collectif : ne pas le reléguer à de la concurrence, à un combat égotiste pour la meilleure des vies... matérielles, mais permettre de recréer du lien, de la

118 Marcel Mauss, *Appréciation sociologique du bolchevisme*, In Dardot, P., Laval, C., 2014, *Commun, Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte.

119 Castoriadis, C., 1975, *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil.

120 Voir Dardot, P., Laval, C., 2014, *Commun, Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte.

coopération, seuls à même d'enrichir vraiment la vie. Dans la foulée, ce travail portera inévitablement sur notre rapport à la nature - et pas uniquement au vivant - avec qui nous sommes aussi en relation. Il s'agit de sortir de l'esprit narcissique dans lequel nous emprisonne le capitalisme pour faire s'épanouir une vision où la relation ou le commun n'est pas moins important que l'individuation.

C'est donc bien tout un pan de nos comportements sociétaux qu'il faut repenser, et plus généralement un nouvel imaginaire qu'il faut faire émerger : *bâtir un autre monde, c'est changer d'imaginaire, et bâtir un autre imaginaire, c'est changer le monde*, tout un programme pour les vingt prochaines années du MES, et pour le mouvement social en général.

Laurent Gardin

Le Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire et le Mouvement pour l'économie solidaire

Quelles sont les congruences entre le Réseau interuniversitaire de l'économie sociale (Riuess) et solidaire, le Mouvement pour l'économie solidaire et l'économie solidaire elle-même ? tel est le questionnement que nous a proposé l'équipe initiatrice de cet ouvrage. Une proximité entre ces deux réseaux apparaît d'abord dans leur histoire, leur structuration et la participation d'acteurs et universitaires aux deux mouvements. Au-delà de ces aspects qui sont certainement moins anecdotiques qu'ils n'y paraissent, nous rechercherons comment l'université intègre l'économie solidaire - mais aussi plus largement l'ESS - sous l'angle des formations et recherches.

Du collectif à l'association

Le RIUESS comme le MES est né au début des années 2000 dans un contexte politique national favorable avec la création du secrétariat à l'Économie solidaire. Le réseau a été lancé à partir de l'organisation d'une première rencontre avec des universitaires d'Aix-Marseille, Lyon, Toulouse, Valenciennes et le Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (également co-fondateur du MES). Progressivement, il s'est élargi en intégrant principalement des universitaires développant des masters en économie sociale et solidaire et en réalisant ses rencontres dans les différentes universités porteuses de ces formations. À l'instar de l'Inter-réseau qui a précédé le MES, son fonctionnement a été (plus longtemps toutefois) fondé sur un collectif. Comme le rappelle le préambule des statuts de l'association RIUESS¹²¹, fondée en 2015, avec des membres issus d'une trentaine d'universités, il est apparu nécessaire d'aller vers une structuration juridique afin de promouvoir la formation et la recherche en économie sociale et solidaire (ESS) à l'université. Cette formalisation en association avait été maintes fois discutée mais toujours écartée notamment par une volonté de ne pas alourdir les rapports par la gestion d'une nouvelle structure. La préservation des modalités d'organisation du réseau qui avait fait ses preuves grâce à une prise en charge des rencontres annuelles par les universités accueillantes conduisait à repousser cette idée¹²².

¹²¹ <https://riuess.org/lassociation/>

¹²² Le Riuess a conservé toutefois ces principes de fonctionnement avec une gouvernance collégiale sans présidence et reposant sur différents chargés de mission (communications, international, rencontres

Le développement de formations universitaires

L'événement déclencheur fut un interview en 2014 de la secrétaire d'État à l'économie sociale et solidaire¹²³ « L'intérêt des jeunes générations pour cette économie alternative n'a jamais été aussi fort » (...) qui se concluait ainsi « Nous travaillons déjà en collaboration étroite avec les grandes écoles ; mais la culture de l'ESS doit maintenant se diffuser dans les universités ». Cette invitation entraînera la mobilisation de soixante-quatorze universitaires rappelant le rôle joué par l'Université dans la diffusion de cette « autre économie »¹²⁴. La création de l'association du RIUESS l'amènera à mieux mettre en avant l'importance de l'université dans la recherche et la formation en ESS, en rappelant les « valeurs communes de co-construction des projets et de diffusion ouverte de savoirs, accessibles aux étudiants sans critères de ressources et au travers de la formation initiale et continue quel que soit l'âge. »¹²⁵ Le nombre des formations de niveau master mais aussi de licences professionnelles s'est fortement accru dans ces vingt dernières années. La première formation de niveau bac+5 trouve ses origines au début des années 80 à l'université du Maine en étant d'abord axé principalement sur les organisations « classiques » de l'économie sociale, conservant encore aujourd'hui un parcours spécifique pour une grande mutuelle. C'est en 1995 que l'université de Valenciennes construit un diplôme de niveau bac+5 se référant à l'économie solidaire. Les formations ensuite initiées mettront le plus souvent en avant le concept d'économie sociale et solidaire dans leurs intitulés. Leurs originalités communes reposent notamment sur les liens forts noués avec les acteurs de l'économie sociale et de l'économie solidaire présents à la fois dans la conception des diplômes, la réalisation de cours en tant qu'intervenants ponctuels ou professeurs associés et aussi dans l'accueil des étudiants comme stagiaires, personnes en reconversion, apprentis... ou encore dans la formation de leurs salariés à travers la reprise d'étude ou la validation d'acquis d'expérience (VAE). Après le guide réalisé par la Conférence des présidents d'université¹²⁶, le RIUESS a identifié 79 formations dont 20 licences, 40 masters et 19

annuelles, relations avec les partenaires, chaires en ESS...).

123 « L'intérêt des jeunes générations pour cette économie alternative n'a jamais été aussi fort », Carole Delga, secrétaire d'État chargée de l'économie sociale et solidaire, Interview par Frédéric Cazenave et Jérôme Porier, *Le Monde*, 29 octobre 2014.

124 « Nous n'avons pas attendu le gouvernement pour enseigner l'économie sociale et solidaire », Tribune, *Le Monde*, 2 décembre 2014.

125 Manifeste du RIUESS, *La nécessaire contribution des universités au développement de l'économie sociale et solidaire*.

126 Conférence des présidents d'université (CPU), 2015, « Université et Économie sociale et solidaire », en partenariat avec le Crédit Coopératif.

autres formations (DU, DEUST, DUT, titres homologués ...) pour la rentrée 2019 dans l'ensemble du réseau universitaire¹²⁷. Une mention « économie sociale et solidaire » a été créée pour les masters et est référencée par le registre national des compétences. Toutes les formations en ESS ne relèvent pourtant pas de cette mention marquant en cela la dimension interdisciplinaire du réseau (économie, sociologie, gestion, droit, communication, sciences politiques, géographie...). Aussi, les formations en ESS ne peuvent s'imaginer sans une construction spécifique des savoirs¹²⁸.

Des recherches en lien avec les acteurs et leurs enjeux

En termes de recherches, chaque année, le réseau aborde des thématiques d'actualité, qui rejoignent les préoccupations des organisations de l'ESS autour de trois enjeux cernés dans le manifeste : l'identité de l'économie sociale et solidaire, la co-construction des savoirs et l'affirmation de la portée démocratique de l'ESS.

L'identité du champ a été abordée dès la première rencontre à Valenciennes, en 2001, qui s'intitulait sobrement *L'économie sociale et solidaire*, à une période où cette notion était principalement présente dans les politiques publiques en émergence et où les controverses et débats entre les différents concepts d'économie sociale, d'économie solidaire, de nouvelle économie sociale... étaient certainement à leur paroxysme. Le choix de travailler le concept d'économie sociale et solidaire tient au caractère « œcuménique » du réseau associant des chercheurs ayant des approches et thématiques différenciés de l'ESS. Si lors des trois rencontres suivantes, c'est le questionnement de l'économie solidaire qui sera privilégié (du moins dans les intitulés des rencontres¹²⁹), depuis 2005 c'est celui de l'économie sociale et solidaire qui est traité avec, en 2010, lors des rencontres du Luxembourg, la perspective envisagée d'« élaborer un corpus théorique de l'économie sociale et solidaire pour un autre modèle de société »¹³⁰ remis à l'ordre du jour en recherchant la modernité des idées et pratiques fondatrices de l'ESS lors des rencontres de Rennes de 2018. Cette ambition sera encore abordée en confrontant l'ESS à d'autres approches tels que l'innovation sociale (Nancy, 2012),

¹²⁷ <https://riuess.org/formations/>

¹²⁸ Stoessel-Ritz, J., Blanc, M., *Comment former à l'économie sociale et solidaire ?* PUR, Rennes, 2020.

¹²⁹ Sens et portée de l'économie solidaire (Lyon, 2002), *Économie solidaire et innovation sociale* (Toulouse, 2003), *Économie solidaire et démocratie* (Paris, 2004)

¹³⁰ Hiez, D., Lavillunière, E., *Vers une théorie de l'économie sociale et solidaire*, Bruxelles : Editions Larcier, 2013.

l'entrepreneuriat (Roanne, 2009 et Reims, 2015), les communs (Montpellier, 2016), le développement durable (Clermont Ferrand, 2021)...

Aussi, ces recherches ne sont pas hors sols et se veulent compréhensives de l'originalité de l'ESS en ne négligeant pas pour autant le projet politique, forcément normatif, porté par ses acteurs. Comme le rappelle le manifeste du RIUESS, il s'agit de dépasser la traditionnelle opposition de principe entre les chercheurs qui, adoptant une approche critique univoque, réduisent l'analyse de l'ESS à un sous-secteur des politiques publiques, et ceux qui, sous couvert d'expertise gestionnaire, se contentent d'affirmer la nécessaire rationalisation de son efficacité économique. L'idée de co-construction des savoirs se traduit par une proximité nouée avec les acteurs dans les formations comme nous l'avons vu précédemment mais aussi dans la réalisation des recherches sur des thématiques auxquelles sont confrontées leurs initiatives : les territoires (Aix-Marseille 2005), l'Europe (Grenoble, 2006), les responsabilités de l'ESS (Rennes 2007), le développement et les relocalisations (Barcelone, 2008), le travail (Poitiers 2011) et la formation (Marrakech, 2017), l'articulation entre valeurs et statuts (Angers, 2013), les coopérations (Lille, 2014), la culture (Marne La Vallée, 2019)...

Le dernier enjeu porté par le RIUESS concerne la dimension démocratique de l'ESS qui intègre fortement les apports des théorisations de l'économie solidaire¹³¹ en ne limitant pas la démocratie au fonctionnement interne des entreprises comme ont pu le faire les théorisations de l'économie sociale mais en intégrant aussi les débats publics et la co-construction des politiques publiques. L'approche de l'économie se fait aussi par une définition substantielle fondée sur la réciprocité prenant en compte la redistribution et non réductible au marché.

À travers cette présentation détaillée des actions du RIUESS et sans l'avoir traité de front, on identifie ses liens avec les valeurs et pratiques que portent les acteurs du MES. Liens qui se sont incarnés par l'appartenance de mêmes personnes dans ces deux réseaux mais aussi par la participation à des manifestations réalisées par l'un ou l'autre, à des recherches où ils sont associés. La réalisation de projets communs pourrait certainement être plus poussée et, à l'instar du MES, la reconnaissance du RIUESS dans des instances représentatives tels que ESS France mériterait d'être réalisée. On peut ajouter que les deux réseaux sont ressources l'un pour l'autre. Les apports théoriques

131 Dacheux E., Laville, J.-L., (coordinateurs), 2003, *Économie solidaire et démocratie*, Hermès, n° 36, Paris, CNRS éditions.

que procurent les chercheurs alimentent la réflexion et les orientations du MES qui représente par ailleurs un espace d'acteurs impliqués dans les expérimentations sur les territoires au local comme au national et même au-delà par l'appartenance commune au Réseau européen de promotion de l'économie solidaire (RIPESS Europe).

Frédéric Sultan

(M)ES et communs, dialogue et compagnonnage

L'économie sociale rencontrent les communs à l'endroit de la fabrique de la solidarité. Celle-ci est au coeur des communs. Elle se révèle dès lors qu'on veut bien dépasser un récit naturaliste des communs, réduisant les communs au mieux à un mécanisme de gouvernance d'une communauté dédiée à la gestion d'une ressource. Ce récit est remis en cause par certains des acteurs qui avaient jusque là largement contribué à sa diffusion, au profit d'une vision qui fait de l'agir en commun un des moyens de réalisation par les personnes concernées de leurs droits et parfois y associe les non-humains. Ce changement de perception recompose les relations entre communs et économie sociale et crée les conditions d'un compagnonnage de ces mouvements pour une transition sociale et écologique.

Par delà la définition, se reconnaître mouvements.

Le récit naturaliste sur les communs, basé sur une définition construite autour de la notion de « ressource » et de sa gestion par une communauté dans le but de sa préservation (<https://lescommuns.org/>), est simplificateur et dépolitisant. , a été intensément diffusé auprès acteurs et des décideurs publics depuis 2015. Si dans le même temps, les travaux militants et académiques ont progressivement fait bouger les lignes, il n'en reste pas moins que cette définition a permis (et continue de permettre) une intense instrumentalisation des communs par les acteurs publics pour justifier un renforcement du contrôle de l'espace public et de l'action collective, jusqu'à nourrir un véritable commons-washing institutionnel. Cela est particulièrement illustré par des mécanismes tels que les « Appels à communs » de l'ADEME dans le domaine de l'environnement ou encore les Fabriques de territoire dans le champ des tiers lieux encadré par l'ANCT. Que le projet de « Rues communes » (<https://www.ruecommune.com>) du groupe Vinci soit l'un des premiers lauréats de l'appel à communs de l'ADEME (2021), révèle bien comment fonctionne l'intégration des communs marché à travers les mécanismes du Partenariat Public Privé le plus conventionnel. Le commun se révèle ici de l'ordre de la croyance dans les effets d'une association naturelle « de tous les acteurs et utilisateurs, dans une recherche de bien

commun »¹³², entre pseudo bon sens et pensée magique, sans que ne soient jamais interrogés les rapports de pouvoir de décider et d'agir. Assortie de quelques ingrédients d'intelligence collective, la « consultation » des experts et des citoyen·ne·s est devenue le modèle des communs, de leur économie et de leur mode d'action, dominant dans le champ de l'action publique institutionnelle.

Dans ce contexte, les acteurs des communs, les commoners et leurs collectifs, et de ceux de l'économie sociale constatent ensemble les effets de marchandisation des politiques publiques nationales et locales. Cette situation relativement nouvelle, (ce qui est nouveau ici, c'est que ce constat soit de plus en plus partagé par les commoners), permet d'interpeler ces acteurs afin d'explorer de nouvelles voix et stratégies de lutte sociale et écologique. C'est précisément à cet endroit que se rencontrent les communs et l'économie sociale et que peut se développer un véritable dialogue.

Depuis les communs, ce dialogue dessine une perspective qui engage l'économie et le droit. D'une part, il s'agit de reconsidérer la démocratisation de l'économie, non seulement à partir de celle des mécanismes de gestion de l'outil de production, mais aussi comme une économie productive de commun par et au bénéfice d'un milieu conçu de manière systémique ou même holistique. Pour qu'advienne et se consolide cette économie, nous faisons face au défi d'une réappropriation du domaine juridique, plus encore que la connaissance de la loi, il s'agit d'une révolution de notre conception du droit et de ses modes de production, afin d'en faire un terrain de créativité démocratique. L'une des forces des communs est d'instituer le collectif en action comme un interlocuteur de la puissance publique y compris sur le terrain de la production juridique. Reste à obtenir à cet endroit une véritable reconnaissance de sa part ! Enfin, les communs, à travers la notion de « faire en commun » (traduite de l'expression anglo-saxonne « commoning ») se déploient comme une dimension vivante des processus d'engagement collectif solidaire. Vivre en commoner, ne serait-ce que ponctuellement, permet de faire l'expérience d'un autre monde possible ici et maintenant !

Démocratiser l'économie

Vu sous l'angle économique, l'approche par les communs cherche à exprimer, à la fois à travers la forme des structures institutionnelles et dans l'action, un gain de souveraineté

¹³² Extrait du manifeste du projet Rue commune publié sur le site web Construction 21, média social de la construction et de la ville durable <https://www.construction21.org/france/articles/h/dossier-adaptation-partir-de-nos-rues-pour-batir-la-ville-de-demain.html> (dernier accès le 20/03/2022).

sur la chose commune. Cette souveraineté relève à la fois de l'ordre de l'autonomie (c'est à dire de la capacité à prendre des décisions et à agir de manière autonome), de la réduction de la financiarisation des plus-values du commun et du contrôle démocratique sur les infrastructures d'un milieu commun considérés comme des actifs de la communauté.

Dans cette perspective, la démocratisation de l'économie n'est pas réductible au choix d'une forme coopérative de gestion d'entreprise, de projet ou de service (de même que la seule propriété de l'État, par la nationalisation ou la municipalisation n'est pas une alternative satisfaisante du point de vue des communs). Les communs peuvent être présents et réalisés à travers une multitude de formes alternatives de propriété et de gouvernement. Si pour nombre d'entre nous, choisir des statuts, adopter un règlement ou encore par exemple, définir une licence ou un label, peut créer l'illusion qu'on a de fait mis sur les rails un projet social et solidaire, tous ceux et toutes celles qui se sont frottés à cette réalité, savent par expérience que rien ne vaut de prendre le temps de mettre en lumière les rôles de chacun et les modalités de collaboration souhaitées. Pour cela il faudra d'une part apprécier quels degrés de participation, de transparence, de contrôle décentralisé et de responsabilité peuvent être atteints et d'autre part examiner comment la valeur (dans toutes ses dimensions) est saisie et mise en circulation. Si différentes formes institutionnelles contribuent à créer des circuits de production et de circulation des valeurs, le rôle de la structure de gouvernement est de veiller à ce que ces tensions restent productives et reproductives des valeurs du commun.

Le dialogue des communs avec l'économie sociale peut être à la source d'invention des mécanismes qui sortent l'économie de la subordination du marché et de la puissance publique. Citons par exemple les mécanismes de capitalisation de l'autonomie collective et de réduction de la financiarisation de l'État par le contrôle démocratique de la répartition de la plus-value produite par l'entreprise commune d'un PCP (partenariat Communs Public) décrit par Keir Milburn (University of Leicester) et Bertie T Russell (University of Sheffield)¹³³. Pour qu'une économie des communs advienne, il est essentiel que les collectifs soient engagés à intégrer dans leur projet la redistribution volontaire de la valeur produite à travers un circuit auto-reproductif de transferts de richesse vers

133Milburn, K. Russell, B.T. Public-Common Partnerships: Building New Circuits of Collective Ownership, 2019

<https://www.common-wealth.co.uk/reports/public-common-partnerships-building-new-circuits-of-collective-ownership>

de nouvelles initiatives. Le soutien à chacune d'elles augmente la capacité nette du milieu et accélère la capitalisation de nouveaux projets. En transférant la richesse d'une initiative à l'autre, celle-ci est transformée de "plus-value" en valeur d'usage commune, créant un effet de démarchandisation et de démocratisation collective en constante expansion, c'est à dire une capitalisation de l'autonomie collective. Dans le même esprit, mais à l'endroit de la propriété, on citera les initiatives qui permettent de se doter de lieux collectifs en propriété d'usage sous forme associative ou coopératives et les faire sortir du marché spéculatif (telles que le CLIP¹³⁴ ou encore les fiducies foncières et immobilières). Ces mécanismes sont autant d'objets qui permettent de faire dialoguer les tenants de l'économie sociale et de l'économie des communs.

Reconquérir le droit de produire du droit

À travers ces exemples apparaissent aussi les enjeux de maîtrise du domaine juridique et d'une approche systémique par milieux qui prenne en considération les dimensions bio-physiques de la vie des collectifs concernés. La richesse de la palette des outils et mécanismes juridiques inventés par et pour les communs n'est plus à démontrer. Dans le domaine qui nous occupe, citons la déclaration d'usage civique élaborée par le collectif de l'Asilo Filangieri à Naples ou les réglementations municipales adoptés par de nombreuses villes de l'Italie, ou encore le Programme de patrimoine citoyen d'usage et de gestion communautaire à Barcelone¹³⁵ ou d'autres dispositifs illustrés dans l'Atlas des chartes des communs urbains¹³⁶. Faire l'expérience des communs nous a fait revisiter notre conception du domaine juridique. Cette expérience démontre en pratique la capacité des acteurs à produire leurs propres règles. Elle désacralise le droit en révélant la nature, les modes de production et la diversité de ses sources. Le droit ne se réduit pas au seul texte de la loi. Imaginer les outils et les mécanismes juridiques qui permettent de déployer l'agir en commun et les stratégies pour les faire vivre est devenu un enjeu central.

¹³⁴Fonctionnement du CLIP - Réseau de lieux en propriété d'usages

<http://clip.ouvaton.org/wp-content/uploads/2020/11/Fonctionnement-du-CLIP.pdf>

¹³⁵Cadre conceptuel et normatif dont s'est doté la Mairie de Barcelone en 2017 sous l'impulsion de Barcelona en comú : <https://ajuntament.barcelona.cat/participaciociudadana/es/patrimonio-ciudadano> (dernier accès le 20/03/2022).

¹³⁶ Atlas des chartes des communs urbains, initiative de Remix the commons :

https://wiki.remixthecommons.org/index.php/Atlas_des_chartes_des_communs_urbains

A cet égard, le compagnonnage des communs avec l'économie sociale se doit de dépasser le travail d'élaboration des catégories administratives de l'ESS et des communs que sont les statuts institutionnels (Association, coop, scic, ...) et les classifications sectorielles (communs de la connaissance, urbains/ruraux, ...). Il se doit de combattre le caractère invasif et destructif du droit occidental propriétaire, sortir de l'isolement le "citoyen actif" et mettre en œuvre concrètement les droits civils et sociaux, l'égalité, la fonction sociale de la propriété, les droits à la participation et la possibilité pour les usagers de participer à l'organisation des services essentiels qui les concernent.

Un grand nombre d'initiatives de solidarité, d'actions collectives pour prendre soin de soi et des autres, d'entreprises, de lieux de vie, de forêts ou de milieux qu'on veut préserver, ...etc émergent aujourd'hui. Elles peuvent être autant d'opportunités de chantiers partagés entre l'économie sociale et les communs. L'ontologie de l'individualisme et de l'économie de marché moderne échoue à rendre compte de ces réalités sociales et culturelles. C'est pourquoi, parmi les infrastructures communes nécessaires pour que ces initiatives fassent système, il nous faut un langage alternatif, qui pourrait utilement s'inspirer des travaux de David Bollier et Silke Helfrich¹³⁷, fondé sur la pratique de coopération et du partage, des modes de faire, des processus sociaux, culturels et politiques qui croisent et se nourrissent des savoirs situés des acteurs et de la revendication des droits sociaux, culturels et économiques portée par les mouvements sociaux (paysans, numérique, droit à la ville, féminisme, décolonial, décroissance, l'économie sociale, ... etc.). Tout cela montre s'il en était encore besoin que le dialogue entre l'économie sociale et les communs déborde largement le périmètre d'une simple instrumentation économique réciproque (même si celle-ci est indispensable) ou encore un jeu de comparaison quantitative des impacts économiques respectifs de ces mouvements sur l'économie nationale.

¹³⁷Bollier, D. Helfrich S. Free, Fair and Alive : The Insurgent Power of the Commons, 2019, Gabriola Island Canada, New Society Publisher.

José Dhers

Le lien entre l'Économie Sociale et Solidaire et le développement local, une histoire de militants engagés

Depuis ses débuts, le développement local essaie de promouvoir une autre économie (que l'économie libérale dominante) plus respectueuse de l'homme et de son environnement. Mais le développement local comme l'ESS n'était pas forcément aussi structuré qu'aujourd'hui. En 1997, les journées de Carcassonne organisées par l'Union Nationale des Acteurs du Développement Local (UNADEL) ont été un point de rassemblement et de bascule favorable. C'est à cette époque que se développait l'Inter Réseau de l'Economie Solidaire (IRES) qui donnera une première structuration au Mouvement de l'Economie Solidaire (MES). C'est également cette année-là que l'UNADEL démontre toute son importance dans le paysage national du développement local. Ces deux réseaux nationaux ont ensuite collaboré par le biais notamment de leurs réseaux régionaux respectifs dont ceux d'île de France. L'IDELIF (réseau de l'Unadel en île de France) et le Collectif pour l'Economie Solidaire en Ile-de-France (CESIF), un des réseaux du MES en île de France) ont ainsi eu des liens étroits.

La mise en relation est une histoire de rapprochement de réseaux qui se joue aussi bien au niveau national que régional. Mais c'est avant tout une histoire d'hommes et de femmes engagé.e.s, militant.e.s et ancré.e.s dans des territoires qui ont permis les rapprochements. Par exemple, Bérénice Dondeyne, aujourd'hui présidente de l'ADEPES (réseau Occitan) et qui était à l'époque membre du carrefour des Pays Lorrains, ou d'Hélène Schwartz, ancienne présidente de l'UNADEL, de Josette Combes engagée dans le RIUESS... et bien d'autres qui ont favorisé les coopérations entre le MES et l'UNADEL.

Des rencontres entre le RTES et L'UNADEL se sont aussi tenues. C'est donc un rapprochement fragile, avec des hauts et des bas, en fonction des moyens de chacun, des possibilités et des personnes. L'Université d'été du développement local organisée à Foix en 2010 en lien avec l'Université de Toulouse le Mirail, ou celle de 2012 à Marseille sur « *Economie : le pouvoir des territoires* » ont été des temps de mises en lien très forts. La question de la réappropriation démocratique de la sphère économique a été au cœur des débats de ces journées. Plus récemment, la participation du délégué national de l'Unadel aux rencontres du MES à Dijon (en 2021), de Patricia Coller, vice-présidente du MES aux

jours des territoires de l'UNADEL (2021) ou la signature en commun du Manifeste pour une citoyenneté favorisant la démocratie économique¹³⁸, montre que ces liens de longue date perdurent et prennent forme dans des actions communes.

MES et UNADEL des approches communes

Il y a une très grande proximité entre les deux approches, qui se fait au moins à trois niveaux. Tout d'abord, c'est une convergence des valeurs de citoyenneté, de solidarité, de partage et de réciprocité qui unit ces deux mouvements. Ensuite, la notion de commun et les enjeux de démocratie qui en découlent sont au cœur des préoccupations. La participation des habitants et leur pouvoir d'agir pour transformer leur cadre de vie y sont primordiaux. Enfin, aujourd'hui, les réseaux s'efforcent d'impulser, d'accompagner, d'appuyer des dynamiques de transition écologique et sociale.

Il en découle une convergence au niveau des méthodologies puisque l'éducation populaire prend tout son sens et sa pertinence pour travailler ces enjeux et ces valeurs : s'enrichir les uns des autres en sortant d'une stricte verticalité du savoir est essentielle. Dans cet esprit, travailler en partenariat et en coopération pour sortir des logiques de silo n'est pas une option. De même, le territoire a une place déterminante dans ces approches en tant qu'espace d'expérimentation de dynamiques concrètes. C'est du niveau territorial que l'on pourra faire émerger le mouvement pour un autre développement permettant de relever les défis contemporains.

Les spécificités des deux mouvements

Au-delà de ces solides convergences, l'UNADEL et le MES gardent néanmoins chacun leur spécificité. La différence entre les deux mouvements se situe principalement sur le fait que les réalisations de l'ESS ont une entrée thématique liée à la sphère économique. Cela lui permet de se développer dans une relative autonomie et parfois avec une posture de radicalité assumée et affichée. C'est moins le cas pour une démarche de développement local qui a besoin de l'engagement public et de son soutien.

Pendant ces 20 années, il y a eu beaucoup d'acculturation réciproque entre les deux réseaux et leurs écosystèmes par le biais d'événements communs, de contributions, de publications, ou encore des liens régionaux. Mais il y aurait un rapprochement encore plus important à

¹³⁸Manifeste coélaboré au cours de l'Agro de la République de l'ESS *Démocratie économique utopies ou réalités*, Dijon, 10 juin 2021, contribution au Congrès de l'ESS le 10 décembre 2021

opérer. C'est ce qui se joue par exemple autour de la recherche-action sur les enjeux de la transition écologique et sociale.

D'autres dynamiques à l'œuvre

D'autres dynamiques associatives comme à l'IRDSU (l'inter-réseaux des professionnels du développement social urbain) ou le collectif de parole de chômeurs sont également à l'œuvre. Il est utile de créer des ponts, des liens, des passerelles, favoriser des synergies avec le travail social et notamment le travail social communautaire. Dans un ouvrage « *Réinvestir l'humain*¹³⁹ » est développé le concept de « lisière ». Contrairement aux frontières qui tracent des lignes, les lisières sont des zones intermédiaires où l'on trouve l'épaisseur et la profondeur des relations entre personnes, organisations et sociétés. Travailler à ces lisières est le meilleur moyen d'organiser un monde plus humain.

Citons Michel Joncquel : « *je suis convaincu, pour l'avoir vérifié, que les interactions des réseaux sont le fil rouge pour faire vivre transformations personnelle, collective et sociétale* ». Les enjeux de transition se situe à ces trois niveaux et nos organisations ont donc grand intérêt à agir de concert dans ce sens.

L'UNADEL s'est constitué il y a 30 ans, le MES existe depuis 20 ans. En continuant de travailler leurs complémentarités, en les rendant effectives et concrètes, les deux mouvements ont des chances de faire avancer la transition sociale et écologique dont le monde a tant besoin.

139 Dhers, J, Mattei B, 2017, *Réinvestir l'humain ; individus, collectifs, sociétés*, Lyon, Chronique Sociale

V. Le niveau européen et international

Madani

De Lima au FSMET : le rôle du RIPESS international

Jason Nardi

De la construction du RIPESS Europe, aux stratégies d'alliance pour une transformation sociale et économique.

VI. L'économie Solidaire Demain

Luc de Lerminat, Lucile et Laurent (en cours)

De l'accompagnement d'initiatives à la coopération territoriale

L'accompagnement, une réflexion par la culture

De 7200 à la sortie des années 50, les associations culturelles sont aujourd'hui plus de 350 000 à œuvrer sur les territoires. Témoin de l'aspiration culturelle de nos concitoyen.nes, cette dynamique ininterrompue a entraîné un bouleversement sur le champ professionnel. Les besoins d'accompagnement se sont faits plus vifs à mesure que les structures employeuses se sont multipliées, entrant sur le terrain professionnel et se confrontant à la complexité de spécificités de secteurs dont la structuration est encore en cours (couverture par des conventions collectives, élargissement des droits sociaux, obligations en terme de sécurité, de santé, de droits d'auteurs, ...) comme au dialogue avec une diversité de services de collectivités publiques.

Aujourd'hui, les besoins d'accompagnement n'ont cessé de croître avec la nécessaire consolidation des structures. Celles-ci restent en effet en grande majorité des micros et petites entreprises non lucratives. Ainsi, selon la dernière enquête d'Opale-CRDLA Culture¹⁴⁰, 80% des associations culturelles employeuses ont moins de 5 salariés permanents. Pourtant progressivement, leur durée de vie augmente et leurs modèles socio-économiques hybrides se confortent, rendant visibles des pratiques concrètes d'économie plurielle, de réciprocité, de transversalité, de diversification d'activités, de partenariats territoriaux, des emplois se consolident.

Cette progression du poids des acteurs culturels dans le paysage a accompagné non seulement le développement des pratiques artistiques et culturelles dans la société, mais aussi l'expression du pouvoir d'agir des citoyen.ne.s, la prise en compte des impacts économiques et symboliques de la culture sur les territoires. Elle reflète la formidable dynamique et la grande diversité des initiatives culturelles et artistiques et illustre la tendance de fond qui voit s'amplifier les principes d'une autre économie des arts et de la culture, en référence à l'économie sociale et solidaire et à l'expression des droits culturels. En 20 ans, ces projets ont été amenés à développer leurs compétences techniques, juridiques, administratives, pour faire face à des réglementations complexes, des partenariats plus diversifiés avec l'État, les collectivités ou les institutions. Par essence

140 Etude « Les associations culturelles employeuses en France » édition 2020-
<https://www.opale.asso.fr/article743.html>

même, leur activité artistique et culturelle fonctionnant par cycle de projet, avec agilité, mais aussi fragilité, ces organisations doivent toujours s'adapter. Trop souvent conditionnés par les rythmes, les exigences ou les justifications de leurs financeurs, elles doivent sans cesse rendre compte de leur légitimité, valoriser leur utilité sociale et rappeler que leurs actions ne sont pas à marchandiser.

Cette dynamique d'innovation sociale, mais aussi la nécessaire co-construction de partenariats avec la puissance publique ainsi que la « professionnalisation » globale ont pris forme avec la constitution progressive d'un écosystème de l'accompagnement dynamique, à plusieurs dimensions et territorialisé. En particulier, dans le secteur associatif des arts et la culture, le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), premier dispositif national de soutien aux employeurs associatifs, soutient chaque année quelques 1200 associations culturelles pour consolider leurs projets, construire leurs plans d'actions opérationnels, animer leurs partenariats, solidifier leurs ressources humaines ou coopérer avec les acteurs de leur territoire, etc. Le DLA est aujourd'hui reconnu pour sa pertinence et sa capacité de mobilisation des partenaires locaux. Associé aux dispositifs des OPCO ou ceux des agences régionales, aux ressources des réseaux et fédérations ou à celles des collectivités, le DLA est ainsi un outil multipartenarial au service des acteurs de l'ESS qui a également accompagné la structuration d'acteurs locaux.

L'accompagnement des initiatives citoyennes

Les initiatives citoyennes dans l'art et la culture constituent des exemples de modes coopératifs qui tendent à s'étendre et doivent être renforcés. Les collectifs artistiques, les coopérations interassociatives, les lieux partagés et lieux intermédiaires, les groupements territoriaux, les sociétés coopératives d'intérêt collectif, les réseaux de proximité, les projets de territoire, les foncières, les fonds de solidarité financière, etc. sont autant de formes et d'initiatives de coopération, de mutualisation ou de regroupement. La reconnaissance et l'accompagnement de ces multiples pratiques coopératives du quotidien constituent aujourd'hui un enjeu déterminant pour concrétiser un imaginaire d'émancipation des personnes et des projets dans un monde en mutation et asseoir un réel soutien à la multiplicité des initiatives citoyennes.

Alors que la société est en prise avec une montée des inégalités, des replis sur soi et avec de profonds défis écologiques, démocratiques, économiques et culturels, alors que le risque de financiarisation des dynamiques sociales et culturelles s'étend, amplifiant les logiques d'instrumentalisation et de concentration, le soutien à la diversité culturelle, aux droits

fondamentaux des personnes, à la participation citoyenne demeurent des principes essentiels pour penser l'accompagnement dans le champ culturel et de l'économie sociale et solidaire.

Cette vision implique de fortifier les spécificités d'une troisième voie (entre le public et le commercial lucratif) tournée vers la dignité des personnes, la non lucrativité, l'utilité et la justice sociales. Les besoins d'accompagnement sont alors nombreux pour appuyer la mise en travail des référentiels de participation culturelle, de transition socio-économique et d'approfondissement démocratique (droits culturels et humains, développement durable, égalité entre les personnes, participation citoyenne, communs...). La qualité de relations égalitaires et réciprocaires entre les personnes sont à mettre au centre pour penser des terrains alternatifs dans les postures professionnelles, mettre en valeur les savoir-faire des personnes, se redonner du temps et du processus, favoriser les décroissements et les coopérations.

L'accompagnement, une démarche réciprocaire

Ainsi, l'association accompagnée n'est pas comparable à un vase vide de sens qui serait rempli à ras bord d'une science de gestion monochrome et d'outillages et méthodes quantitatifs. Si les formes d'accompagnement sont le lieu d'exercice d'un pouvoir, on peut en effet considérer que « la nature de ce pouvoir est celle d'un pouvoir d'affranchissement et non d'influence, de manipulation ou d'asservissement. » Convoquant deux types de figures, celle du compagnon et celle du guide, la notion d'accompagnement vient concilier proximité et distance. Elle vient fonctionner comme un impératif pour amener les individus à redécouvrir leurs ressources et leurs potentialités, à les exprimer. « Liberté d'initiative, apprentissage de l'autonomie, citoyenneté, pédagogie du "faire ensemble", solidarité, démocratie participative... », les actions d'accompagnement relèvent en ce sens du registre de l'éducation populaire. Considéré comme une ressource réciprocaire pour les associations, l'accompagnement pourrait ainsi être compris comme l'une des caractéristiques de l'hybridation des ressources de l'ESS. Avec la crise sanitaire, sociale et économique de 2020, se sont installées pour de nombreux accompagnateurs de nouvelles habitudes de travail liées à la multiplication des usages du numérique en complémentarité avec les pratiques habituelles de l'accompagnement « sur site ». Ces pratiques ont permis à la fois le soutien à des projets très isolés, en particulier sur certains territoires ruraux, mais aussi le dépassement de ces limites territoriales pour les échanges de pratiques et la

circulation des informations. À encourager, ce dépassement peut aider à amplifier la veille sur le secteur, la capitalisation et l'essaimage des initiatives, tout en renforçant les réseaux d'acteurs nationaux. Mais il renforce également pour les acteurs culturels et leurs accompagnateurs l'enjeu d'un repositionnement sur les territoires : solidarités locales, coopérations diverses, réseaux de pairs... les accompagnements collectifs se sont multipliés pour soutenir des mutualisations et des processus de rapprochement. L'enquête nationale d'Opale sur les associations culturelles employeuses met ainsi en lumière la force et la multiplicité des coopérations que les acteurs culturels tissent autour d'eux, ainsi que l'existence d'une myriade de réseaux locaux, protéiformes, à la fois opérationnels mais aussi porteurs de fonctions plus politiques, en lien étroit avec les collectivités. L'accompagnement des acteurs culturels doit donc prendre la mesure de cette diversité et l'animation et l'articulation des différents acteurs, en fonction de leurs compétences et de leur positionnement, constituent des défis à mener collectivement pour maintenir la qualité et la pertinence des accompagnements et autres outils de formations ou de conseils : échanges entre pairs pour développer une nouvelle activité, recours à une expertise spécifique pour un outillage budgétaire ou pour l'animation d'espaces collectifs, accompagnement à la création d'une fédération... Les accompagnements des acteurs culturels nous apparaissent ainsi comme des ressources et des outils indispensables pour cheminer avec un secteur culturel dans ses processus de changement. Ils doivent aider à anticiper ces transitions culturelles, écologiques, sociales et politiques en cours, en proposant de redonner du sens aux projets qui mettent en œuvre les principes de l'ESS, les valoriser mais aussi réaffirmer leurs références aux droits culturels, tout en leur permettant de continuer à réinventer tous les jours l'expression de nos imaginaires collectifs.

L 'accompagnement des territoires

Au-delà des accompagnements individuels et des conseils personnalisés, des accompagnements de pairs-à-pairs, l'écosystème de l'accompagnement doit favoriser et développer des formes d'accompagnement collectif (accompagnement de collectifs, de projets culturels de territoire, réseaux, TSE...) dans la durée et de façon souvent inter-territoriale. Cet enjeu est à relier aux propositions de formation et de recherche-action. Les processus d'accompagnement, en proximité des acteur·rice·s, sont ainsi à travailler de façon coopérative à travers une diversité de modes d'action, appuyées sur des principes d'éducation populaire.

C'est aussi l'accompagnement des territoires qui se joue à travers un meilleur dialogue entre les initiatives et les collectivités publiques pour engager plus de coconstruction de l'action publique¹⁴¹.

Cela conduit à déployer une organisation de l'accompagnement plus systémique, prenant en compte l'ensemble de son écosystème et nourrie d'une animation dynamique inter-territoriale et inter-organisation. Elle permettra de contribuer aux analyses territoriales et nationales et de faire évoluer les politiques publiques et les pratiques. Car loin d'être neutre, l'accompagnement participe de la construction des capacités citoyennes, comme forces culturelles, sociales, économiques et démocratiques sur les territoires.

Berenice Dondeyne

La démocratie économique, plus qu'une réappropriation citoyenne, un droit

À Martine Theveniaut, historienne, documentaliste archiviste, et sociologue¹⁴².

Un plaidoyer nécessaire pour les oubliés de la Loi 2014

Les citoyen.nes sont les grands oubliés de la Loi ESS de 2014. Certes, on doit convenir de la grande avancée qu'a constitué la promulgation de la loi, reconnaissant les statuts, les principes de gestion démocratique, des buts autre que le partage des bénéfices, les principes de lucrativité nulle ou limitée. La mise en avant d'un "mode d'entreprendre et de développement économique" auquel adhèrent des personnes morales de droit privé¹⁴³ est à saluer, elle place l'ESS officiellement dans l'économie à côté des sociétés de capitaux. Pourtant, cette loi qui privilégie une vision entrepreneuriale de l'ESS ne dira rien sur la vision politique que portent les initiatives d'économie sociale et solidaire. En creux, seront gommées l'immense force citoyenne, qu'elles portent dans la société et les capacités insoupçonnées, qu'elles possèdent pour décrypter des enjeux socio-économiques du local au global, comme pour déchiffrer leurs territoires de vie en créant des réponses nouvelles profondément novatrices.

En 2015, lors du 1er Congrès National du Mouvement pour l'Economie Solidaire, un appel avait été lancé "L'Economie solidaire, c'est vous!"¹⁴⁴. C'était déjà affirmer que l'économie solidaire n'est pas qu'une question d'entrepreneur.ses ou d'expert.es mais plutôt un espace ouvert à chaque personne, dès lors qu'est interrogé le fonctionnement économique et social dans lequel s'exercent ses droits fondamentaux.

Le 10 décembre 2021, le Mouvement pour l'Economie Solidaire anime lors du Congrès ESS organisé par ESS France, un atelier intitulé " l'ESS, une économie dopée à l'énergie

142 Martine Theveniaut, 2007, Thèse CNAM sous la direction de Jean-Louis Laville. Intitulé « Des inventeurs sociaux pour des territoires à vivre ; Bilan et perspective de trente ans d'une pratique de la recherche au service de l'action ».

https://data.bnf.fr/fr/12056723/martine_theveniaut-muller/

143 LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029313296/>

144 <https://www.le-mes.org/L-Economie-Solidaire-c-est-vous.html>

citoyenne”¹⁴⁵. Le MES proposait ainsi au débat national la question de la place centrale des citoyen.nes dans l'économie du XXI^e siècle, leurs formidables capacités transformatives face à une économie qui ne répond ni à leurs aspirations ou besoins fondamentaux, ni aux enjeux impératifs de transition écologique, sociale et économique. Dès l'annonce de la tribune “Pour une République de l'ESS”¹⁴⁶ lancée en mai 2020 par Jérôme Saddier, président de ESS France, le mouvement a souhaité interroger les pratiques et le positionnement particulier de l'économie solidaire en termes de construction politique et de projet global de société. Faire République de l'ESS, est-ce prendre en compte la complexité des territoires de vie, la multiplicité des cultures individuelles et collectives? Est-ce changer de regard sur le monde, est-ce poser d'autres pratiques de démocratie qui consentent à laisser place à l'altérité, et notamment à ceux et celles qu'on nomme depuis la pandémie COVID 19, les invisibles ? De quel pouvoir d'agir parlons-nous ? Pour qui ?

2021/2022, Le Manifeste pour une citoyenneté qui favorise la démocratie économique

La mobilisation impulsée par le MES aux côtés du Pôle d'Economie Solidaire 21, a rassemblé le 10 juin 2021 à Dijon, plus de 70 personnes issues de 17 départements, mixant acteurs locaux de l'ESS et une douzaine de réseaux nationaux de l'ESS et du développement local¹⁴⁷. Cette Agora a permis de penser collectivement le rôle que l'Economie sociale et solidaire peut jouer dans la construction d'une économie transformatrice et émancipatrice de la société, qui donne une place plus forte aux citoyen.nes.

En octobre 2021, Le Manifeste pour une Citoyenneté favorisant la Démocratie économique est présenté par le Mouvement pour l'Economie Solidaire France, le Mouvement Sol, le CNLRQ-Collectif National des Régies de Quartier, le Collectif des Associations Citoyennes (CAC), l'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles (UFISC), OPALE-Culture, le Collectif Les Localos, l'Union Nationale des Acteurs du Développement Local(UNADEL) et Collectif national pour la Parole de Chômeurs.

145 LE MANIFESTE <https://www.le-mes.org/Manifeste-Pour-une-citoyennete-favorisant-la-democratie-economique.html>
le CongresESS 9 decembre 2022 <https://www.ess-france.org/replay-du-congres-de-l-ess-disponible-sur-youtube>
Atelier animé par MES L'ESS, "L'ESS, une économie boostée à l'énergie citoyenne - Atelier - Congrès de l'ESS"
https://www.youtube.com/watch?v=eTVNzhvQmDg&list=PLR2M7CZlzDwPIIh_FqNjBs_NVQz97OCMK&index=8

Déclaration Finale ESS France https://www.ess-france.org/system/files/inline-files/FINAL_DECLARATION_A3_V2.pdf

146 <https://www.ess-france.org/la-republique-de-l-ess>

147 <https://www.le-mes.org/Agora-Democratie-economique-Utopie-ou-realite-Decouvrez-les-Actes-de-la.html>

Comme le souligne Danièle Demoustier dans les Actes de l'Agora de Dijon "L'ESS naît de l'engagement citoyen de proximité (territoriale, organisationnelle, idéologique). Elle repose sur une vision de la Personne humaine ; celle-ci ne se réduit pas à « *l'homo oeconomicus* », mais renoue avec les fondements de l'économie politique"¹⁴⁸. Elle ajoute " L'ESS est une économie humaniste et relationnelle, basée sur l'engagement citoyen. Elle considère le citoyen à la fois comme être singulier, participant à des collectifs eux-mêmes singuliers (contre l'anonymisation et la normalisation) ; et comme être social, porteur d'universalité, donc d'une capacité à penser et agir pour la transformation de la société".

Oser la démocratie économique, un enjeu politique (six piliers)

Le Manifeste affirme "l'urgence de restaurer la démocratie économique car l'économie portée par les citoyens et les citoyennes est celle qui ose proposer des alternatives socio-économiques solides et durables face à une mondialisation néo-libérale prédatrice de ressources naturelles, destructrice des droits humains fondamentaux et génératrice d'inégalités sociales".

Cette déclaration politique s'appuie sur 6 piliers qui constituent un cadre de co-apprentissage et de réalisation individuelle et collective :

- 1. Se Réapproprier l'Economie par l'exercice de la démocratie économique;*
- 2. Promouvoir l'économie sociale et solidaire comme un mouvement citoyen porteur d'un projet politique d'émancipation individuelle et collective.*
- 3. Renouveler la démocratie comme condition de notre vie politique;*
- 4. Oser une économie solidaire et populaire porteuse de justice sociale,*
- 5. Reconnaître l'engagement citoyen de proximité sur l'ensemble des territoires,*
- 6. Réactiver la citoyenneté comme condition de la transition et de la résilience.*

Si le Mouvement pour l'Economie Solidaire et ses partenaires affirment qu'"une autre économie est possible", ils déclarent surtout que celle-ci "passe par une éducation populaire autour de la citoyenneté économique et un combat pour plus de démocratie économique, plus d'espace de concertation intégrant l'ensemble de parties prenantes." Oser la

¹⁴⁸ Demoustier, D., chercheure, Sciences politiques Grenoble, membre du Collectif d'animation République de l'ESS https://www.le-mes.org/IMG/pdf/agora_de_la_republique_de_l_ess_democratie_economique_utoopies_ou_realites_-_vbassequalite.pdf "De ce fait, chacun peut se réapproprier les affaires publiques dont la manière d'organiser l'activité économique. Il s'agit de pouvoir se vivre dans ses dimensions multiples : citoyen, producteur, consommateur, éducateur..., comme acteur social, économique et porteur de transformation sociale à part entière"

démocratie économique, c'est à dire _oser parler d'économie et la transformer, suppose d'accepter que le dialogue soit un espace fait de tensions et de désaccords que l'on surmonte pour trouver un espace commun d'accords et de coopération. La construction d'une société conviviale et fraternelle implique la sincérité et l'authenticité des témoignages que chacun.e peut donner à voir, un cadre de confiance où émettre ses avis et être en mesure de co-crée des réponses collectives.

“La citoyenneté dans et par l'ESS doit être appréhendée dans toute sa complexité : comme une vision (un projet de société) et un mouvement (processus, démarche, élan mobilisateur), s'incarnant dans un ensemble de comportements, de projets, d'échanges d'activités et de structures (organisations, entreprises, institutions) en interactions constantes pour expérimenter, dynamiser et transformer la vie en société”¹⁴⁹.

Le 5 mai 2022, le Mouvement pour l'Economie solidaire et le RIPESS Europe ont défendu ce plaidoyer pour une “Europe citoyenne et solidaire” dans le cadre de l'évènement, l'Economie sociale, le Futur de l'Europe, concomitante de la Présidence Française du Conseil de l'Union européenne (PFUE)

Poser le cadre des conditions d'exercice de la démocratie économique

Par ce Manifeste, les signataires s'engagent “à continuer à en porter les pratiques, à proposer des expériences, à défendre et élaborer des politiques publiques dans un dialogue et une coconstruction constante avec l'ensemble des personnes, structures, institutions et collectivités.” De nombreux changements sont nécessaires pour que la démocratie économique s'exerce pleinement. Ainsi l'économie sociale et solidaire qui est une des manières de faire démocratie doit cesser d'être assignée à un modeste, voire insignifiant rôle de réparation ou de changement social/sociétal à la marge ou pire une fable communicationnelle. Elle est profondément politique, elle dit ce que la cité, le territoire, le monde doivent être et comment y parvenir. Pour re-toucher terre, comme le disent les Localos¹⁵⁰, pour revenir aux fondamentaux du développement local¹⁵¹ décrit par l'Unadel, nous pouvons nous inspirer de l'expérience de Jo Spiegel, maire de Kingersheim (Alsace) de 1989 à 2020, qui a construit à partir de sa pratique d'élue son concept de « démocratie-construction », une grammaire de la démocratie exigeante, “lente, interactive et édifiante”.¹⁵²

149 LE MANIFESTE <https://www.le-mes.org/Manifeste-Pour-une-citoyennete-favorisant-la-democratie-economique.html>

150 Les Localos, Collectif des projets en campagne, du développement local, de l'autonomie et de l'impertinence, <https://www.localos.fr/>

151 Neuf fondamentaux du développement local, <https://unadel.org/les-fondamentaux-du-developpement-local/>

152 Spiegel, J. 2022, *Vers une démocratie-construction. S'indigner, rêver, s'engager*, coédition Les Localos - La Librairie des territoires <https://www.localos.fr/publications-nuit/>

Cette démocratie ne laisse pas les personnes précarisées sur le bord de la République, car comme l'analyse le Livre Blanc pour la Parole des Chômeurs¹⁵³ “ La valeur travail et le fait que les personnes ne soient plus dans une logique de production voire d'accumulation à tout prix, nous obligent aujourd'hui à repenser le modèle que nous voulons construire.”

Reconnaître la démocratie économique en tant que composante des droits humains et culturels

Si nous voulons dessiner un avenir possible pour l'humanité, le politique a l'obligation d'inverser sa posture ; non pas en imposant de manière verticale des règles, des lois mais en les construisant avec la société civile. Les citoyen.nes décryptent les enjeux de demain avec plus d'acuité et de précision, que les élites qu'elle désigne lors des temps électoraux et ils.elles sont force de propositions.. Cette même société civile composée de simples citoyen.nes ou de corps intermédiaires déploie une expertise et une éthique qu'il serait temps de reconnaître. La construction des politiques publiques à partir de l'expertise citoyenne est une condition nécessaire d'exercice du fait politique au XXI ième siècle. La démocratie économique en est l'expression la plus aboutie et la plus centrale, elle devra être perçue comme consubstantielle aux droits humains et culturels fondamentaux. Elle devra confirmer que les citoyen.nes ont un pouvoir d'agir et peuvent imaginer et co-décider de l'économie qui les concerne. La démocratie économique prend appui sur une vision humaniste nécessaire aux nations, privilégiant la paix et la coopération et non la concurrence, la justice sociale et climatique et non la prédation et le gaspillage des ressources.

Comme le mentionne très justement le Collectif des Associations Citoyennes, nous avons “besoin d'une cohérence entre la parole, l'action et le sens donné par chacun à son existence, dans la diversité des options et des histoires personnelles avec un équilibre entre identité et ouverture, entre culture propre et métissage”¹⁵⁴. C'est ce besoin de cohérence qui peut être la source de la démocratie économique, dont on comprend qu'elle ne peut être remise à quelques-uns, fussent-ils entrepreneurs, start-uppers ou expert.es.¹⁵⁵

153 Livre Blanc pour la Parole des Chômeurs, <https://snc.asso.fr/ressources/documents/1/ca5c287-3927-2022-01-07-LIVRE-BLANC-PAROLE-DE-CHOMEURS-BD.pdf>

154 Collectif des Associations citoyennes, 2020, “2010-2020, 10 ans de défense des libertés associatives, Communiquer une histoire”, Ed. CAC, page 107.

155Ibid, page 19. “ Comme si seuls les start-uppers et entrepreneurs pouvaient à eux seuls résoudre les mécanismes pervers du marché sans conscience politique collective ni choix idéologique avec une posture pragmatique et modeste jouée.*

Une gouvernance politique partagée autour de communs^{156 157} n'est pas donnée d'emblée. La construction lente que propose Jo Spiegel suppose d'expérimenter et co- créer des espaces sociaux partagés et gérés, un cadre de confiance réel et authentique, où les savoirs et connaissances des uns et des autres ont une même valeur .

Faire démocratie économique ou l'art du pas de côté

La démocratie économique oblige à faire un pas de côté et découvrir les visions multiples portées par la société civile sur l'économie, au-delà de l'injonction envahissante du tout marché, combinaison aléatoire de la liberté et de la concurrence que nous devrions subir sans coup férir. Selon,les réseaux culturels de l'UFISC, faire culture est un choix éthique où "chaque personne est reconnue comme un être de culture, développant tout au long de son existence un processus d'identification culturelle dans un processus liant finement les personnes et les environnements dans lesquels elles vivent"¹⁵⁸. Si les "les droits culturels" "sont inscrits dans l'ensemble indivisible, interdépendant et universel des droits humains", alors ils sont liés au droit de démocratie économique. "Les économistes et les politiques ne savent pas compter ce qui compte"¹⁵⁹ nous rappelle Marie Monique Robin dans son dernier ouvrage, la Fabrique des pandémies. Les droits culturels nous conduisent à penser, déconstruire, imaginer. "Quand une démarche décadrée et subjective permet de fabriquer un récit commun "¹⁶⁰ sur le territoire de Loire Forez, elle ouvre bien d'autres perspectives plus qualitatives autour de l'économie et de l'emploi, autour de ce qui compte vraiment pour les citoyen.nes, les élu.es, les acteurs de terrain.

Un point important pour faire démocratie économique, est de transformer les postures qui produisent de l'intervention sociale et économique auprès des citoyen.nes , qu'ils soient acteurs de l'ESS, élu.es, représentant.es d'institutions, expert.es. Dans leur ouvrage "Pour un travail social indiscipliné"¹⁶¹, Jean Louis Laville et Anne Salmon nous entraînent à étayer nos pratiques à partir d'un référentiel théorique qui renoue avec l'épistémologie des connaissances. De "nouvelles pratiques démocratiques... intègrent une dimension émancipatrice, là où régnaient des visées adaptatives au nom de la cohésion sociale", un

156 <https://lescommuns.org/>

157 Culture et Émancipation, 2017-2019, Cheminer avec les droits culturels, par le Collectif "Pour une démarche de progrès par les droits culturels" page 82

158 Culture(s) et ruralité(s)2020, Notions clés et accompagnements des initiatives en territoires ruraux -Focus Jeunes adultes, UFISC

159 Marie Monique Robin, 2021, la Fabrique des pandémies, propos de Malik Peiris, chercheur qui a isolé le virus SARS page 357

160 Bâisseurs de Cités, tisseurs de liens, octobre 2020 Ed. Fédération nationale des Arts de la Rue

161 Jean-Louis Laville, Anne Salmon, 2021, Pour un travail social indiscipliné, participation des citoyens et révolution des savoirs, Ed. Erès, page 106

“agir avec” au lieu d’un “agir sur”. Pour renouer avec un travail articulé avec les communautés de vie, les auteurs proposent de déconstruire la croyance que les savoirs théoriques priment sur les savoirs expérientiels. Il y a bien la nécessité d’un processus de relégitimation des “espaces publics discrets” en référence à Habermas, “des petites expériences démocratiques” dont on aurait tort de se gausser. Le Mouvement Sol¹⁶² illustre parfaitement cette idée, il décrit les Monnaies Locales Citoyennes (MCL) comme un “laboratoire d’expérimentation et relie son impact social à la notion d’intérêt général pour la construction de “territoires plus résilients”¹⁶³ et comme levier transversal de transitions.

Des citoyen.nes solidaires qui transmettent et transforment l’économie

En 2020, le Forum social des Economies Transformatives¹⁶⁴ a rassemblé plus de 2000 réseaux internationaux, soit des milliers de personnes engagées sur l’économie sociale et solidaire, la transition écologique, les économies féministes, l’agro-écologie et la souveraineté alimentaire, l’élaboration des politiques publiques, les mouvements autour des communs, la culture et l’éducation. Placer le sujet de l’économie au cœur de la rencontre est un signe fort et plus encore affirmer qu’aujourd’hui, l’humanité doit bifurquer, transformer de manière systémique ses modèles socio-économiques locaux comme l’économie internationale qui ne peut plus rester intouchable. La reconnaissance de l’Economie sociale et solidaire par les Nations Unies¹⁶⁵ comme au niveau européen¹⁶⁶ est un pas de plus. Est-ce pour autant qu’est acceptée l’idée que l’ESS transforme l’économie “mainstream” ou bien restons-nous sur une vision adaptative et réparatrice devant les méfaits du marché? En sommes nous encore à tergiverser sur la radicalité nécessaire, - le sens étymologique est “racine” pour “remettre l’économie au service de la société”¹⁶⁷ ? La citoyenneté et la démocratie économique sont-elles au cœur des débats ? La légitimation de la démocratie économique en tant que composante des droits humains et culturels dans les instances locales, nationales et internationales est un plaidoyer que nous devons porter collectivement avec plus de force, mais articulé à nos retours d’expériences solidaires, livre immense de connaissances multi-dimensionnelles au sein de nos sociétés. Martine Theveniaut¹⁶⁸ a très bien décrit l’enjeu auquel nous faisons face : “notre époque nous fait,

162 <https://www.sol-reseau.org/>

163 <https://sol-monnaies-locales.org/l-impact-social>

164 <https://transformadora.org/>

165 <https://unsse.org/about/observers/?lang=fr>

166 <https://www.socialeconomy.eu.org/>

167 L’économie au service de la société. Autour de Jean Gadrey, De Dominique Méda, Les Petits matins, 2019

168 Martine Theveniaut, 2017, http://www.socioeco.org/bdf_auteur-3_fr.html, Pact’Européens, Pactes Locaux,

(...) courir le risque majeur de transformations conduites avec une mémoire courte. Les alternances politiques s'accélèrent ainsi que la volatilité des consensus, entraînant des ruptures de continuité dont personne ne semble se préoccuper à la mesure des dangers que fait courir une dérégulation qui sape les fondations même de l'humain dans les interrelations." Pour cette actrice du développement local, "transmettre, c'est relier : Relier c'est relater, témoigner d'une expérience individuelle et collective. Oui, ménager et aménager des territoires vivants, vivables, ouverts et reliés, est un choix de vie et un engagement où peut s'accomplir la dimension sociale d'une vie humaine"

Sofia Pereira

La recherche-action instrument de promotion et d'amélioration des pratiques de l'économie solidaire

La recherche – action est un des instruments les plus pertinents pour à la fois promouvoir et améliorer les pratiques de l'économie solidaire. Le MES et ses partenaires européens émettent régulièrement des projets de mutualisation de leurs ressources pour explorer l'une ou l'autre des thématiques qui leur semblent être au fondement du développement de l'ESS. On trouvera ci-dessous la présentation d'un de ces travaux auxquels le MES a contribué.

Promouvoir l'économie sociale et solidaire (ESS) en Europe par la formation de formateurs

L'étude préliminaire 2016-2018.

Entre 2016 et 2018, l'APDES et ses partenaires européens RIPESS Europe, Solidarius (IT), TechNET (DE) , CRIES (RO), ASPECT (BU), Glafka (CZ) et IED (GR)¹⁶⁹ ont mis en œuvre le projet européen SSEE+IVET Économie sociale et solidaire en Europe.

L'objectif principal du projet était de promouvoir l'économie sociale et solidaire (ESS) en Europe, par le biais de programmes d'enseignement et de formation professionnels initiaux (EFPI). Avec le cofinancement du programme Erasmus+ de l'Union européenne, le projet visait à fournir une formation plus complète et un développement professionnel des nouvelles générations, en intégrant des modèles socio-économiques alternatifs.

Dans le cadre de ce projet, trois modules de formation ont été testés : Valeurs et principes de l'ESS ; Gestion démocratique dans l'ESS ; Finances et ressources éthiques et solidaires. A partir de l'enquête menée dans chaque pays on a pu mettre à jour les opportunités et les contraintes pour l'affirmation de l'ESS dans le FPI et un plan d'action accompagné d'une note politique sur l'intégration de l'ESS dans le FPI.

La principale conclusion de ce projet était la nécessité de se concentrer sur la formation des formateurs selon les principes de l'ESS.¹⁷⁰

¹⁶⁹Voir en fin de chapitre le glossaire des acronymes

¹⁷⁰On peut trouver le rapport final de cette phase ici https://base.socioeco.org/docs/ssee-ivet_mapping-report_final.pdf

Le projet ESSVET2.

L'objectif principal du projet était de promouvoir l'économie sociale et solidaire (ESS) en Europe par la formation de formateurs dans ce domaine thématique. La première étape du projet a consisté en une analyse stratégique, c'est-à-dire un recensement des compétences nécessaires aux formateurs et des compétences pertinentes pour travailler dans le domaine de l'ESS, ainsi que des éventuels programmes de formation existants. Après cette cartographie, nous sommes entrés dans la deuxième étape du projet consacrée à l'innovation pédagogique. La troisième et dernière étape de ce projet est le plaidoyer, où il s'agit de construire un plan d'action pour l'inclusion de l'ESS dans la formation des formateurs au niveau national et européen.

D'une durée de 3 ans (septembre 2018 - août 2021), le projet regroupe APDES (PT), RIPESS Europe, Solidarius (IT), TechNET (DE), CRIES (RO), MES (FR) et DOCK (GR) et est cofinancé par le programme européen Erasmus+.

Le projet a contribué à l'innovation dans les programmes d'EFP, en tant qu'approche stratégique, aboutissant au développement civique et professionnel des jeunes. Une formation de 8 jours qui s'est tenue dans 10 villes européennes a permis de mettre en pratique un programme de formation en action conçu conjointement avec les participants locaux. Le programme de formation comprenait des visites d'initiatives d'ESS, des méthodologies innovantes et différents formats de sessions, amenant les groupes vers la création d'une Communauté.

La recherche-action

La méthodologie de la recherche-action (RA) a guidé les activités du projet ESS-EFP. La RA est une méthodologie de recherche qui consiste en la collecte systématique d'informations, dans le but de promouvoir le changement. Par conséquent, le processus de recherche fournit plus que la collecte individuelle d'informations ou de données. Les recherches utilisant cette méthodologie sont basées sur des problèmes quotidiens et visent à concevoir des solutions à ces problèmes (O'Leary, 2007).

La RA véhicule un processus réflexif qui lie de manière dynamique la recherche, l'action et la formation et elle associe l'objectif de création de connaissances et de sensibilisation à l'importance de renforcer les relations et les liens. Les informations recueillies font l'objet de processus participatifs permanents (Riel, 2019).

L'expression « apprendre en faisant » est un aspect important, car il s'agit de comprendre, réfléchir, refaire et recommencer sur la base des informations recueillies au contact des pratiques et des expériences vécues.

Principes de la recherche-action (O'Brien, 1998)

Critique réflexive / Promouvoir une réflexion critique sur les questions de recherche, afin de clarifier les interprétations et/ou les hypothèses qui sous-tendent les conclusions de la recherche.

Critique dialectique / Stimuler la compréhension commune des relations entre les phénomènes sociaux et entre les éléments qui les constituent.

Ressources collaboratives / S'assurer que les idées et les ressources des personnes impliquées ont une importance égale dans la construction des solutions et des propositions, afin de tirer parti des différences et de la diversité du groupe.

Risque / Comprendre l'inconfort que le changement apporte à l'être humain.

Structure plurielle / Potentialiser la multiplicité des points de vue, des commentaires et des critiques, ainsi que la variété des interprétations et des actions.

Théorie, pratique, transformation / La théorie informe la pratique et la pratique affine la théorie, dans un processus de transformation continue.

Le processus de recherche-action

La RA est participative, comme moyen de promouvoir un changement social positif, elle est la force motrice prédominante de la méthodologie.

La RA participative émerge d'une perspective sociale et éducative et est l'une des rares méthodologies de recherche qui embrasse les principes de participation, de réflexion, d'autonomisation et d'émancipation.

Le terme "action" indique que la recherche vise à contribuer directement aux efforts de changement des participants dans des situations spécifiques. Le terme "recherche" indique un effort systématique pour générer des connaissances.

La RA participative peut donc être considérée comme une enquête collective et auto réflexive menée par des participants dans des situations sociales, afin d'améliorer la rationalité et l'équité de leur propre pratique sociale.

Ainsi, l'action ou le changement se produit dans la réalité, et n'est pas seulement une expérience qui teste une proposition donnée (Cilliers, 1999).

Le cycle de la recherche-action

Analyse du contexte / Connaître la réalité du lieu ou de la communauté, identifier les problèmes existants avec les personnes concernées et rechercher les causes possibles.

Problèmes / Réfléchir, avec les personnes impliquées, à l'analyse effectuée, afin de choisir les problèmes prioritaires, en tenant compte de leur impact sur la vie quotidienne.

Actions à mettre en œuvre / Co-planifier les actions pour trouver des réponses aux problèmes identifiés. La participation à la recherche de réponses est un élément de transformation.

Mise en œuvre / Mettre en œuvre les solutions proposées.

Réflexion et évaluation / Réfléchir aux résultats et les évaluer de manière continue.

Recommencer / Recommencer jusqu'à ce que le résultat soit atteint. Même atteint, il est pertinent de recommencer le cycle pour maintenir en pratique les processus participatifs.

La recherche-action dans le projet SSEVET2

Analyse du contexte : cette analyse a été réalisée en deux étapes principales. Dans un premier temps, les enseignements et les conclusions du projet précédent ont été pris en compte dans le nouveau partenariat. Deuxièmement, la mise en œuvre de la cartographie des compétences des prestataires de formation et des programmes de formation en ESS (premier produit du projet).

Problèmes : Le problème prioritaire est le manque de convergence entre les pratiques de formation et les principes de l'ESS. Il est donc important d'y remédier.

Actions mises en œuvre : pour promouvoir cet ajustement, il est proposé un module de formation de formateurs, innovant et en phase avec l'ESS, participant à sa conception et à sa mise au point, et orienté par la RA, conçu collectivement au cours d'une session transnationale de 8 jours.

Mise en œuvre : le module de formation de formateurs a été diffusé entre mars et juillet 2020, dans 10 villes européennes, chacune configurant une Zone d'Expérimentation Locale. En l'occurrence la pandémie a entravé largement le processus de visite de terrain et la convivialité qui émerge naturellement d'un groupe de personnes qui se concentrent en commun sur l'aboutissement d'une tâche. En dépit de ce contexte, l'expérimentation a pu se dérouler de façon satisfaisante.

Réflexion et évaluation : cette étape est réalisée de manière continue tout au long du projet, en valorisant les moments clés.

Recommencer : le projet portait l'intention de promouvoir la participation et de trouver des réponses aux différentes questions de recherche (ou de départ) posées par les participants, afin de permettre une amélioration continue (par exemple, cette démarche peut permettre de configurer de nouveaux projets).

La zone d'expérimentation locale

La phase de mise en œuvre du cycle de RA dans l' ESSVET2 correspond, au niveau local, à un nouveau cycle de RA.

Analyse du contexte : réflexion individuelle basée sur les expériences passées et les défis et enjeux et ce que chacun souhaite pour son avenir personnel et professionnel.

Problèmes : on trouve ici les questions de départ de chaque participant, c'est-à-dire un sujet spécifique qu'il souhaite voir compris ou clarifié pendant la formation.

Actions à mettre en œuvre : ces questions de départ donnent le ton aux différents moments de la formation (qu'il s'agisse des contenus, des méthodologies, des visites, entre autres). De cette manière, la formation a été co-construite en fonction de la RA de chaque participant. A la fin, chaque participant a présenté un résultat- réponse à la question - axé sur les méthodologies et les matériaux.

Implémentation : correspond à la future pratique personnelle et professionnelle de chaque participant, lorsqu'il applique la solution trouvée dans son processus de RA. Cette phase coïncide avec la phase précédente, car l'affinement continu de la théorie fait partie intégrante de la RA (c'est-à-dire la réflexion) avec les informations fournies par la vie quotidienne ; cependant, elle se poursuit également après la phase précédente.

Réflexion et évaluation : réflexion continue pendant et après le processus, dans une amélioration constante individuelle et collective.

Recommencer : le module de formation pour formateurs proposé peut être un bon chemin vers la résolution des questions de départ, en favorisant des réflexions et des propositions précieuses, des reformulations, de nouveaux questionnements, la recherche de nouvelles solutions et le partage.

L'utilisation de cette méthodologie a favorisé un cursus de formation en action destiné à promouvoir un processus d'apprentissage par l'expérience, la pratique et l'implication du groupe cible dans les initiatives locales de l'ESS afin d'avoir un meilleur ancrage dans le

contexte local de l'ESS avec une forte volonté de créer une communauté de formation.

Co-construction

Le programme de formation a été co-construit pendant environ 10 mois, en conjuguant les contributions des partenaires européens, des partenaires locaux et des participants à la formation de formateurs.

La co-construction locale est importante, car elle permet d'adapter les contenus aux besoins locaux, en répondant aux préoccupations, inquiétudes et doutes spécifiques, et également de créer une communauté de formation.

L'expérience de la formation – action

La formation de 8 jours a permis de mettre en pratique un programme de formation-action conçu avec les participants sur une année. La formation s'est concentrée sur les méthodologies innovantes et participatives, la création de matériel pédagogique et la mise en œuvre de processus de recherche-action proposés par chaque stagiaire ou par le groupe. Le programme de formation comprenait plusieurs visites d'initiatives locales d'ESS, des invités, des méthodologies innovantes et plusieurs formats pour structurer les sessions, constituant de ce fait une communauté de formation.

80 journées de formation ont été organisées, touchant 61 participants dans 10 villes européennes. Toutes les formations ont été évaluées, notamment par l'échange de stagiaires, c'est-à-dire la mutualisation des expériences, des méthodologies et des suggestions pour une proposition de formation - action validée.

Bien que certains contenus aient été définis au sein de la session de mise au point au cours d'un échange transnational des porteurs du projet, la parole a été donnée aux participants locaux afin qu'ils puissent exprimer leurs besoins, leurs objectifs, leurs suggestions et leurs contributions. Cela a également favorisé l'estompement de la dichotomie formateurs-stagiaires.

Chaque ville - c'est-à-dire chaque Zone d'Expérimentation Locale - avait son propre programme de formation (bien qu'il existe une base commune). Les participants à plusieurs réunions préparatoires ont élaboré le programme de formation. Chaque stagiaire présentait sa question de recherche (c'est-à-dire la question à laquelle il souhaitait obtenir une réponse à la fin de la formation) et les sessions de formation ont été créées en les prenant

en compte. Dans certains cas, les questions étaient communes. A la fin, les stagiaires ont présenté leurs solutions et leurs suggestions.

Le concept de communauté de formation est central dans le parcours de formation - action proposé. Le processus de formation devra toujours garder - dans l'intervalle - une double orientation :

i) D'une part, créer une communauté de formation parmi les formateurs qui décident de participer à ce processus en tant que stagiaires. Ils doivent être impliqués dès le début dans la conception de la formation (c'est-à-dire la co-conception), en commençant par le partage des objectifs de la formation, et être continuellement impliqués dans les phases suivantes dans un contexte d'apprentissage entre pairs. En outre, la phase d'évaluation du processus de formation est considérée comme un moment de formation et les moments d'auto-évaluation sont fondamentaux.

ii) D'autre part, impliquer les acteurs locaux qui se rencontrent progressivement à travers la recherche-action dans le processus de formation et de transformation vers un développement local durable et solidaire.

De cette façon, il est possible de réellement transformer - étape par étape - les communautés en communautés de formation pour une citoyenneté pleine et entière pour tous, où chacun prend la responsabilité du bien commun et partage avec les autres ses compétences dans une approche d'échange de pair à pair.

En outre, tous les participants sont à la fois formateurs et stagiaires. Tous ont apporté leur contribution et partagé leurs expériences et leurs connaissances, apprenant les uns des autres.

Par ailleurs, le soin de l'autre - une notion fondamentale de l'ESS - qui met l'accent sur la responsabilité réciproque de prêter attention à la participation équitable, de chacun, au sentiment de bien-être et de sécurité - est l'ingrédient de base de la communauté apprenante en émergence. Le concept de soin devrait être le fil conducteur de la création de cette communauté, ce qui implique d'accorder une attention particulière aux aspects logistiques, aux moments de célébration et d'échange informel, d'utiliser des méthodologies de formation qui fournissent des langages expressifs autres que verbaux et de valoriser l'utilisation du corps. Quelques exemples concrets : le shopping éthique, les balades solidaires, l'aménagement de l'espace, Moodle, InfoPack, les courriels de rappel, les méthodologies innovantes et participatives et les Gardiens de l'attention. Ainsi les

participants ont été attentifs aux questions d'espace, de balades, de réutilisation, de recyclage, d'énergisants, de temps de pauses et de langage non violent et inclusif.

Les communautés de formation locales existent toujours et, dans certains cas, elles essaient de coopérer économiquement, notamment en reproduisant d'autres expériences. Par exemple, au Portugal, un groupe de consommateurs est en projet à Porto. Pendant la formation-action portugaise, la communauté de formation a décidé de continuer à travailler ensemble et d'essayer de renforcer l'ESS à Porto. Des réunions mensuelles ont lieu dans lesquelles on examine et détermine que faire et comment procéder. L'une des activités choisies est un groupe local et auto-organisé de consommateurs qui contacte et achète directement aux producteurs.

Enfin, les participants ont estimé que les moments de partage informels étaient importants pour créer le sentiment d'appartenance. Les participants ont partagé leurs expériences, ce qui a permis d'avoir différentes perceptions de l'ESS et de créer des synergies. Aujourd'hui, les Communautés travaillent collectivement pour générer une transformation sociale locale à travers l'ESS.

L'évaluation a également été réalisée par le biais d'une formation participative transnationale, où les stagiaires ont été invité.e.s à partager leurs expériences et leurs perceptions de la formation. Cette expérience de 5 jours a permis la constitution d'un collectif européen, qui est en train de se réaliser à travers une plateforme de communication open-source.

Comme on peut le constater, en commençant par des pratiques d'apprentissage, on peut déboucher sur des expériences de coopération économique. Et pour les renforcer, le partenariat des membres impliqués dans le projet a créé des plans d'action et des outils multimédias pour plaider en faveur de l'inclusion de l'ESS dans les programmes de FPI et dans la formation des formateurs aux niveaux national et européen, ainsi que des outils multimédias pour renforcer et diffuser le travail effectué jusqu'à présent.¹⁷¹

Ce type de projet renforce chaque membre participant et le réseau qui les réunit (le RPESS Europe) qui a un rôle d'intermédiation au moment de l'élaboration du projet dans la mise en contact des partenaires et dans l'apport d'éléments théoriques.

171 Tous les matériaux de formation et de communication du projet sont disponibles sur la page socioeco.org : <https://www.socioeco.org/IVET2>.

Luc Belval

Le bénévolat : comme un levain dans la société

De la préparation de la fête du quartier ou du village aux multiples initiatives repérées lors du premier confinement en 2020 pour pallier à un système économique mis quasiment à l'arrêt, des clubs sportifs et des groupements culturels aux mutuelles, des collectifs de défense de ZAD aux syndicats de salariés, des associations de consommateurs aux associations écologiques et de défense de l'environnement, à la finance solidaire, et bien d'autres encore, la liste est longue des lieux où se vit cette réalité multiforme que l'on nomme bénévolat. Le bénévolat est consubstantiel à la vie en société, aucun secteur n'y échappe a priori, mais comment peut-on définir et caractériser le bénévolat ? Quelle réalité sociale et économique recouvre-t-il ? A quoi sert-il et quelle est sa fonction dans une société comme la notre ? Enfin, quelles sont les évolutions qui l'affectent et comment peut-on les analyser ?

Bénévolat : de quoi parle-t-on ?

Il n'existe pas de définition légale du bénévolat comme si la loi se révélait impuissante à circonscrire cette réalité vivante, mouvante et complexe qu'est le bénévolat. Pour le Conseil économique social et environnemental, « *est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial* ». Le bénévolat correspond donc à un **don de soi**, don de son temps, de ses compétences, de ses convictions, ce don étant **librement consenti** et n'ouvrant droit à **aucune contrepartie en argent ou en nature**. Le bénévolat s'exerce le plus souvent au sein d'une organisation sans but lucratif, association, ONG, syndicat ou autre. L'étymologie du mot bénévole vient du latin « *benevolus* » qui signifie « bonne volonté ».

Les bénévoles tiennent une place spécifique dans la société civile, ils en sont des acteurs particuliers. Hors du champ marchand et de la concurrence économique, non rémunérés et complémentaires aux autres formes de travail, les bénévoles apportent une contribution significative à des organismes existants, en tant qu'acteurs de renouvellement, de soutien ou d'innovation en respectant les principes fondamentaux suivants :

- le bénévolat est un **choix volontaire** prenant appui sur des motivations et des options personnelles très diverses : être utile à la société, défendre une juste cause,

occuper son temps libre, avoir une vie sociale, acquérir une compétence, donner et rechercher du sens, etc. ;

- le bénévolat est **ouvert à tous sans distinction** d'origine sociale, de nationalité, d'âge ou de genre et bien sûr sans discrimination liée à des conditions physiques ou à des options philosophiques, politiques ou religieuses ;
- Le bénévolat se réalise dans une approche éthique et humanitaire en respectant la dignité humaine et en étant **attentif aux besoins dans la société** ;
- Le bénévolat favorise l'initiative, la créativité et l'esprit de responsabilité, ainsi que **l'intégration** et la **participation à la vie sociale**.

Du fait de sa nature, il est difficile d'appréhender quantitativement le bénévolat, d'autant plus que ses formes évoluent. On estime cependant que **le nombre de bénévoles en France s'établit à environ 22 millions de personnes, soit 38 % de la population des français de plus de 15 ans**¹⁷². Et le nombre de bénévoles ne cesse de croître, ainsi entre 2013 et 2016, il a cru de 1,2 %¹⁷³ par an en moyenne.

Les associations sont le principal lieu où s'investissent les bénévoles. Ainsi sur les 22 millions de bénévoles, 20,5 millions le sont dans le cadre d'associations. On retrouve ici l'importance du mouvement associatif. Nous verrons plus loin que ceci ne constitue cependant pas une assurance sur l'avenir pour le secteur associatif.

Le bénévolat n'est donc pas un épiphénomène, ce n'est pas une part marginale du travail total ou de l'activité économique¹⁷⁴, c'est une réalité de première ampleur. L'Injep (Chiffres clés de la vie associative en 2019) estime que les participations bénévoles représentaient en France en 2017, **un volume de travail équivalent à 1 400 000 équivalents temps plein**. A titre de comparaison, le volume d'emplois de l'industrie automobile s'établit 211 813 ETP en 2019 selon l'Insee.

Au vu de ces chiffres, pour le moins importants (et qui ne sont pas spécifiques à la France), deux questions viennent à l'esprit : qu'est ce qui caractérise le bénévolat face au travail rémunéré ? Et pourquoi ne parle-t-on jamais de cette quantité considérable de travail ?

¹⁷²Voir par exemple à ce sujet, les données de France Bénévolat ou de l'Injep "Chiffres clés de la vie associative en 2019"

¹⁷³Cf. l'Injep "Chiffres clés de la vie associative en 2019"

¹⁷⁴Nous définissons l'activité économique comme l'ensemble des initiatives contribuant à la production ou à l'échange de biens ou de services. Le périmètre de l'économie est donc bien plus large que celui de la seule économie marchande.

A la croisée de l'économie et du politique Une forme économique et politique pour modifier le réel

L'action bénévole est multiple et les motivations des bénévoles sont très diverses, mais il existe des constantes. « Le bénévolat se situe à **la frontière de plusieurs sphères** de notre existence : **il relève à la fois de l'action individuelle et de l'action collective** (on ne fait jamais du bénévolat "tout seul"), de l'activité pour soi (pour le plaisir) et de l'activité tournée vers autrui. »¹⁷⁵ Il y a interaction entre le bénévole et le collectif d'appartenance, les deux se construisent de concert. « Le bénévolat n'est pas une activité professionnelle, mais il n'est ni du temps "familial" ni du temps purement de "loisirs". C'est un temps que l'on prend justement sur son temps libre pour le mettre **au service d'une activité orientée en faveur d'une communauté ou du bien commun.** »⁴

En étant caricatural on pourrait dire que le bénévolat est l'image inversée du travail rémunéré : l'absence de rémunération, le choix de l'engagement volontaire et non contraint ainsi que l'absence de lien de subordination pour les bénévoles laisse **toute la place à l'utilité sociale et à la recherche de sens**. Dans les activités bénévoles, les notions d'efficacité et de pertinence ont une signification mais pas celle de rentabilité et de productivité. Ce qui est important dans l'activité bénévole c'est tout ce que le modèle économique dominant ne compte pas. **Ce que produit le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix**. Entre l'action bénévole et l'économie marchande, c'est bien deux visions idéologiques du travail et de l'économie qui s'affrontent.

Cette confrontation ou **tension entre action bénévole, économie non monétaire et économie marchande** n'est pas un problème en soi, et **nos sociétés actuelles ont besoin des deux modèles économiques**. Ce qui est contestable c'est la non reconnaissance de la pluralité de l'économie et c'est la domination des règles, normes et façons de penser de l'économie marchande et même plus, de l'économie marchande lucrative. Cette domination idéologique et politique relègue dans sa représentation, le bénévolat à des tâches subalternes, voire à des petits boulots (qui ne méritent même pas rémunération), à des enjeux secondaires, l'économie sérieuse, la véritable économie s'appréciant à travers le chiffre d'affaire, les bénéfices et le taux de croissance. **La reconnaissance pleine et entière du bénévolat passe par l'affirmation de la pluralité de l'économie** (qui ne se réduit pas à l'économie marchande et à l'économie non monétaire). Cette reconnaissance passe

¹⁷⁵De SAW-B, *les rôles du bénévolat dans l'économie sociale*

également par la reprise et **l'amplification du débat sur les indicateurs de richesse, sur l'utilité sociale et l'approche évaluative de celle-ci**¹⁷⁶.

Autre caractéristique des engagements bénévoles : la quête de sens et la certitude que l'on peut avoir prise sur la réalité dans laquelle nous évoluons. **A travers la conjugaison action individuelle-action collective et la volonté de modifier le réel, c'est bien une forme politique qui s'affirme.** Le bénévolat apparaît ainsi comme l'articulation entre une économie non monétaire et une dimension politique affirmant la possibilité de modifier le réel. Cette vision politico économique ou économique politique dimension politique conjuguée à la dimension économique du bénévolat s'oppose frontalement à celle de « l'économie main stream » qui nie la composante politique de son intervention. Ainsi avec l'affirmation de la pluralité de l'économie il nous faut affirmer la dimension politique des « façons de faire de l'économie ».

Individu, collectif et démocratie

L'individu qui s'engage et donne quelques heures de son temps à une cause quelconque, qui socialise ainsi le temps qu'il donne, n'imagine pas qu'il entre dans un processus qui, souvent, va le transformer. La confrontation à d'autres, dans de petits groupes de bénévoles puis dans des groupes plus importants voire dans des organisations complexes va révéler l'individu à lui même en même temps que celui-ci va avec d'autres mener une action, développer une réflexion individuelle et une connaissance collective, va participer à la construction même du cadre de l'action. **L'individu et le collectif se construisent ensemble**, qualification individuelle, qualification collective et socialisation sont intrinsèquement liées. L'engagement est une école ou plutôt un apprentissage ou **les bénévoles s'enrichissent en même temps qu'ils participent à une production collective.**

La plus grande part des bénévoles mettent en œuvre leur **engagement dans le secteur associatif** et ceci n'est pas dû au hasard¹⁷⁷. Si on ajoute à la militance associative, l'engagement bénévole dans le syndicalisme ou le mutualisme et d'autres formes connexes, nous retrouvons **le creuset de l'associationnisme et de la lutte pour la liberté de groupement** abolie par la loi Le Chapelier du 14 juin 1791 interdisant tout groupement,

¹⁷⁶L'évaluation ne peut pas être que quantitative et ne peut être réalisée par « des experts en évaluations ». L'expérimentation Vises dans le cadre d'un programme européen, a bien montré qu'il y a nécessité à associer l'ensemble des acteurs concernés par l'évaluation, qu'il leur revient de définir leur référentiel d'évaluation et que les indicateurs d'évaluation sont dans une large mesure de nature qualitative.

¹⁷⁷Les associations demeurent le lieu privilégié d'exercice du bénévolat même si des évolutions se font jour, qui ne sont pas sans nous interroger.

promulguant la liberté d'entreprise et interdisant toutes corporations au nom de la liberté du travail et de la libre concurrence.

Nous l'oublions souvent mais le simple fait de s'engager bénévolement à côté d'autres individus n'est possible sans risque de répression, que du fait de la reconnaissance de la liberté de groupement retrouvée à la fin du 19^{ème} siècle sous la pression de l'associationnisme et du syndicalisme naissant. Ce lointain ancrage du bénévolat d'aujourd'hui, comme sa réalité actuelle, nous rappelle que l'engagement bénévole, le militantisme, constituent des quêtes permanentes pour la démocratie. **Il n'existe pas de démocratie¹⁷⁸ sans prise de la parole des citoyens et sans liberté de groupement. Démocratie et existence de corps intermédiaires reconnus sont indissociables.**

Ainsi au-delà d'une volonté de prise sur la réalité sociale et économique, au-delà de l'affirmation d'une façon particulière de faire de l'économie, **l'engagement bénévole est un pilier constitutif d'une société démocratique.** Sachant que la démocratie n'est jamais acquise ni achevée, qu'elle suppose une remise en cause permanente, qu'elle est l'inverse de l'uniformité et de l'unanimité, on saisit mieux l'apport des associations et plus largement de l'engagement bénévole à la qualité de la vie politique d'une société. Du militantisme du quotidien dans son quartier à l'engagement syndical, des militants mutualistes aux membres d'un collectif de défense d'un coin de nature ou aux membres d'une association d'entraide, tous ces bénévoles contribuent là où ils sont, à **faire vivre le débat collectif, à expérimenter la prise de décision, à passer de la colère à la revendication et à la proposition.** C'est bien là, l'école de la démocratie.

Des réponses à des besoins qui essaient et se développent

Le bénévolat n'est pas la face obscure de la « grande économie », il en constitue souvent l'antichambre ou le bureau d'étude. On ne compte pas les secteurs d'activité qui ont été inventés par des bénévoles, des services à la personnes à la formation continue ou à l'insertion par l'activité économique, de la garde d'enfants à nombre de secteurs de l'action sociale et à la finance solidaire et bien d'autres encore. La marque de fabrique de l'engagement bénévole est omniprésente dans le processus d'émergence. Partant d'un besoin ne trouvant pas de réponse dans l'économie marchande ou dans les politiques publiques, des bénévoles inventent des réponses.

178 Démocratie politique mais aussi démocratie sociale et économique

Cette invention s'accompagne d'interpellation de la puissance publique lorsque le besoin repéré s'apparente à un bien commun qui devrait être accessible à l'ensemble d'une population. Il en est ainsi de la prise en charge du handicap ou des services d'aide aux personnes âgées ou en perte d'autonomie par exemple. Le bénévolat, le plus souvent dans un cadre associatif, tient dans ces cas un double rôle : celui, **d'expérimentateur, de défricheur d'activité** de mise en œuvre de réponses, **nous sommes ici dans le champ économique** ; et celui de **porteur de revendications et de propositions, de demandes de reconnaissance par les pouvoirs publics et d'inscription dans la loi, nous sommes ici dans le champ politique.**

Un exemple de première grandeur du processus d'articulation entre expérimentation d'une nouvelle activité ou forme d'activité et revendication nous est fourni par les **Régies de quartier**¹⁷⁹. L'histoire commence à Roubaix avec le projet de la municipalité de l'époque, nous sommes à la fin des années 1970-début des années 1980, de restructurer le quartier ouvrier de l'Alma gare. Comme souvent, les projets impactant la vie des habitants ne brillent pas par la concertation, ce fut le cas à l'Alma gare. Résultat, il s'en suit une lutte urbaine des habitants contre les aménageurs et la municipalité, les habitants et leurs associations et soutiens (dont notamment l'ancêtre de la CLCV¹⁸⁰ mais également des militants ouvriers et syndicaux). Un atelier populaire d'urbanisme, l'APU, est créé, rassemblant, habitants du quartier mais aussi sociologues, architectes et urbanistes. Cet **espace de créativité porteur de mobilisation populaire, cet espace de convivialité ou s'élaborent et se formulent des revendications mais aussi des propositions** sur le cadre de vie et la vie quotidienne dans le quartier va proposer des scénarios et formes d'aménagement permettant le maintien des habitants dans leur quartier, faisant le lien entre la gestion des logements, les espaces publics et l'insertion économique des habitants. De cet épisode, fortement marqué par la référence à l'autogestion, émergera **la première Régie de quartier, une association porteuse de revendications mais également de propositions et de services à la population.**

L'expérience roubaisienne n'essaimera pas sous sa forme d'origine mais en 1985, à Meaux et à Marseille, s'inventent deux nouvelles Régies de quartier basées sur **des pratiques de**

¹⁷⁹Voir à ce sujet les nombreux écrits portant sur les Régies de quartier et le site des Régies de quartier et de territoire regiedequartier.org

¹⁸⁰CLCV : Consommation Logement Cadre de Vie est une association dont la création remonte à 1952 sous le nom de Confédération Nationale des Associations Populaires Familiales (CNAPF). Elle se transforme et change de nom en 1976 pour devenir Confédération Syndicale du Cadre de Vie. En 1998, nouveau changement de nom, la CSCV devient CLCV.

cogestion de l'espace public du quartier impliquant une animation interinstitutionnelle entre habitants, élus et bailleurs. En 1988, le Comité National de Liaison des Régies de Quartier, CNLRQ, est créé. Les labels « Régie de quartier » et « Régie de territoire » sont des labels privés appartenant au CNLRQ mais sont aujourd'hui reconnus par le code du travail.

L'histoire et la réalité des Régies de quartier sont éclairantes d'initiatives de militants, de bénévoles, aux origines et qui se concrétisent aujourd'hui par d'authentiques entreprises d'économie solidaire¹⁸¹ qui se situent pour partie sur le marché et qui par ailleurs participent à la création du lien social et sont des écoles de la citoyenneté au quotidien. Salariat et bénévolat cohabitent au sein de ces entreprises hybrides développant une activité économique, sociale, politique et éducative.

Dans le grand mouvement d'émergence d'activités économiques partant d'initiatives bénévoles, d'autres trajectoires sont repérables où on observe **des tensions entre vision et dimension politique du projet, activité économique et lien avec les politiques publiques.** Le secteur ou le champ des services à la personne est particulièrement significatif.

Historiquement, les services aux personnes s'enracinent dans des activités d'entraide réalisées par des bénévoles. Dès la fin du 19^{ième} siècle il est possible de repérer des prémices des actuels services aux personnes. Des lois reprendront certaines des revendications portées par les bénévoles comme la création de l'Assistance Médicale Gratuite (AMG) par la loi du 15 juillet 1893 ou l'assistance aux familles nombreuses par la loi du 14 juillet 1913. Dans les années 1920, des activités proches des actuels SAP voient le jour : dès 1927, les associations « Aide aux Mères » (Paris, Lyon, Angers, Marseille, Limoges, Roubaix, Lille, Tourcoing) se regroupent en fédération nationale. Selon les principes établis au départ, la fédération Aide aux Mères permet de développer un sentiment identitaire ; l'objectif étant d'**utiliser les tâches de la vie quotidienne comme support d'une action éducative**). Les dimensions d'entraide et d'éducation sont mises en avant par ces initiatives pionnières.

181 En moyenne, les Régies de quartier et les Régies de territoire ont un effectif de 43 ETP, le budget moyen est de 1 569 000 € et le chiffre d'affaire moyen s'établit à 840 000 € (source : CNLRQ, les Régies en 2018)

C'est cependant après la seconde guerre mondiale que vont se développer les services aux personnes toujours sur la base du bénévolat et toujours **en quête d'une inscription de leur action dans la loi**. Dans cette lignée, les CCAS sont créés par le décret 53-1186 du 29 novembre 1953 relatif à la réforme des lois d'assistance. **On parlera désormais d'aide sociale et non plus d'assistance**. C'est à cette époque, « la période des trente glorieuses », que vont se structurer et se développer les grandes fédérations d'aide à domicile (aujourd'hui de services aux personnes). A partir des années 1980, c'est un peu l'emballlement, diverses décisions et lois vont venir profondément modifier le secteur des services à la personne avec **une tension / contradiction entre politique de l'emploi qui tire le secteur vers l'économie marchande¹⁸² et intégration du service à la personne dans le champ de l'action sociale** avec la loi 2002-2.

Dans les deux exemples ci-dessus, on repère bien les écueils que les bénévoles ou acteurs associatifs dans leur diversité, doivent éviter : **ne pas basculer complètement dans l'économie marchande** en adoptant ses normes et critères d'évaluation uniquement quantitatifs d'une part et **ne pas être instrumentalisé par les pouvoirs publics**.

On pourrait multiplier les exemples, la garde d'enfants dont des parents bénévoles sont à l'origine, l'insertion par l'activité économique, le champ culturel, le mouvement sportif, la défense de la nature etc., **partout où il a un besoin qui s'exprime, le bénévolat tente d'apporter des réponses concrètes**. Les actions portées par les bénévoles permettent de réinventer des manières de faire. Il permet également de faire pression sur les activités. Il semble ainsi peu probable qu'il y ait aujourd'hui un tel engouement et autant d'offres en circuit court, et ceci bien au-delà de l'économie sociale et solidaire, si il n'y avait pas eu de nombreuses initiatives citoyennes qui ont ouvert la voie à ce nouveau modèle de consommation. La floraison d'initiatives de ce type durant le premier confinement en 2020, illustre parfaitement le phénomène.

Dans la plupart des initiatives bénévoles qui prennent de l'ampleur apparaissent des tensions entre la recherche de sens, la volonté transformatrice du projet initial, la dimension économique (et ceci même si aucun emploi n'est en jeu) et la relation aux pouvoirs publics. La pesanteur des normes économiques main stream et leur transfert dans le champ des politiques publiques constituent un obstacle au développement de ces

¹⁸² exonération de cotisations sociales patronales en 1987, réduction fiscale de 50 % sur les emplois familiaux en 1990, création du chèque emploi service en 1993 puis du titre emploi service, Plan Borloo en 2005 et création du CESU en 2006

initiatives bénévoles. Ceci n'est pas sans interroger l'économie sociale et solidaire dans son ensemble. **Sans reconnaissance pleine et entière de la pluralité de l'économie et donc des normes et critères permettant d'appréhender des productions économiques** de natures différentes, marchandes ou non marchandes notamment, le ou les modèles économiques défendus par l'économie solidaire ne sont pas prêts de devenir dominants. **Au delà de la loi Hamon de 2014, il y a encore de nombreuses avancées à réaliser.**

Un bénévolat en évolution

L'action bénévole s'enracine loin dans l'histoire, le nombre de bénévoles est très important et se révèle même en augmentation. Le bénévolat couvre l'ensemble de la population même si les jeunes retraités s'y investissent particulièrement, les jeunes ne sont cependant pas en reste comme en témoigne par exemple les diverses mobilisations et mouvements concernant le climat, la défense de la biodiversité et de la nature en général. Il serait cependant faux de croire que le bénévolat se reproduit semblable à lui même génération après génération. **Le bénévolat connaît de multiples évolutions** qu'il nous paraît nécessaire d'appréhender.

La technicisation des responsabilités associatives

La toile de fond de l'engagement bénévole est toujours la même, il s'agit de **se mobiliser avec d'autres, de faire collectif pour défendre une cause**. Ce qui est premier demeure la quête de sens et la volonté de transformer la réalité, la volonté politique demeure donc. **Ce qui apparaît différent aujourd'hui c'est la difficulté à assumer un engagement dans la durée**. On ne compte plus le nombre d'associations qui n'arrivent plus ou difficilement à renouveler leurs administrateurs alors que l'engagement de "bénévoles de terrain" ne faiblit pas. Il est assez loin le temps où les bénévoles « apprenaient sur le terrain puis s'investissaient dans la vie associative et y prenaient des responsabilités ».

La cause de cette désaffection de l'engagement dans les organisations, - ceci est vrai des associations mais que dire d'autres organisations comme les syndicats ou les partis politiques -, s'explique principalement par **la complexité croissante des organisations en général et des associations en particulier**. Un administrateur d'une association doit être initié à la comptabilité et à la gestion, doit savoir remplir des dossiers de demande de subvention de plus en plus complexes et que dire si l'association est employeuse ! Il faut

alors posséder (plus que) des rudiments de code du travail, ne pas rechigner à aborder les questions de fiscalité, savoir ce qui distingue une subvention de la commande publique, être à l'aise avec les notions d'appel à manifestation d'intérêt, d'appels d'offres, etc. .. Ce n'est pas un hasard si les présidents d'association sont le plus souvent des retraités ayant été cadres dans leur vie professionnelle et mettant leurs compétences au service d'une cause.

Si on ajoute à cette technicisation des responsabilités associatives, la judiciarisation de notre société et ses retombées sur la vie des associations, il y a là de quoi décourager nombre de bonnes volontés. On comprend qu'il faille une certaine professionnalisation quand on se retrouve président ou administrateur d'une association gérant un budget ou ayant des salariés. Dans ce cas, il n'y a guère de différence, en terme de compétences mobilisées avec la même responsabilité en entreprise commerciale. Là où le bat blesse c'est la généralisation de ces règles aux associations non employeuses pour peu qu'elles déposent une demande de subvention auprès d'une collectivité, ou qu'elles bénéficient d'un local mis à disposition. **Le toujours plus de professionnalisation, toujours plus de technique jusqu'à la bureaucratisation porte en lui le risque de dépérissement de la vie associative au sens de l'engagement désintéressé.**

Concernant les associations employeuses, il y a certainement une réflexion à engager concernant le, rapport entre la sphère des administrateurs, ceux que l'on appelle les décideurs ou les politiques, et la sphère des salariés. Il n'est pas certain que les premiers puissent continuer à se conduire « en actionnaires majoritaires » vis à vis des salariés parfois plus compétents techniquement que leurs administrateurs. Il y a certainement à **inventer des formes plus coopératives de travail entre administrateurs, bénévoles de terrain et salariés.** C'est certainement là une condition pour que les bénévoles puissent continuer à innover, impulser des réponses à des besoins non pris en charge, et exercer un regard critique sur notre société.

Un engagement qui refuse l'organisation dans la durée

De nombreux nouveaux bénévoles et notamment des jeunes, résolvent les contraintes de l'administration associative en refusant purement et simplement celle-ci. **Nous assistons à des engagements qui se succèdent d'une cause à l'autre, d'un groupe à l'autre, les collectifs remplacent les associations** ou autres organisations. C'est même toute organisation qui est rejetée suspectée de dérive ou de trahison. Nul doute que le poids des

exigences techniques, la fameuse professionnalisation, est à l'origine de telles attitudes qui s'alimentent également de la méfiance ou du rejet de toute forme instituée, rejet des partis politique, des syndicats et des associations, refus des "chefs", des compétents, etc.

On ne compte plus le nombre de collectifs de défense, de collectifs citoyens, de collectifs d'occupation de ZAD, ... Nous retrouvons la recherche de solutions à des situations problématiques, à des besoins non couverts. Nous retrouvons la créativité, la dimension collective de l'action permettant à des individus de se faire reconnaître et d'exister. **Certains groupes se réfèrent aux communs** et organisent la gestion et l'utilisation d'une ressource au service du groupe. Toutes ces initiatives ont une parenté avec la militance associative formalisée. **Ce qui les distingue c'est une forme de radicalité et le refus d'aborder la question d'une installation de l'action dans la durée par la construction du cadre de l'action.** A sa manière, un mouvement comme celui des gilets jaunes illustre cette forme d'engagement.

Le refus de l'organisation formalisée constitue une différence fondamentale avec la longue histoire de l'économie sociale et solidaire qui a débouché sur la reconnaissance de celle-ci. L'associationnisme comme le syndicalisme ont toujours mené de front le portage de revendications, l'expérimentation de solutions ou la formulation de propositions et la construction du cadre permettant à l'action de se poursuivre. Ainsi sont nées les associations, les syndicats, les mutuelles ou les coopératives. Dans les collectifs actuels, construire une organisation c'est trahir la cause, on assiste ainsi à **des actions zapping, et « on réinvente l'eau tiède » à chaque mobilisation, les actions menées ne permettent pas de déboucher politiquement.**

On peut s'interroger sur ce qu'ont à gagner de cette radicalité sans lendemain, la société dans son ensemble, les collectivités et même l'économie sociale et solidaire institutionnalisée. **Nous ne pouvons nous satisfaire d'un bénévolat coupé en deux parties qui s'éloigneraient** avec d'un côté le monde associatif et de l'autre des collectifs mouvants. **La question de la régulation de ces nouvelles formes d'engagement est posée** comme est posée la question de l'évolution des pratiques et fonctionnements des associations (et plus largement des autres formes de l'économie sociale et solidaire). Des pratiques se référant aux communs et à l'expérimentation de budgets contributifs¹⁸³ ouvrent

183L'utilisation de monnaies complémentaires, notamment celles basées sur le temps et non sur l'Euro constitue également des pratiques à prendre en compte

des voies qu'il faut certainement approfondir. L'économie solidaire, sensible à la dimension transformatrice de l'économie sociale et solidaire et à la question de la démocratie, se trouve certainement bien placée pour **tenir un rôle d'interface entre la dimension institutionnelle et de nouvelles formes de mouvements sociaux**. Les nouvelles formes d'engagement bénévole ne peuvent déboucher sans organisation durable. Les pratiques et organisation de l'économie sociale et solidaire, pour peu qu'elles s'adaptent et évoluent constituent certainement une réponse à cette réalité. Un chantier de première ampleur est aujourd'hui proposé à l'économie sociale et solidaire : développer la coopération entre ses parties prenantes et permettre aux usagers¹⁸⁴ d'y prendre toute leur place.

¹⁸⁴Par usager nous entendons aussi bien les adhérents que les utilisateurs, les clients ou les sociétaires pour reprendre le vocabulaire des coopératives et des mutuelles et même des habitants concernés par cette forme territorialisée que représente les entreprises de l'économie sociale et solidaire

Repenser le service public avec l'économie solidaire

Bruno Lasnier

Économie solidaire et transition écologique converger pour une transformation durable de la société

Le Mouvement pour l'économie solidaire a depuis sa fondation affirmé sa volonté de transformation vers une société plus respectueuse des humains et de la planète. En 2002 dans l'appel issu du congrès de fondation du MES on pouvait lire : « Partout en France, dans votre village, votre quartier ou votre cité, vous êtes des centaines de milliers à créer des activités de l'économie solidaire, participer à leur fonctionnement ou bénéficier de leurs propositions. Ces initiatives ne visent pas l'accumulation de pouvoir et de profits, car leur premier objectif est de construire les conditions d'un mieux-vivre ensemble. Elles se soucient de protéger ces ressources primaires de la vie que sont l'air, l'eau, les nourritures, l'hospitalité et la fraternité entre les hommes. ». Les réseaux du MES ont depuis 20 ans accompagné la création et le développement d'éco-activités impliquant citoyens et usagers (ressourcerie, agriculture urbaine, circuits courts alimentaires, projets agri-ruraux, énergie verte, monnaies locales, habitat participatif, etc.) ; ils ont animé et accompagné la structuration de collectifs (réseaux des AMAP, des jardins partagés, des ressourceries) et participé à la construction de nouveaux modèles économiques au croisement de l'économie de la fonctionnalité et de l'économie plurielle. Ils ont soutenu et se sont impliqués dans l'émergence de mouvements nationaux de la Transition (Alternatiba, Colibri,) ce qui a conduit le Mouvement pour l'économie solidaire à rejoindre le Collectif pour la Transition Citoyenne.

Transition de quoi parle-t-on ?

Au cours de ces 20 dernières années le concept de transition a émergé amenant une pluralité d'acteurs, chercheurs, institutions, entreprises, initiatives citoyennes, mouvements sociaux, à revendiquer ce concept comme forme d'action pour accompagner la société vers un modèle plus durable. Qu'elle soit écologique, énergétique, sociale, solidaire, économique, démocratique, numérique, la transition désigne « un processus de transformation au cours duquel un système passe d'un régime d'équilibre à un autre »¹⁸⁵. Il ne s'agit ni d'une révolution , ni d'un ajustement, mais d'une reconfiguration fondamentale du fonctionnement et de l'organisation de la société qui touche simultanément l'ensemble des

¹⁸⁵Bourg D. & Papaux A. (dir.), Dictionnaire de la pensée écologique, Article 'Transition', 2015.

domaines du système : politique, économique, écologique, socioculturel, scientifique, technologique et institutionnel. Les évolutions de chacun des domaines se renforcent mutuellement pour transiter vers un nouveau modèle. La transition se caractérise donc par une mutation à la fois progressive et profonde des modèles de société sur le long terme, c'est un processus qui s'inscrit dans un système complexe qui le rend difficile à appréhender.

Quel modèle économique pour la Transition ?

Pour lutter contre les effets dévastateurs d'une mondialisation économique prédatrice en termes sociaux, humains et écologiques, la nécessité d'une transition économique s'impose, pour passer d'un modèle unique mondial basé sur la croissance économique, un endettement toujours plus élevé et le pillage des ressources naturelles, vers une économie, porteuse de nouveaux rapports sociaux et d'une relation privilégiée avec la planète, plus résiliente, écologique et solidaire. Or il existe deux façons d'arriver à la construction de cette nouvelle économie : agir pour contester le modèle économique dominant c'est ce que font les mouvements sociaux altermondialiste, écologique ou de la transition et construire des solutions économiques alternatives en répondant aux enjeux de cette nouvelle économie ce que propose l'économie solidaire depuis ses origines.

Quels sont les enjeux d'une économie plus résiliente, écologique et solidaire :

- Remettre l'humain au cœur de l'économie, enjeu démocratique
- Une économie de la sobriété plutôt que de la croissance ;
- Une remise en question des notions de richesse et des indicateurs,
- Des monnaies décentralisées non spéculatives pour relocaliser l'économie dans des territoires,
- Une finance au service du bien social et de l'intérêt général;
- Des systèmes alimentaires locaux,
- Des solutions énergétiques renouvelables localisées, permettant plus d'autonomie et plus de résilience à l'échelle locale et régionale ;
- Une réduction drastique des déchets et une économie du emploi ;
- Une justice sociale ; la gestion collective des biens communs, meilleur répartition des richesses,
- Un développement humain, endogène, démocratique, solidaire, durable, pluriel, ...

La transition d'un modèle de pensée économique unique et matérialiste vers la construction d'une économie où l'humain et la planète redeviennent le centre des préoccupations, passe

par la réappropriation de valeurs : solidarité, partage, responsabilité, coparticipation, co-construction, coopération, utilité sociale, cohésion sociale... qui sous-tendent la construction de solutions complexes et en phase avec des sociétés elles-mêmes complexes.

L'économie solidaire une conception de l'économie qui relie économie solidaire et transition écologique

Définie comme « l'ensemble des activités contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens »¹⁸⁶, l'économie solidaire met en avant les actes quotidiens de la vie économique (travailler, épargner, consommer, se loger, se déplacer, échanger,... autrement...). En parlant d'initiatives économiques citoyennes, l'économie solidaire souligne que l'économie n'est pas qu'une affaire d'entreprises, fussent-elles d'économie sociale mais aussi de citoyenneté économique. Remettre la personne au cœur de l'économie. La transition écologique recouvre une série d'activités citées de manière récurrente¹⁸⁷ autour d'autres façons d'habiter (habitat partagé, participatif et écologique, écoconstruction, auto-réhabilitation accompagnée), de consommer (groupements d'achats locaux et équitables, circuits courts alimentaires, marchés de producteurs locaux, épiceries solidaires, coopératives citoyennes de distribution alimentaire, etc.), d'échanger (monnaies locales, systèmes d'échanges libres, trocs), d'entretenir et réinventer l'agriculture et le rapport à la nature en ville (jardins partagés, fermes urbaines, participation à la plantation d'arbres), de lutter contre l'obsolescence programmée et pour le réemploi (repair' café, ressourceries, ateliers cuisine, de réparation, de bricolage), de produire et maîtriser sa consommation d'énergie (parcs citoyens d'énergies renouvelables), etc. On constate que toutes ces activités sont accompagnées depuis longtemps par les réseaux de l'économie solidaire et que la notion d'initiative citoyenne historiquement revendiquée par le MES est également utilisée par les acteurs et réseaux de la transition écologique.

Pour une transition écologique et solidaire des territoires

L'économie solidaire par ses questionnements renforce l'inscription des initiatives de la transition dans une démarche de transition économique : en questionnant la cohérence entre la démarche économique qu'elle mettent en place et la finalité qu'elles poursuivent, en questionnant leur modèle socio-économique notamment à travers leur mode d'organisation

¹⁸⁶LAVILLE, J.-L., 1999, ,

¹⁸⁷Théma Transition analyse d'un concept, Commissariat Général au développement durable, Juin 2017

et de gouvernance collective ou à travers l'hybridation de leur ressources et leur modèle de financement.

Au delà d'accompagner le développement et la multiplication des initiatives, les réseaux du Mouvement de l'économie solidaire questionnent les logiques de concurrence entre initiatives et favorise les coopérations et les complémentarités autour de logiques de filières et/ou d'économie de proximité, Ils cherchent à organiser les coopérations et les mutualisations entre initiatives d'un territoire et à permettre la co-construction avec les collectivités locales et les autres acteurs économiques du territoire pour développer des écosystèmes économiques à l'échelle du territoire s'appuyant sur des modèles alternatifs d'échanges en utilisant notamment les monnaies locales complémentaires.

Au-delà de l'évaluation de l'utilité sociale, ils cherchent également à évaluer et rendre visible l'impact de ces initiatives en terme de transition des territoires ou elles se développent.

C'est à partir de ce travail de terrain et pour répondre à un enjeu de capitalisation des savoirs et des capacités développés par nos membres, que le MES a lancé en 2021, une recherche action, réalisé en partenariat avec le Collège d'Etudes Mondiales, **L'Innovation Sociale et Citoyenne au service du Développement Économique des Territoires vers une Transition écologique et solidaire**

C'est également autour de cet enjeu que le MES participe aux actions comme Le pacte local pour la transition, Territoires d'expérimentation, Écosystème, porté par le Collectif pour la Transition Citoyenne, et s'investit dans le développement du Transiscope¹⁸⁸.

Construire des systèmes économiques locaux qui favorisent la transition des territoires passe par la capacité à relier les initiatives entre elles pour qu'elles fassent système. Or cette démarche n'est possible que si l'on permet à l'ensemble des acteurs économiques de s'émanciper des logiques de concurrence et de recherche de profits financiers de l'économie dominante. Cela nécessite un véritable travail d'éducation populaire pour permettre la réappropriation de l'économie, de la coopération, de la solidarité, du rapport au vivant, etc. Cela nécessite également pour mettre en place *« des organisations coopérantes susceptibles de faire face à la complexité, de répondre au besoin fondamental de sens et de construire un vivre ensemble harmonieux dans une société complexe. »* de dépasser l'individualisme

188Le Transiscope est un projet coopératif qui a créé une plateforme web agrégeant sur une même carte les différentes cartographies d'initiatives citoyennes de la transition créées par les réseaux de la transition, En 2021 plus de 30 000 initiatives sont accessible via le Transiscope

intégral ¹⁸⁹. Il s'agit des lors de permettre à chacun de trouver sa place et d'agir dans des modes d'organisation collective, par une appropriation des méthodes et des outils de la coopération et de l'intelligence collective, mais également en travaillant sur la manière dont chacun d'entre nous agit dans l'action collective, car nombre d'entre nous sont de plus en plus conscients qu'apprendre à se connaître est nécessaire à la coopération.

Avec son travail sur le dé libéralisme, Eric Dacheux ¹⁹⁰ propose une construction théorique qui articule une réflexion économique (la délibération comme principe d'allocation des ressources), une théorie politique (la démocratie radicale) et un nouveau cadre symbolique (l'épistémologie de la complexité). Partant des initiatives citoyennes qui s'opposent au capitalisme, il propose une nouvelle vision du vivre ensemble : se défaire de la représentation libérale de l'économie pour bâtir une démocratie écologique et solidaire grâce à la délibération dans l'espace public. En effet, la meilleure façon de favoriser la liberté de chacun est de créer une intelligence collective basée sur la participation de tous.

189**Le Cardinal G.**, « Sortir de l'individualisme intégral par la coopération », Février 2018, site www.ecologiehumaine.eu

190Dacheux E., Goujon D., mars 2020, « Défaire le capitalisme, refaire la démocratie, Les enjeux du délibéralisme » ed Eres, collection Sociologie économique, 360p, EAN : 9782749266305

Conclusion : L'urgence démocratique sociale et environnementale.

